L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1159 - VENDREDI 30 MARS 2012 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Sommaire



En direct de la MSA
MSA Bourgogne: un nouveau projet d'entreprise *p.14-17*

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Cambriolages en hausse dans les campagnes, réagissons !

P 06 **Actualité** Nièvre
Chambre d'agriculture: La régionalisation, à petits pas

P 08 **Actualité** Yonne
Chambre d'agriculture de l'Yonne: Des Services Communs avec la Chambre régionale

P 10 **Vie syndicale**
FNSEA Nièvre et Côte d'Or: Lancement d'Oscar, logiciel de gestion parcellaire

P 12 **Filières** Cultures
Sclérotinia du colza: Intervenir au bon stade

P 13 **Filières** Élevage
GDS 89 Zoom sur la fièvre Q

Encarts: - Dépliant JCB (sur certains cantons de Côte d'Or et de l'Yonne)
- Catalogue Lucas (sur certains cantons de Côte d'Or et de l'Yonne)
- Dépliant Présence Verte (sur certains cantons de Côte d'Or et Nièvre)

Chargeurs télescopiques

Un investissement à raisonner



Devenu fréquent dans les exploitations de polyculture élevage, le chargeur télescopique est un investissement qui doit se raisonner en termes de puissance hydraulique, maniabilité, visibilité, ergonomie et précision, type de transmission, mais également confort de cabine, suspension de la flèche… *(pages 18-20)*

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00


GAMME 400
garantie 2 ans

LELY WELGER
RP 415 • RP 445 • RP 535

Pick-up 2,25 m. + de densité + de débit
Sans chemin de came
3 rouleaux démarrage de balles


GAMME 500

FINANCEMENT EXCEPTIONNEL SUR MACHINES EN STOCK

G. BUCHEZ 03 86 20 17

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
Assure le risque GRÊLE et ALEAS CLIMATIQUES
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com
* Selon conditions générales et particulières.

l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Assemblées générales des caisses locales

03/04, Venarey les Laumes, 18h30, Salle polyvalente de Venarey les Laumes
04/04 Montigny S/Aube, 10h00, Salle polyvalente de Montigny s/Aube
05/04, Recey s/ Ource, 18h30, Salle du foyer rural de Recey S/ Ource
10/04, Sombernon, 18h30, Salle polyvalente de Sombernon
12/04, Genlis, 18h30, Salle polyvalente de Longecourt
13/04, Thil, 18h30, Salle polyvalente de Thil la Ville

MSA Instants Santé

Rendez-vous du 2 au 4 avril à la maison des services de Pontailler-sur-Saône, du 10 au 13 avril à la salle des fêtes de Salmaise (pour le canton de Saint-Seine-l'Abbaye).

Bienvenue à la ferme Marché de producteurs les 31 mars et 1er avril à Beaune

Le réseau Bienvenue à la ferme de Côte d'or organise le 3ème marché fermier à Beaune les 31 mars et 1er avril, regroupant une trentaine de producteurs locaux ou issus de régions plus lointaines. Lieu : Halles de Beaune. Entrée gratuite. Mini-ferme organisée par les Jeunes agriculteurs.

JA Loto à Venarey le 31 mars

Les Jeunes agriculteurs du canton de Venarey-lès-Laumes organisent un loto le samedi 31 mars à la salle des fêtes locale. Le sportes seront ouvertes à 18h30, les jeux débuteront à 20 heures. A gagner : un TV, un congélateur, une console Wii, un VTT, un GPS, des paniers garnis, des bons d'achats... Les JA de Venarey vous attendent nombreux pour cette première manifestation de ce type. Cette soirée est ouverte à tous. Buffet-buvette. Renseignements et réservations : Isabelle Gaure (organisatrice) au 06 81 73 69 79 ou Benoît Renault (président des JA) : 06 77 57 99 78.

Formation «Santé, alimentation, parasitisme des Ovins» le 10 mai

Le GDS21 organise une formation «Santé - alimentation - parasitisme des Ovins» le jeudi 10 mai. Ouvert à tous les éleveurs Ovins de Côte d'Or. La formation se déroulera en salle à Vitteaux puis chez M. Dupaquier à Posanges. Le Dc Edwige BORNOT assurera la formation. Pour tous renseignements contactez Virginie Pabiou au 03 80 68 67 35 - 06 09 14 55 07

Nièvre

Groupama AG des caisses locales

Les sociétaires de Groupama Rhône-Alpes Auvergne sont invités à participer à l'assemblée générale de leur caisse locale, qui se tiendra, dans la Nièvre, entre le 16 mars et le 4 mai. Le planning prévu est le suivant:
Caisse du Grand Nevers: mardi 10 avril à 17h30 au Centre des expositions de Nevers (thème: «cambriolages et escroqueries: comment lutter?")
Caisse de Puisaye Nohain Forterre: vendredi 13 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Bouhy (thème: « les bienfaits du sommeil »)
Caisse des Amognes: vendredi 13 avril à 18h à la salle des fêtes de Saint Benin d'Azy (thème: « du don d'organe à la greffe »)
Caisse Aron et Bas Nivernais: mardi 17 avril à 18h au centre culturel François Mitterrand de Cercy-la-Tour (thème: « cambriolages et escroqueries: comment lutter? »)
Caisse de Tannay, Varzy, Vaux d'Yonne: mercredi 18 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Rix (thème: « cambriolages et escroqueries: comment lutter? »)
Caisse de Cosne/Loire et Donziais: mercredi 18 avril à 18h à la salle des fêtes de Pougny (thème: « cambriolages et escroqueries, comment lutter? »)
Caisse de Brinon/Beuvron et Corbigny: vendredi 20 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Guipy (thème: « cambriolages et escroqueries, comment lutter? »)

JA Jugement de bétail A Moulins-Engilbert

Les JA du canton de Moulins-Engilbert préparent le concours cantonal de jugement de bétail, qui se tiendra, cette année, le samedi **15 avril** à partir de 14h, chez Stéphane Lemoine à Villapourçon. Renseignements auprès de Ludovic Gauthier au 06 84 64 30 62 ou par mail à ludovic.gauthier@live.fr.

FDSEA 58 Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de la FDSEA58 aura lieu, cette année, le 26 avril, à la salle des fêtes de Luzy.

JA58 Assemblée générale

Les JA de la Nièvre préparent leur assemblée générale annuelle, qui se déroulera cette année à l'abbaye de Corbigny, le 27 avril.

Herd Book Charolais Nouveau siège social

L'inauguration du nouveau siège social du HBC est prévue le 25 mai, sur le site de l'Agropôle du Marault à Magny-Cours.

Yonne

Bléneau Inauguration d'un poulailler bio

A l'occasion de l'inauguration d'un poulailler de 9000 poules pondeuses bio , Portes Ouvertes sur l'exploitation « Les Moissonières » à Bléneau, vendredi 30 mars, à compter de 14 h.
Au programme ; visite du nouveau bâtiment et de ses équipements, le point sur la réglementation, témoignages, intervention de Jean-Marc Philippe, Directeur Général CDPO
Fléchage à partir de Bléneau et de Saint-Privé

Échanges Rencontres auxerroises du développement durable

Deux jours d'échange, vendredi 30 et samedi 31 mars, au Silex, 7 rue de l'Ile aux plaisirs, à Auxerre, sur le thème : «comment se nourrir sans dévorer la planète ?»
Plusieurs conférences au programme : 30 mars à 11 h 15 : « le commerce équitable près de chez soi » ; à 15 h : « restauration collective bio et circuits courts » ; à 18 h 45 : «qu'est ce que l'alimentation durable ?»
31 mars à 11 h 30 : «cultivons nos jardins» ; à 14 h 30 : «histoire de l'alimentation, ou comment mangeaient nos aïeux ?» ; à 15 h 30 : « quels défis pour l'agriculture ?»
Visites d'exploitations, de cantines, ateliers, expositions, projection de film etc.
Entrée gratuite. Programme sur www.radd.fr

Toucy Foire du Beau Marché

33e édition de la Foire du Beau Marché, samedi 31 mars à Toucy.
Au programme : le matin, présentation des animaux rue du Pâtis et initiation à la pêche à la truite. L'après-midi, à partir de 14 h, démonstration d'agility dog et à partir de 15h, défilé de chevaux de piquets dans les rues de Toucy, suivi des trompes de chasse.
Expositions de photos, peintures, faïences, vieilles voitures, etc.
Pendant tout le week end : concours national d'aviculture à la salle polyvalente

MSA Seniors, soyez acteurs de votre santé

Gratuite et ouverte à tous les seniors, une conférence débat sur ce thème est organisée mardi 3 avril, à partir de 14 h, en la salle des fêtes de Neuilly.
A l'initiative des délégués MSA des cantons de Charny et Aillant sur Tholon, elle sera animée par le Dr El Alh, médecin gériatre

MSA Instants Santé pour le canton de Tonnerre

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Tonnerre, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 16 au jeudi 19 avril, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes de Molosmes
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Rendez-vous sur
AgriBourgogne.fr

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'État). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole Simon à l'Odasea : 03.86.71.92.40

Saône et Loire Vous avez un projet d'installation en agriculture ?

Contactez le Point Info Installation le plus tôt possible !
L'accueil au Point Info Installation est devenu une étape incontournable pour toute personne qui a un projet d'installation en agriculture. Cet accueil doit être réalisé le plus tôt possible (idéalement 1 an avant l'installation). Il vous permettra d'enclencher les démarches pour élaborer votre Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) et de connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Vous pourrez être orienté vers d'autres personnes ressources en fonction de vos besoins ou de vos questions, et repartirez avec un échéancier personnalisé (accueil financé par l'Etat). N'hésitez pas à contacter Christine Laugaa, Point Info Installation au 06 37 23 61 99 pour prendre rendez-vous ou par mail info.installation71@laposte.net

Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).



Climat

Le manque d'eau met l'agriculture sous pression

En ce début de sécheresse pour l'Europe de l'Ouest, 80% des réservoirs affichent un niveau inférieur à la normale. Pour le moment, les préfectures n'évoquent pas de restrictions à l'usage de l'eau en agriculture, mais cela pourrait ne pas durer si le déficit s'aggravait.



La situation semble plus grave que l'an passé à la même époque, c'est en tout cas ce qu'évoque le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM). D'ores et déjà les représentants du monde agricole, et parmi eux les céréaliers, alertent les Pouvoirs publics face au risque de sécheresse, succédant à un épisode de gel critique pour les grandes cultures sur le Nord-Est de la France en particulier.

Une situation climatique hétérogène en France

En Vendée, le déficit pluviométrique est estimé à 40% de la normale en janvier et 70% en février. L'Aquitaine, importante productrice de maïs connaît un déficit marqué avec un mois de février exceptionnellement sec (100mm d'eau contre 180 mm une année normale et 132 mm en 2011 à la même période). Des écarts de pluviométrie sont observés sur toute la France, avec des niveaux inférieurs à la normale de 40 à 50% dans les Pays de la Loire et la Bretagne, 30 à 40% dans la région Centre, 20 à 30% en Champagne-Ardennes et Lorraine, 10 à 20% dans le Nord Pas-de-Calais. Plus privilégiée, toute la zone comprenant la Haute-Normandie, la Picardie et l'Ile-de-France semblent épargnée en sols profonds.

Dans cette situation pour le moins préoccupantes les représentants agricoles, Philippe Pinta, président d'Orama en tête, ont déjà demandé des assouplissements réglementaires, ainsi que des facilités de trésorerie aux Pouvoirs publics. Bruno Le Maire, anticipant sur ces demandes avait diligenté un premier bilan de la situation climatique qui sera présenté lors de la prochaine réunion du comité de suivi des risques agricoles du 12 avril.
Pour le moment, la sécheresse n'est pas avérée, mais elle pourrait se révéler si les précipitations ne s'accroissaient pas dans les prochaines semaines, avec la perspectives de voir se mettre en place des restrictions de l'usage agricole de l'eau, au plus mauvais moment pour les cultures et les agriculteurs.

Des marchés en bascule ?

Côté marchés, le climat pourrait faire basculer les marchés céréaliers en 2012-2013, en raison des prix attractifs pour les cultures de maïs, ayant incité les producteurs à augmenter les emblavements. Le manque d'eau au plan mondial et des semis de printemps favorables au maïs risquent d'avoir des conséquences sur un marché où le blé part d'une tendance encore *«confortable, avec des stocks en hausse»*. Ce marché du blé pourrait devenir de plus en plus tendu sur les dégâts du gel ou de la sécheresse se vérifiaient, alors que le maïs pourrait connaître un effet inverse, du fait de l'augmentation des emblavements qui pourraient atteindre des records aux Etats-Unis et en Ukraine.

SOURCE AGRA PRESSE

en Image



www.idele.fr, c'est le nouveau nom du site de l'Institut de l'élevage. Dévoilé lors du 49è SIA, ce nouveau site gagne en fonctionnalité et est plus facile d'usage. Le menu à trois entrées facilite l'accès aux ressources.

en Bref

Maïs OGM de Monsanto

Le gouvernement persiste et signe en décidant d'interdire une nouvelle fois la culture du maïs OGM Mon 810 de Monsanto et saisit l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (AESA) pour avis. La toxine Bt destinée à éliminer les insectes serait susceptible d'être nuisible aux coccinelles. Si l'Union nationale de l'apiculture se félicite de cette décision, c'est une levée de boucliers chez les associations professionnelles de biotechnologies, de semences et de grandes cultures qui dénoncent une décision *«sans fondement»*. L'AGPM a décidé de déposer un recours contre cet arrêté, considérant que le gouvernement *«persiste et signe dans l'illégalité»*.

Conduite de tracteurs: Permis B pour les retraités

Sous réserve de la validation par le Conseil constitutionnel, les retraités seront autorisés à conduire les tracteurs et les engins agricoles attachés à une exploitation, une ETA ou une Cuma, dès lors qu'ils sont titulaires du permis B (véhicules ayant un poids total autorisé en charge inférieur à 3,5t). Cette décision met un terme à une situation très controversée par les principaux intéressés.

Élections aux Chambres d'agriculture le 31 janvier

Le 31 janvier 2013 sera la date de clôture du scrutin des élections Chambres d'agriculture. La campagne électorale commencera donc le lundi 7 janvier et s'achèvera le mercredi 30 janvier 2013. Les électeurs-collèges des électeurs individuels, collèges des groupes professionnels-pourront voter par correspondance dès réception du matériel électoral jusqu'au 31 janvier.

Congrès mondial de la viande, les 5 et 6 juin à Paris

Le Congrès mondial de la viande se déroulera les 5 et 6 juin, Porte Maillot à Paris. Il réunira près d'un millier de responsables de haut niveau du monde entier et notamment des Etats-Unis, de la Chine et du Brésil, pour cette 19ème édition organisée par Interbev et Inaporc. Dans le climat économique actuel, ce congrès s'attachera à mettre en évidence les contributions du secteur du bétail et des viandes à la croissance, à l'emploi, au développement rural et à une alimentation saine et équilibrée. Inscriptions et informations sur www.congresmondialviande2012.com. Tarif préférentiel pour les inscriptions prises avant le 31 mars.

L'agroéquipement en grandes cultures se porte bien

L'agroéquipement en grandes cultures se porte bien *«Après une hausse des ventes de 35% en 2011, les fabricants d'outils de travail du sol et de matériels de semis, fertilisation et protection des cultures enregistrent des commandes encore plus fortes»*, constate l'Union des industriels de l'agro-équipement et le Cema dans un communiqué. La demande en agroéquipement pour les grandes cultures reste donc élevée : *«Les industriels prévoient une croissance des marchés d'Europe de l'Est à deux chiffres et une hausse supplémentaire de 5% en Europe de l'Ouest»*. Pour les semis, fertilisation et protection des cultures, les ventes sont passés de 1,18 milliards d'euros en 2010 à 1,31Mds€ en 2011 et de 1,33 Md€ à 1,37 Md€ pour le matériel servant au travail du sol.



▶ Formations

Optimiser la gestion du troupeau avec Ovitel

- se perfectionner notamment en valorisant au mieux les données saisies au quotidien
- acquérir les bonnes méthodes d'utilisation du logiciel

Lieux et dates : Pôle Agricole – Créancey, le 10 avril 2012
Formation proposée par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or
Contact : C. France - Chambre d'agriculture Côte d'Or
03 80 90 89 09

Aides Pac : de la réalisation au respect de ses engagements

- Faire sa télédéclaration 2012 en toute autonomie,
- Identifier les engagements qui en découlent,
- Connaitre la procédure et les méthodes de contrôle pour s'y préparer.

Lieux et dates : Au choix, formation d'une journée à Auxonne, le 19 avril ; Baigneux, le 13 avril et CFPPA de Quetigny, le 18 avril ou formation de 1,5 jour avec un module complémentaire *«Conditionnalité»* à Chatillon sur Seine, les 12 avril et 3 mai ; Ruffey les Beaune, les 17 avril et 9 mai et Venarey, les 11 avril et 15 mai.

En savoir +

- CA21, Centre de formation au 03 80 68 66 40 ou www.cote-dor.chambagri.fr pour connaître les programmes de formation, les tarifs et conditions générales.

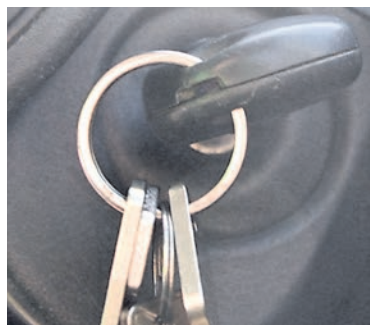
▶ Prévention

Les cambriolages sont en hausse, réagissons !

La préfecture de Côte d'Or, la police et la gendarmerie ont lancé une campagne de communication visant à lutter contre les cambriolages. Le milieu agricole n'est pas épargné par ce fléau.

Plus 26% ! Rien que ça pour 2011... Le nombre de cambriolages explose en Côte d'Or. Devant ces mauvais chiffres, une campagne de communication est lancée. Des conseils sont donnés aux particuliers pour dissuader les cambrioleurs. *«Cinq minutes suffisent»* peut-on lire sur un prospectus qui sera notamment distribué dans les mairies. Il faut effectivement peu de temps à un cambrioleur pour agir. La préfecture, la police et la gendarmerie donne une dizaine de conseils pour dissuader le ou les malfaiteurs dont le principal ennemi est justement le temps. Selon les dires d'un gendarme présent à cette conférence de presse, *«le nombre de cambriolages où les malfaiteurs n'ont eu qu'à pousser la porte est impressionnant»*. Vous l'aurez compris, fermez vos portes ! En parlant de clés, le gendarme indique qu'un agriculteur ne peut plus se permettre de les *«laisser sur ses véhicules, même garés dans son hangar»*. Plusieurs vols ont été déplorés ces derniers mois. *«On ne doit pas négliger tout ce qui touche à l'outillage, il y a un marché pour tout»* ajoute le gendarme. Les malfaiteurs passent à l'action la plupart du temps entre 17 heures et 21 heures, une période où les résidents s'absentent une dernière fois avant la tombée de la nuit.

AURÉLIEN GENEST



Parole de gendarme : *«un agriculteur ne peut plus se permettre de laisser ses clés sur ses véhicules, même garés dans son hangar»*.



Tous les policiers du département ont reçu une nouvelle carte professionnelle, équipée d'une carte à puce, d'un hologramme et de la photo de son détenteur . Au moindre doute, réclamez là à votre interlocuteur. *«Les cambrioleurs ne manquent pas d'imagination»* précise un policier.

Dix conseils simples pour améliorer la protection de votre domicile

1) Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur. 2) Empêchez l'accès à votre domicile ou laissez penser aux cambrioleurs qu'un habitant est présent grâce aux équipements suivants : volets (en n'oubliant pas ceux des baies vitrées), grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarme ou protection électronique. 3) N'inscrivez pas vos noms et adresses sur vos trousseaux de clés. 4) Ne laissez pas de clé sous le paillasson ou dans un pot de fleurs. 5) Lorsque vous êtes chez vous, fermez la porte à double tour, même de jour. 6) Ne laissez pas dans le jardin une échelle ou un échafaudage permettant de favoriser l'intrusion. 7) En cas d'absence durable, avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence et demandez à une personne de confiance de relever le courrier, de laisser des signes laissant penser que le domicile est habité. Vous pouvez également solliciter les forces de l'ordre dans le cadre de l'opération tranquillité vacances. Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux indiquant la durée de votre absence… 8) Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture (trop souvent sur un meuble à l'entrée du domicile…) et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres. 9) Photographiez vos objets de valeur, un par un, pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos photos, factures ou expertises pour les objets de très grande valeur et placez-les en un lieu différent (famille…). 10) Soyez attentifs aux présences insistantes de personnes étrangères à votre quartier ou aux appels téléphoniques suspects sur votre ligne fixe.

Fête du Crémant, Les JA étaient là



Les Jeunes agriculteurs de Châtillon, Laignes et Montigny-sur-Aube ont participé à la fête du Crémant à Châtillon-sur-Seine. Une première pour cette dynamique équipe reconstituée il y a un an et demi. *«On tenait à être présent à cette manifestation. Les agriculteurs font eux aussi partie de l'animation locale»* signale le président Arnaud Chauve. Un char JA a défilé aux côtés de nombreux autres véhicules décorés. Les animaux placés à son bord (moutons, poules, lapins...) ont attiré l'attention d'un public venu en nombre et très intéressé. Les Jeunes agriculteurs auront une nouvelle fois l'occasion de donner une bonne image de l'agriculture lors des prochaines Journées Châtillonnaises, les 23 et 24 juin prochains. Ce rendez-vous est d'ores-et-déjà inscrit sur l'agenda des JA. AG



DAFP MATERIEL AGRICOLE
Route de Joigny
89130 Toucy
Tel. 03 86 44 00 77
et son agent: Ets JERUSALEM - Ancy-le-Franc - Tel. 03 86 75 11 14

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Concours du bœuf de Pâques

Le prix Vallée pour Laurent Dautrey



Laurent et Emilien Dautrey entourent le meilleur bœuf de qualité bouchère du concours.

Un éleveur du canton de Fontaine-française a remporté le prix le plus convoité du concours d'animaux boucherie de Dijon.

Le parc des expositions de Dijon a accueilli dimanche le traditionnel concours du Bœuf de Pâques. Environ cent quarante bovins et cinquante ovins étaient présents. De cette 116ème édition, on retiendra le changement de main du Prix Vallée, la distinction la plus convoitée de ce concours, décernée au meilleur bœuf de qualité bouchère, de race charolaise, tout âge, vendu en priorité à la boucherie artisanale.

Placé bien au chaud depuis 2007 au Gaec Biétry dans le canton de Nuits-Saint-Georges, le trophée a pris la direction du canton de Fontaine-Française, à Saint-Saint-Seine-sur Vingeanne chez Laurent Dautrey. L'éleveur côte d'orien, qui participe au concours depuis une vingtaine d'années, remporte son deuxième prix Vallée après celui de 2005. Dimanche, Laurent Dautrey a également remporté six prix d'honneur, six premiers prix, trois deuxième prix, trois prix d'ensemble et le prix naisseur. Dans son discours, Jean-François Mitanchey a indiqué qu'il ne souhaitait pas se représenter à la présidence de l'association pour la promotion des animaux de boucherie de haute qualité.

AURÉLIEN GENEST

▶ Palmarès

Grand prix d'honneur femelle : Tarteret SA (Cussy-les-Forges, 89). **Prix d'ensemble, Vaches charolaise :** Laurent Dautrey, Gaec Pitre, Lhuillier SA. Génisses charolaises: Laurent Dautrey, Lhuillier SA. **Culardes charolaises :** Gaec Bietry, Lhuillier SA. **Mulottes charolaises :** Brazey Jean-Louis. **Vaches blanc-bleu :** Mille Bernard. **Vaches croisées :** Laurent Dautrey.

Grand prix d'excellence femelle : EARL Brazey Jean-Louis (Saint-Sernin-du-Plain, 71). **Prix spécial femelle de la Ville de Dijon:** Gérard Desloire (Couches, 71). **Prix spécial mâle de la Ville de Dijon :** Eric Deschamps (EARL de Fonteny, Avelanges). **Super prix d'honneur vache charolaise 7 ans maxi :** Tarteret SA. **Super prix femelle du jury :** Gaec Bietry (Flagey-Echézeaux)

Prix d'honneur. Génisses charolaises trois ans : Dautrey Laurent (2), Lhuillier SA, Desloire Gérard, Gaec de la Brosse (71), Gaec Grossetete (70). **Vaches blanc bleu :** Gaec Jacquenet (Uncey-le-Franc), Mille Bernard. **Culards charolais 3 ans:** Tarteret SA. **Vaches charolaises :** Dautrey Lauretn (2), Bretigny Pascal (71), Gaec Pitre (Le Meix), Lhuillier SA. **Culardes charolaises 3 ans :** Dautrey Laurent. **Mulottes charolaises 3 ans:** EARL Jean-Louis Brazey (71). **Mulottes charolaises 4 ans et + :** Gaec Bietry . **Vaches croisées:** Chatry Bernard (Le Breuil, 71). **Génisses croisées 3 ans :** Dautrey Laurent. **Culardes charolaises 4 ans et +:** EARL Jean-Louis Brazey. **Génisses charolaises 4 ans et + :** Lhuillier SA.

Ovins

Ile de France. Super prix d'honneur : EARL Marc Christophe. **Prix d'honneur:** EARL Marc Christophe (2), EARL Ferme du Magny (2). **Premiers prix :** Gaec de la Butte, EARL Ferme du Magny, Bizot Dominique, Gaec de la Butte. **Race Romane :** Gaec Desplantes. Charollais. **Super prix d'honneur :** Bizot Dominique. **Prix d'honneur :** Gallois Nathalie (2). **Berrichon. Prix d'honneur et premier prix :** EARL Dupaquier Posanges.

Jugement de bétail

Bien vu, Matthieu Javelle



Le jeune du lycée de Quétigny s'est distingué au dernier salon de l'Agriculture, en se classant 4ème sur 55.

Il a mis tout le monde d'accord, ou presque. Sur les 55 participants de la finale nationale de jugement de bétail, catégorie charolais, Matthieu Javelle en a relégué 51 derrière lui. Une belle performance pour ce fils d'éleveur, résidant à Puits dans le canton de Laignes. Lors de la dernière ferme Côte d'Or, dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon, Matthieu avait terminé à la première place dans les concours *«Prim'Holstein»* et *«Charolais»*. Seul ce dernier classement avait été retenu pour permettre à d'autres Côte d'oriens de se rendre au salon international de l'Agriculture, là où se déroule chaque année les finales de jugement de bétail. «Monté» à Paris avec deux de ses copains, l'élève de BTS *«agronomie et productions végétales»* du lycée de Quetigny ne s'attendait pas à un tel classement. *«Après l'épreuve qui a duré une heure, j'espérais terminer dans les vingt premiers. Lors des résultats, seuls les six premiers ont été appelés, ça a été une belle surprise pour moi»* confie le jeune de 19 ans. Ce bon classement saura l'encourager encore plus dans sa poursuite d'études et dans son futur travail. Une licence professionnelle après son BTS est d'ores-et-déjà envisagée, avec, il l'espère, un poste chez Bovins croissance par la suite.

AG

Marché de producteurs à Beaune

La vente directe est à la fête

Les halles de Beaune accueillent samedi et dimanche la troisième édition du marché de *«Bienvenue à la Ferme»*.



La Ferme d'Adelle (canton de Châtillon) participera au 3ème marché de *«Bienvenue à la ferme»*.

Environ trente producteurs et viticulteurs de *«Bienvenue à la ferme»* présenteront leurs produits ce week-end à Beaune. Deux autres participants, qui devraient prochainement adhérer au réseau, méritent également qu'on fasse le détour.

Il s'agit de la Ferme d'Adelle et des cressonnières de Flacey (canton d'Is-sur-Tille). Thomas et Gaëtan Payot, à Etrochey, ont créé les yaourts Adelle il y a quelques mois. Fabriqués artisanalement avec le lait de leurs 50 montbéliardes et des ferments, ces yaourts sont délicatement brassés à la main, sans conservateur, sans colorant, ni épaississant. Le souhait des jeunes producteurs est de faire un yaourt *«exceptionnel et intensément savoureux»*.

Les produits sont déjà vendus dans plusieurs grandes surfaces du département : Dijon, Beaune, Semur-en-Auxois, Venarey-les-Laumes et Châtillon-sur-Seine. *«Sur ce marché de Beaune, vous retrouverez nos faisselles, nos fromages blancs, nos quatre fromages assaisonnés, ainsi que notre lait frais»* annoncent Thomas et Gaëtan Payot.

Autre production présente à Beaune : les Cressonnières de Flacey, unique exploitation de Côte d'Or à être exclusivement dédiée à la production de cresson. De nombreux produits dérivés de cette plante herbacée et comestible, de la famille des crucifères, seront proposés à la vente par Stéphane Monney et Marlène Boirin: de la soupe, de la sauce ou encore du confit. Les Cressonnières de Flacey, mises en place depuis plusieurs générations, bénéficient d'une superficie de trois hectares comprenant des bassins extérieurs et dix bassins sous serres. Fait notable de cette production : toutes ses étapes se réalisent manuellement.

AG D'APRÈS COMMUNIQUÉ

▶ Repères

Informations pratiques

Entrée libre. Rendez-vous sous les halles de Beaune samedi 31 mars de 17 à 21 heures, dimanche 1er avril de 10 à 19 heures. Animations : marché de producteurs fermiers, espace dégustation, pour s'asseoir et savourer ses envies, mini-ferme tenue par Jeunes Agriculteurs qui feront découvrir leurs métiers et partageront leurs passions avec les visiteurs. Tombola avec de nombreux lots à gagner.

AMÉLIORER • LA GESTION DE VOS PÂTURES
• la protection des cultures contre le gibier
GRÂCE aux CLÔTURES ÉLECTRIQUES
PROMO JUSQU'AU 31 MARS
patura horizont COPEL LACME
SAV et ENTRETIEN
Aide technique de pose clôture permanente
Fil, ruban, piquet, panneau solaire, isolateur...
Citerne, Couloir et cage de contention,
Bac à eau, pompe solaire, nourrisseur
BARRIÈRE DE PÂTURE DE 1 À 7 M.
Spécialiste Aménagement bâtiment J.Paul CLERGET 06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative
21320 POUILLY en AUXOIS
Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48
L'Eleveur Bourguignon

DÉMONSTRATION EPIERRAGE
JEUDI 5 AVRIL À PARTIR DE 14H00
Sur les terres du Gaec de la Douix sortie du hameau de La Forêt en direction de St Broing-les-Moines.
A voir:
• Andaineurs de pierres
• Broyeurs de pierres
• Valtra série T
Ets MORISOT 21 - Terrefondrée - 03 80 81 01 56
KIRPY VALTRA

Session de la Chambre d'agriculture

La régionalisation, à petits pas

La Chambre d'agriculture de la Nièvre a tenu sa première session de l'année, le 23 mars, à la ferme du Marault. En dépit de l'arrêt de la fusion avec les quatre autres structures bourguignonnes, décidée par la Saône-et-Loire fin 2011, elle s'engage dans une régionalisation à petits pas.



Eric Bertrand, président, Alain Millet, secrétaire général, et Pierre Balique, directeur de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, lors de la session du 23 mars au Marault.

«*Nous risquons de devoir lire l'histoire là où nous aurions aimé l'écrire !*» C'est ainsi que le président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Eric Bertrand, évoque la régionalisation des structures consulaires agricoles de Bourgogne. Car il n'a pas suffi d'interrompre le processus de fusion, position adoptée par la Chambre de Saône-et-Loire fin 2011. L'Etat, par le biais de la Loi de Modernisation agricole de 2010, oblige les Chambres à mutualiser les moyens à l'échelon régional. «*La loi, dans le cadre de la Revue générale des politiques publiques (RGPP), nous oblige à faire remonter 10% minimum de notre imposition à la Chambre régionale*» a-t-il redit, la semaine dernière, devant les membres réunis au Marault, afin d'introduire les réflexions engagées en dans la région.

Services communs

Avant l'arrêt de la fusion, le travail de mutualisation était déjà bien engagé. Les élus bourguignons avaient déjà imaginé le projet de création de services communs aux cinq Chambres, afin de mettre en cohérence les moyens et de réaliser des économies d'échelles. Projet qui reste donc à l'ordre du jour. Selon une délibération de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA) du 20 décembre 2011, ces services communs, dont la gouvernance serait assurée par un comité de gestion et la composition, les missions et les délégations sont définies sur la base des délibérations des Chambres parties prenantes, pourraient concerner un certain nombre de champs d'action. Ainsi, la Chambre régionale (CRAB), dans une session qui devrait avoir lieu le 10 avril prochain, proposera-t-elle la création de 5 services communs: «*fonctions support*», «*productions végétales annuelles*», «*viticulture et cultures pérennes*», «*valorisation des ressources locales et diversification*» et enfin «*appui aux entreprises: installation-transmission-formation*». Encore faut-il que, chacune de leurs côtés, les Chambres départementales prennent des délibérations dans ce sens...

Choix a minima

La Nièvre, refroidie par l'arrêt de la fusion et préoccupée de préserver à la fois son poids politique et sa mission de terrain, ne s'en tiendra qu'à la proposition de créer deux services communs. Eric Bertrand, validé par son bureau, a donc soumis aux élus une délibération proposant d'instaurer un service commun «*fonctions support*» et un service commun «*valorisation des ressources locales et diversification*». Les élus ont adopté ce choix de «*régionalisation a minima*» qui permettrait, si la Crab dit oui le 10 avril, de mutualiser l'informatique, la gestion, les RH, la paie, les achats et les études économiques et prospectives d'une part, et de légitimer l'action diversification au niveau régional, telle qu'elle fonctionne déjà de fait, d'autre part. Eric Bertrand a ainsi rappelé que la directrice du Centre d'études et de ressources sur la diversification (CERD) est rémunérée par la CRAB et que les actions communes aux cinq structures, en cette matière, ne risquaient «*en rien de nous priver de notre mission*». Reste à savoir, sur ces deux services communs comme sur d'autres éventuels, quelles seront les positions adoptées par les autres Chambres départementales avant la session régionale du 10 avril.

Pas d'inquiétude pour le personnel départemental

Si, dans chacun de ces deux secteurs, un comité de gestion sera composé des présidents départementaux qui feront les choix politiques et qu'un des directeurs départementaux sera le pilote référent du bon fonctionnement de chaque service, rien ne devrait changer pour le personnel des Chambres. «*Plutôt que de faire un chèque à la région, qui nous obligerait à ne pas remplacer certains postes, nous préférons faire remonter les compétences et les matériels. Cela devrait être sans incidence sur notre budget*» a assuré le président Bertrand. «*Il s'agit de mettre en commun, plutôt que les euros, les moyens*» a-t-il voulu rassurer.

Une volonté qui se traduira aussi par la possibilité de «*ne pas mettre à l'index les entreprises de notre département*» dans le cas d'appels d'offres. De même, selon la délibération, «*le personnel, soit reste employé par les Chambres participant au service commun: dans ce cas le support juridique est la convention de mise à disposition des collaborateurs ou le détachement; soit devient salarié de la Chambre support de service commun*» mais «*quel que soit le cas, le management est unique, sous l'autorité d'un directeur référent, pour la réalisation des missions objet du service*». Pratiquement, il ne devrait donc pas y avoir de mutation géographique. Et, selon Pierre Balique, le directeur de la Chambre nivernaise, «*le salarié aura le choix de refuser ou d'accepter*». Il ne devrait pas non plus y avoir davantage de déplacements à accomplir, «*la visio compensant les trajets pour participer aux réunions*». Par fines touches, plus ou moins imposées, la régionalisation est en marche.

Désormais, quel que soit l'échéancier, elle ne devrait plus s'arrêter.

E.C.



Les membres de chambre ont adopté une délibération proposant l'instauration de deux services communs aux quatre autres structures consulaires bourguignones.

Formations

Alimentation et homéopathie vétérinaire

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare de nouveau la formation «*alimentation et homéopathie vétérinaire*», qui se tiendra les 2, 3 et 18 avril, de 9h à 17h, à son antenne de Corbigny. Objectifs: comprendre la physiologie de la digestion des ruminants et la méthode d'approche Obsalim, changer son regard sur ses animaux et s'interroger sur l'effet de ses pratiques alimentaires, connaître les principes généraux de l'homéopathie, faire face aux situations quotidiennes, observer ses animaux pour préparer une consultation par un homéopathe, entretenir un nouveau rapport avec ses animaux pour envisager une thérapeutique homéopathique... Joseph Dabeux, vétérinaire homéopathe, dispensera son expérience aux participants. Contact: Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr.

Certiphyto 3 nouvelles sessions

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose trois nouvelles sessions de formation au Certiphyto. Les dates retenues sont le 13 et le 20 avril à Suilly-la-Tour, les 17 et 23 avril à Nevers, et les 24 et 27 avril à Clamecy. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière au 03 86 93 40 62 ou par mail: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Grandes cultures Sécuriser ses prix de vente

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une formation de trois jours sur le thème «*sécuriser ses prix de vente en grandes cultures*». Les dates retenues sont le 24 avril, le 2 et le 14 mai 2012, à Nevers ou à Cosne-sur-Loire en fonction des inscriptions. L'objectif est double: - Permettre aux producteurs d'utiliser de manière opérationnelle et régulière les marchés à terme européens (céréales et oléagineux) en parfaite connaissance de cause (coûts, risques résiduels engandrés). - Permettre de mieux comprendre les nouveaux contrats proposés par les organismes stockeurs (contrat en prix à fixer indexé sur le Mat, contrat en prix de vente avec intéressement à la hausse). Jean-Pierre Nicolet, conseiller grandes cultures de la Chambre d'agriculture de l'Indre, sera l'intervenant principal. Tarif: 150 euros par participant. Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou par mail: benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



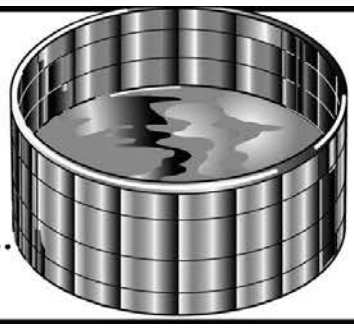
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Robots de traite

La Puisaye modernise ses élevages laitiers

La production de lait ne concerne qu'une soixantaine d'exploitations nivernaises, mais fait figure de locomotive en Puisaye, dans le Nord-Ouest du département. Une dizaine d'élevages y valorisent leurs vaches, dont deux d'entre eux viennent de s'équiper de robots de traite.

Le constructeur Lely est l'inventeur et le leader du marché des robots de traite (80% de part de marché). Le centre Lely de Nitry (89) organisait le 22 mars dernier une journée portes ouvertes sur deux élevages laitiers nivernais, à Neuvy-sur-Loire et à La Celle-sur-Loire. Point commun des deux exploitations de Puisaye: elles se sont équipées de robots de traite en fin 2010, avec un certain profit.

Chez la famille Perot, installée en Gaec il s'agissait d'un projet de création de bâtiment, la capacité de l'ancienne ferme ayant été atteinte avec le démarrage de Pierre, le fils d'alors 21 ans, en 2009. Ambitieux, l'aménagement aura nécessité un investissement de 450 000 euros. Ainsi, le bâtiment en bois, la fosse à lisier, l'espace aménagé en logettes, le racloir qui nettoie les déjections des 70 vaches Prim'Holstein, Brune et croisées, ont-ils été conçus autour de l'implantation de la précieuse machine. Le tout donne l'impression, non usurpée, d'une grande modernité et d'une organisation du travail optimisée. Pour Pierre Pérot, les gains sont doubles: *«D'abord, nous avons gagné entre 2 et 3 litres de lait par vache et par jour»* souligne-t-il. Le Gaec dispose d'un quota de 775 000 litres par an qu'il ne boucle pas forcément. *«Et puis nous avons gagné en confort de travail, en bénéficiant d'un rythme de vie plus en phase avec la vie de famille»*. L'ordinateur gère tout: la ration d'aliments par rapport à la productivité de chaque vache, le suivi sanitaire qui détecte même les mammites, le guidage laser qui oriente les brosses puis les trayons sur le pis et jusqu'à la reconnaissance par code-barre, paramétrée, qui autorise jusqu'à quatre traites par jour et par individu. Sans parler du robot d'affouragement et de la brosse à gratter, très appréciée de ces dames...



Pierre Pérot, dans le Gaec familial, a imaginé un aménagement ambitieux, dont un bâtiment en bois, tout autour du robot de traite dont il s'est équipé en novembre 2010.



Sébastien Ravaux a profité d'un renouvellement de matériel pour réaménager son ancien bâtiment et installer deux robots de traite en libre-service.

Même satisfaction du côté de Sébastien Ravaux dont l'EARL, créée en 1998, exploite aujourd'hui 90 vaches sur 120 hectares (dont 40 ha de maïs ensilage autoconsommé). Si le jeune éleveur invoque les mêmes bénéfices que son collègue (3 litres de plus par jour et par vache et qualité de travail améliorée), sa problématique était différente. En 2010, lors de l'aménagement des bâtiments anciens, la machine à traire de l'exploitation familiale datait de plus de quarante ans. Et, là aussi, avec les conseils du Lely Centre icaunais, Sébastien a revu son mode d'organisation. Ce n'est pas un mais deux robots dont il s'est équipé (130 000 euros pièce), le tout en aménageant des doubles logettes et trois racloirs. Ici aussi, les vaches sont libres de leurs mouvements et se dirigent, à leur gré et quelle que soit l'heure, auprès des deux machines automatiques. *«J'ai dû progressivement habituer mes vaches à devenir autonomes»* signale-t-il, les logettes étant installées la première année et les robots, la suivante. A 340 euros la tonne de lait en moyenne, collectée par Sodiaal, l'éleveur de La Celle-sur-Loire apprécie évidemment le gain de 45 000 litres annuels sur son quota de 750 000 litres. Pierre Pérot comme Sébastien Ravaux, jeunes éleveurs laitiers qui font figure de performants symboles dans la Puisaye agricole, ne reviendraient pour rien au monde sur leurs choix.

E.C.







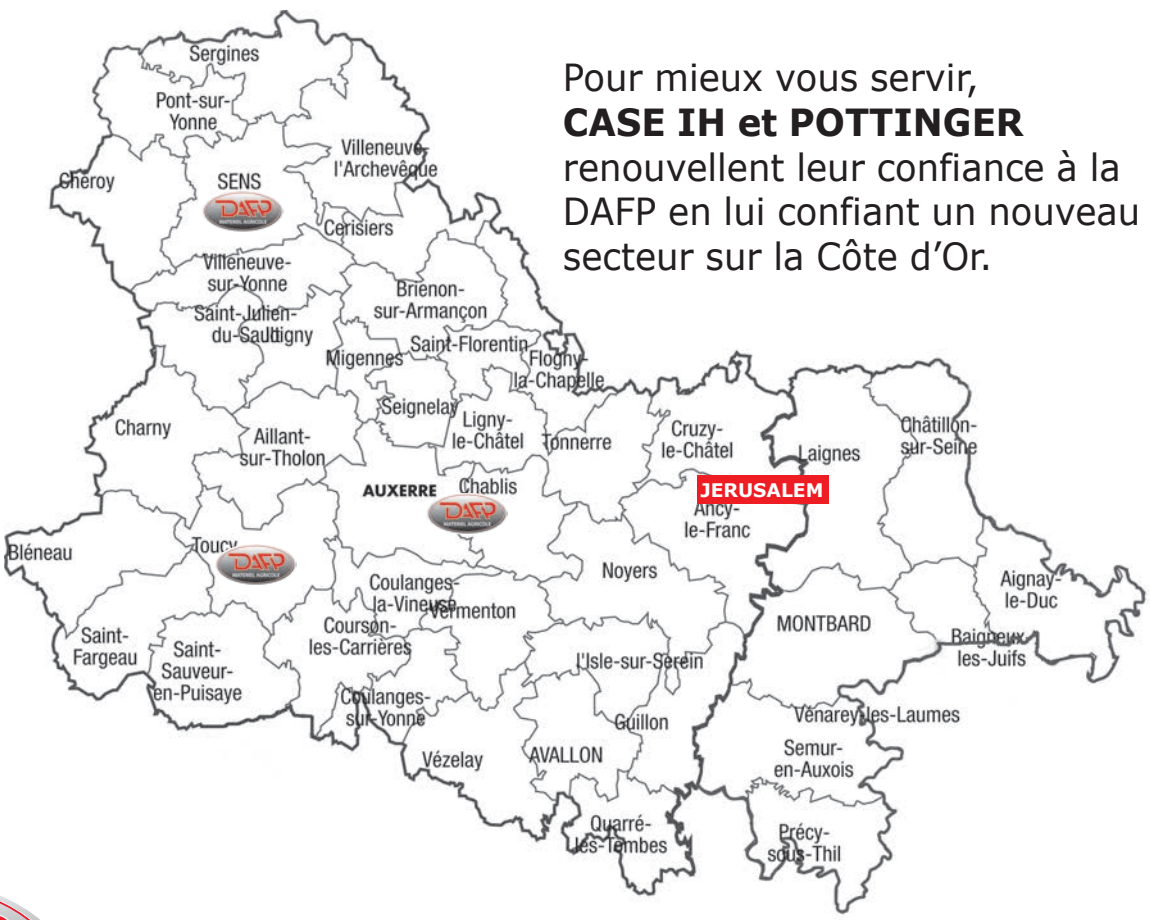
L'actu DAFP

- **Venoy**: projet d'une base à la sortie A6, Auxerre Sud
- **Sens**: recherche d'un bâtiment pour mettre en place un atelier-relais

DAFP MATERIEL AGRICOLE

ÉTEND SON SECTEUR

CASE IH AGRICULTURE et POTTINGER



Pour mieux vous servir, **CASE IH et POTTINGER** renouvellent leur confiance à la DAFP en lui confiant un nouveau secteur sur la Côte d'Or.

DAFP MATERIEL AGRICOLE

Agent: **ETS JERUSALEM**

Toucy **03 86 44 00 77**
Ancy le Franc **03 86 75 11 14**

Session de la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Des Services Communs avec la Chambre régionale

Réunis en session, les membres de la Chambre d'agriculture de l'Yonne se sont prononcés en faveur de l'adhésion au principe d'aller vers une démarche de Services Communs avec la Chambre régionale.

La session de la Chambre d'agriculture de l'Yonne a débuté par un état des lieux des cultures victimes du gel. Un premier constat: féveroles, pois d'hiver, avoine d'hiver et orge de printemps sont détruits.

En revanche les colzas sont peu touchés. Situation variable pour les céréales d'hiver : 15 à 20 % de dégâts en Puisaye, Sénonais et Pays d'Othe pour les escourgeons, contre 50 à 60 % sur les Plateaux de Bourgogne, où l'on enregistre 15 à 20 % de pertes sur les blés.
Dégâts identiques pour les blés, dans l'Aillantais, pour 25 à 30 % d'escourgeons touchés. Sur le département, on estime les surfaces à ressemer à plus de 50 000 ha. Là où le ressemis n'est pas nécessaire, une perte de rendement de 20 à 40 % pourrait être enregistrée.
Des contacts réguliers avec Groupama seront menés, afin de faire le point sur la situation. Une quasi certitude : les disponibilités en paille seront réduites, compte tenu d'une production moindre avec l'orge de printemps, qu'avec l'orge d'hiver.
Pour le président Gilles Abry : *«ce nouvel épisode d'incident climatique qu'est le gel 2012, remet en exergue l'absolue nécessité de revoir au niveau européen et national, le principe de fonctionnement de l'assurance récolte, tel qu'il est en vigueur»*.

Petit tour des filières

La baisse de l'euro face au dollar donne un regain de compétitivité aux exportations de céréales et oléoprotéaginaux. Ainsi, selon *«La Dépêche»*, le blé tendre quitte l'Yonne entre 194 et 196 €/t, soit 206 €/t rendu Rouen. L'orge de brasserie rendue Créteil est cotée 210 €/t et le colza rendu Metz à 474 €/t. Des niveaux comparables à mars 2011.
Niveaux assez élevés pour le porc, à 1,43 €/kg au marché breton, contre 1,67 €/kg en moyenne nationale, prime qualité comprise. Avec un prix de revient à la hausse à 1,30 €/kg, en raison de l'augmentation du coût des aliments. En viande bovine, les achats des bassins méditerranéens ont permis d'augmenter les débouchés.
Le prix du jeune bovin *«U»* se maintient au dessus de 4 €/kg, soit 11,5% de plus qu'en mars dernier. Une question se pose, sur les effets à court terme des achats de broutards effectués à l'automne par ces pays.
Les cours seront-ils impactés par une raréfaction de l'offre ? Un projet de relance de la production allaitante par l'engraissement sur le département sera conduit, avec la Cialyn, dans le cadre d'Alysé. Première réunion d'information à Auxerre le 25 septembre prochain. En production laitière, des prix satisfaisants variant de 300 à 320 €/1000 l, dans un contexte difficile, par rapport aux bassins laitiers. L'aviculture bio poursuit sa progression dans le département, avec l'inauguration cette semaine d'un poulailler de 9000 pondeuses bio à Bléneau.
Filière viticole : retour à un prix cohérent pour le Chablis à 524 € la feuillette, demande en diminution pour l'aligoté, et des cours intéressants à 2,50 €/l pour les Côtes d'Auxerre rouge



De gauche à droite: Claude Boursier, vice-président, Gilles Abry, président, Hervé Mivielle, directeur.

Vers une mutualisation de certains Services

Dans le cadre du processus de régionalisation, les membres de la Chambre d'agriculture se sont prononcés en fin de session à l'unanimité moins une abstention en faveur de la démarche visant à participer à des Services Communs avec la Chambre régionale. Sont concernés les Services suivants : *«Fonction supports»*, *«Productions Végétales Annuelles»*, *«Viticulture et Cultures pérennes»*, *«Appui aux Entreprises : Installation, Transmission, Formation»*, *«Valorisation des Ressources Locales et Diversification»*. Le président Abry a rappelé toute l'importance à *«minimiser les charges, de sorte à rendre demain le même service à l'agriculteur, sans que cela lui coûte plus cher pour autant»*.

DOMINIQUE BERNERD

Deux parcours emblématiques au service de l'agriculture icaunaise



Marie Claude Berry et Michel Chevreux, les deux *«héros du jour»*, entourés du président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Gilles Abry et de son directeur, Hervé Mivielle.

Deux *«figures»* de la Chambre d'agriculture de l'Yonne viennent d'être honorées à l'occasion de leur départ en retraite et décorées de la médaille Grand Or du travail, des mains du président Gilles Abry.

Entrée à la Chambre le 9 juin 1970 en tant que sténo dactylo pour le service Technique Habitat Rural, Marie Claude Berry a ensuite intégré les services généraux pour assurer à la fois le secrétariat de ce service, mais aussi du SUA Développement et du bureau commun des Bâtiments d'élevage, devenu par la suite, le service Equipement. Depuis 1986, elle consacrait toute son activité au département *«Economie et Développement»*. Un poste où une forte implication personnelle et de grandes capacités d'adaptation, notamment en matière informatique, l'auront fait passer de l'ère de la machine à écrire à celle du tout numérique et des PC.
«Un monument de l'agriculture, surtout dans l'Avallonnais, où il fait partie des références…» C'est en ces termes que le président Gilles Abry, a présenté Michel Chevreux qui, après 40 ans passés lui aussi, au service de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, vient de faire valoir ses droits à la retraite. Titulaire d'un BTS élevage, il avait été recruté en septembre 1971 en tant qu'agent technique pour le bureau d'Avallon. Promu conseiller agricole en 1996, il fut successivement : adjoint au chef du service développement pour les productions bovines en 1985, chargé de coordination en 1991 pour la filière production bovins viande, chef de section depuis 2007. Très attaché au terroir de l'Avallonnais, Michel assurait depuis longtemps l'animation du syndicat Charolais, faisant partie à maintes reprises du jury pour les concours de jugement du bétail.
C'est devant un parterre de professionnels, d'amis et d'anciens collègues qu'ont été décorés les tout jeunes retraités, lors d'une petite cérémonie conviviale, organisée à l'issue de la session de la Chambre d'agriculture. Nous leurs souhaitons à tous les deux à notre tour, une *«bonne, longue et heureuse retraite»* !

DB





Jardins de la Croisière

Une année en demi-teinte

Des résultats contrastés en 2011, pour l'association d'insertion par le travail des Jardins de la Croisière, dont la forte progression de l'activité *«entretien d'espace rural»* vient compenser la baisse de la production maraîchère.



L'assemblée générale des Jardins de la Croisière, s'est déroulée le 16 mars dernier, à la MFR de Gron, sous la présidence de Michel Jouan.

L'année 2011 aura été difficile pour les Jardins de la Croisière: vol de deux véhicules, manque d'encadrement suite au départ d'un salarié, conditions climatiques peu favorables à la production légumière… L'association, qui vient de tenir son assemblée générale à la MFR de Gron, a vu néanmoins ses résultats en matière d'insertion progresser, de même que son activité d'entretien d'espaces ruraux.

Au total 67 personnes auront travaillé aux Jardins en 2011 (contre 58 en 2010), 34 personnes ayant effectué dans le même temps au sein de l'association, un Travail d'Intérêt Général. Durement pénalisée par des conditions climatiques peu favorables, la production légumière a du subir également en cours d'année, le départ du responsable de l'activité. Occasionnant de fait un manque d'encadrement et de technicité, préjudiciable à l'atteinte des objectifs escomptés. Avec au final une baisse globale de 40 %, touchant tous les circuits de distribution (paniers, marchés, clients livrés, foires).

Seule la vente en boutique voit ses résultats progresser de 9 %. Un secteur dont les ventes sont désormais équivalentes à celles des marchés. L'arrivée d'un nouveau responsable de production, Simon Garrad, qualifié et expérimenté en maraîchage biologique, ne pourra que contribuer à retrouver une maîtrise technique de la production et des rendements plus en phase avec les objectifs fixés. Un travail sera mené également en ce sens, sur le planning des cultures et l'achat de plants de qualité.

Envolée de l'activité *«entretien d'espace rural»*

Depuis trois ans, les Jardins mènent de front une autre activité: l'entretien, le nettoyage et le débroussaillage d'espace rural, au service de communes et d'associations dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Une activité aujourd'hui bien maîtrisée, sous la responsabilité d'Arnaud Morisseau et dont le chiffre d'affaires a très fortement progressé (+ 44 %), dépassant même le chiffre prévisionnel. Au total, 91 interventions ont été réalisées en 2011, contre 45 l'année précédente. Véritable support d'insertion, l'entretien d'espace rural permet également de développer des gestes techniques transférables à d'autres métiers.

93% des clients satisfaits

Atout majeur pour l'association, d'après une enquête de satisfaction, menée par une élève en BTS du lycée de Sens: sa réactivité. Près de 93 % des clients se disant prêts à solliciter à nouveau ses services. Seule ombre au tableau : le vol de deux véhicules et de matériel, dont ont été victimes les Jardins en août dernier. Une perte dont la prise en charge par Groupama, aura permis malgré tout à l'équipe de poursuivre son activité, en dépit de conditions rendues difficiles pendant plusieurs semaines.

L'insertion par le travail est le *«cœur de métier»* des Jardins de la Croisière. A ce titre, le bilan 2011 est également très satisfaisant, avec 61 % de sorties dynamiques (sorties vers l'emploi durable de plus de 6 mois, sur des emplois de transitions ou des formations).

Le frein principal à l'insertion, pour le public recruté, reste majoritairement à 72 % la mobilité du fait d'un manque de moyens de transport. Parmi les autres critères pénalisants : la discrimination, l'état de santé, un surendettement… Certaines personnes cumulant les difficultés.

DOMINIQUE BERNERD

▶ Communiqués

Déclaration PAC 2012

À partir du 1er avril 2012, les exploitants agricoles pourront télédéclarer leur demande d'aides surfaces depuis le site TelePAC dont l'adresse Internet est : www.telepac.agriculture.gouv.fr.

La télédéclaration des demandes d'aides via TelePAC est une procédure électronique pratique, rapide et sécurisée. Le site TelePAC contient toutes les informations utiles à la réalisation de la déclaration et à la compréhension de la réglementation (voir notamment les onglets : *«conseils», «questions-réponses», «formulaires et notices 2012» ou «conditionnalité 2012»*).

Les informations du site TelePAC sont utilement complétées par celle du site de la DDT de l'Yonne : www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr Pour faciliter les échanges d'informations durant la période de déclaration la DDT met à la disposition des exploitants agricoles, dès le 2 avril 2012, un numéro de téléphone *«spécial TelePAC»*, le 03 86 48 42 48. Un serveur vocal dirigera les interlocuteurs vers le gestionnaire le mieux à même de répondre aux thèmes les plus couramment demandés. Par contre, toutes les questions sur la configuration de l'ordinateur ou la compatibilité du système sont à poser à l'assistance TelePAC au numéro : 0 800 221 371 (appel gratuit).

La DDT rappelle que le service de l'économie agricole est installé depuis le début de l'année au 3 rue Monge et que des parkings proches sont disponibles (exemple : parking des Conches situé à 450 m de la DDT).

Stage collectif obligatoire 21 heures

Dans le cadre du décret Dans le cadre du décret n°2009-28 du 9 janvier 2009, le Préfet de l'Yonne lance un appel à proposition pour la réalisation du stage collectif obligatoire de 21 heures auprès d'organismes de formation déclarés à la Direction Régionale des entreprises, de la Concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), stage prévu au plan de professionnalisation personnalisé des jeunes agriculteurs désirant bénéficier des aides de l'état.

Les organismes de formation candidats doivent retirer un dossier à la DDT de l'Yonne, 3 rue Monge à compter du lundi 26 mars 2012.

Ils devront transmettre le dossier complet et conforme au cahier des charges, en recommandé avec accusé de réception, ou le déposer contre récépissé avant le jeudi 26 avril 2012
à 16 heures à la DDT de l'Yonne.
Direction départementale des territoires de l'Yonne
Service de l'économie agricole, 3 rue Monge
89011 Auxerre Cedex
Unité systèmes d'exploitation et financement de l'agriculture
Tél 03 86 48 42 60 - ddt-sdea-@yonne.gouv.fr

SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE DDT 89



Communiqué FDSEA-JA 21

Incidents climatiques sur cultures: Anticipez dès maintenant vos besoins en paille



Les conséquences du gel hivernal sur les céréales à paille sont désormais avérées sur le département de la Côte d'Or avec des impacts négatifs à prévoir sur les rendements en grain mais également sur la production de paille.

En effet, l'épisode de gel va limiter le développement végétatif des parcelles de céréales d'hiver non retournées et les rendements en paille des céréales de printemps ressemées seront inférieurs aux rendements standard du blé ou de l'orge d'hiver, avec au final un tonnage disponible sur le département qui risque d'être largement amputé.

D'autant plus que des éleveurs de régions limitrophes, également touchés par les dégâts de gel, commencent déjà à se positionner pour acquérir des volumes de la future production de paille côte d'orienne.

C'est pourquoi, nous invitons tous les éleveurs du département à anticiper leurs besoins en paille, en contractualisant dès à présent leurs achats pour éviter des tensions sur le marché en période estivale.

Contacts :

Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
42, Rue de Mulhouse, 21000 Dijon Tél. 03.80.68.67.67

Jeunes Agriculteurs de Côte d'Or
42, Rue de Mulhouse, 21000 Dijon Tél. 03 80 68 67 70

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Mieux gérer son élevage grâce à l'échographie précoce

LES BONNES RAISONS DE NOUS CONFIER VOS ECHOGRAPHIES :

- Composer vos lots d'animaux pleins en sortie d'étable
- Professionnalisme et disponibilité du personnel reconnu pour sa compétence et sa fiabilité
- Matériel moderne et autonome pour des interventions simples et rapides
- Tout type de chantier, en intérieur ou extérieur



CONTACTER VOTRE INSEMINATEUR OU JEAN-FRANÇOIS FRISTIOS (06 16 50 52 63)

COOP'EVOLIA
Générateur de performances

COOP'EVOLIA
Rue du Gué de Nifette
71150 FONTAINES
03 85 91 51 56 - www.coopevolia.fr

FDSEA Nièvre et Côte d'Or

Lancement d'Oscar, logiciel de gestion parcellaire

Depuis début mars, la FDSEA de la Côte D'Or et de la Nièvre ont lancé dans leur département, le logiciel de gestion parcellaire développé par le réseau FNSEA: Oscar (Outil de Services, Conseils et Appui Réglementaire).



Les agriculteurs découvrent les fonctionnalités du logiciel Oscar.

Depuis le début du mois de mars les agriculteurs adhérents à la FDSEA de la Nièvre ou de la Côte D'Or ont pu découvrir et se former à l'utilisation d'Oscar, l'outil de services, conseils et d'appui réglementaire développé par la FNSEA. En effet, dans différents coins des départements, des formations ont été mises en place. Celles-ci se déroulent en deux étapes, une première session pour faire découvrir les fonctionnalités du logiciel aux agriculteurs, ainsi que quelques manipulations et une seconde session, afin que les agriculteurs intéressés par le logiciel se perfectionnent en travaillant directement sur le parcellaire de leur exploitation. A l'issue de cette formation, l'agriculteur est donc capable de saisir, enregistrer et analyser son parcellaire et ses pratiques.

Oscar, des démarches administratives simplifiées

Gérer une exploitation agricole ne s'avère pas toujours simple sur le plan administratif. La déclaration PAC en est le parfait exemple. Sur la base de ce constat, le réseau FNSEA a développé ce logiciel dans le but de faire gagner du temps aux agriculteurs. Cet outil permet de simplifier les démarches réglementaires, d'optimiser la gestion de l'exploitation et d'anticiper les contrôles.

Oscar, un outil d'aide à la décision

Plateforme en ligne de gestion parcellaire et d'enregistrement des pratiques, OSCAR permet à l'agriculteur de renseigner les différentes informations relatives à son exploitation : découpage parcellaire, traitements phytosanitaires, interventions, récoltes … Par le principe de saisie unique, Oscar enregistre les données exigées par la réglementation et les redéploie dans les différents registres (phytos, cahier d'épandage …) que l'agriculteur doit tenir à jour et qui sont demandés lors de contrôle. Ses fonctions de plan de fumure NPK et de gestion des effluents d'élevage assurent le respect de la réglementation et de l'optimisation des pratiques de fertilisation. Les différents rapports d'analyse (plan de fumure, registre phytos …) apportent une véritable aide à la décision au quotidien.

Oscar, un outil en ligne

Oscar utilise la technologie web, ce qui assure une mise à jour continue des informations. Grâce à un accès sécurisé, l'exploitant accède à ses données personnelles depuis n'importe quel poste et bénéficie des informations réglementaires les plus récentes. L'actualisation des alertes réglementaires permet de n'être, à aucun moment, pris à défaut d'une évolution de la réglementation. De plus, le logiciel lui permet d'effectuer un autodiagnostic de ses pratiques vis-à-vis de la conditionnalité des aides et la répercussion financière que cela pourrait engager. L'agriculteur bénéficie également d'une aide en ligne qu'il peut contacter par chat ou téléphone.

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez contacter votre FDSEA au 03.86.93.40.92 pour la Nièvre et 03.80.68.67.67 pour la Côte d'Or.

FDSEA 21-FDSEA 58

Tarifs du logiciel

L'application est commercialisée par les FDSEA 21 et 58 aux tarifs suivants :

- **Abonnement de base = 250 € HT**
- **Option Marges et Stocks = 50 € HT**
- **Option IFT = 20 € HT**

JA de Château-Chinon (58

La vitalité syndicale retrouvée

Les JA du canton de Château-Chinon ont profité de leur AG du 9 mars pour désigner leur nouveau bureau. En deux ans, le nombre d'adhérents est passé de 19 à 31.

Au-delà de l'aspect convivial de l'animation cantonale, les jeunes agriculteurs veulent promouvoir la défense de leur profession. C'est donc une équipe de combat qui a été désignée pour mener à bien cet objectif sur le canton de Château-Chinon. Autour du président, Cédric Bernier, siègent désormais deux vice-présidents, Thomas Louvrier et Pierre Trinquet, un secrétaire, Clément Blandin, un secrétaire adjoint, Benjamin Sautreau, un trésorier, Rémi Louvrier et un trésorier adjoint, Franck Séguinier.

L'AG du 9 mars dernier a permis de vérifier la bonne vitalité du mouvement syndical puisqu'en deux ans, le nombre de jeunes adhérents est passé de 19 à 31. Et ce n'est pas tout. Cédric Bernier explique que sur le canton, vivent 53 jeunes de 15 à 35 ans, ce qui laisse encore de la marge pour un accroissement des adhérents. *«Cela nous motive et prouve que, dans le Morvan, l'agriculture a un bel avenir»* dit le jeune président cantonal qui se fait fort de le faire savoir *«à nos élus afin qu'ils défendent au mieux notre profession»*. Pour les deux prochaines années, l'équipe compte encore mettre l'accent sur l'organisation des concours de labours et de jugement de bétail. Peut-être participeront-ils encore à des démonstrations de moiss'batt'cross (6 entre 2010 et 2012) et organiseront-ils de nouveau la manche nationale de tracteur pulling, comme en août 2010 à Dommartin.



Ouverture du congrès de la FNSEA

Sécheresse, environnement et Pac au menu

Avant de recevoir le commissaire européen à l'agriculture, Dacian Ciolos, et les différents candidats à la présidentielle, les quelques 800 délégués de la FNSEA réunis en congrès, les 27 et 28 3ars, ont surtout insisté sur les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, en particulier sur la gestion des règles environnementales et bien entendu les problèmes climatiques

Ambiance calme et sereine au congrès de la FNSEA qui s'est ouvert à Montpellier le 27 mars. Il est vrai que la plupart des marchés sont plutôt mieux orientés et qu'aucune crise ne pointe à l'horizon, exception faite des fruits et légumes et du lait de chèvre. Productrice de fruits et légumes, la région du Languedoc-Roussillon qui se prévaut aussi d'être la première région viticole du monde, présente un concentré des préoccupations du moment de la FNSEA. D'abord l'accès à l'eau qui revêt ici une importance particulière, à cause du changement climatique qui pourrait transformer cette région en désert si rien n'est fait. Un sujet qui devient d'autant plus prégnant, cette année, du fait du déficit hydrique qui s'est installé cet hiver non seulement en Languedoc-Roussillon, mais sur tout le territoire. Xavier Beulin a d'ailleurs annoncé la réactivation de la cellule sécheresse au sein de la FNSEA et la nécessité de modifier les critères d'accès au fonds des calamités agricoles. Et du coté des pouvoirs publics, un décret à paraître devrait permettre la constitution de réserves en eau sans autorisation en deçà de 350 000 m^3. Dans cette région riveraine de la Méditerranée, la question foncière devient aussi la préoccupation numéro un. Les responsables politiques y sont aussi sensibles. *«La ville doit être construite à la ville et non à la campagne»* face aux prédateurs qui n'attendent qu'une chose la disparition des vignes, a martelé André Vézinhet, le président du Conseil général de l'Hérault sous les applaudissements. En France, ce sont 80 000 à 90 000 ha qui disparaissent chaque année au profit de l'urbanisation.

Assouplissements demandés

La question lancinante n'en reste pas moins les relations conflictuelles entre l'agriculture et l'environnement. De nombreux délégués se sont élevés contre les difficultés que rencontrent les agriculteurs au jour le jour : les règles administratives qui se superposent quand elles ne se contredisent pas, les contrôles tatillons, la pression des organisations de protection de l'environnement. En plus ici ou là, les agriculteurs sont confrontés à des difficultés particulières. Le gel du mois de février a provoqué des dégâts considérables dans le nord-est de la France. Les responsables lorrains ont évoqué des pertes de 70 % sur le blé, 100 % sur l'orge, 40 % sur le colza. Au-delà des pertes économiques, la question qui est posée aux autorités françaises et communautaires porte sur les assouplissements à apporter aux mesures agro-environnementales (MAE) et mesures rotationnelles pour que les agriculteurs ne soient pas lourdement pénalisés par cette catastrophe climatique. Les responsables de la FNSEA devraient se rendre prochainement sur le terrain pour soutenir et accompagner les agriculteurs dans leurs démarches et le ministre de l'Agriculture est interpellé là-dessus.Il a été aussi beaucoup question des prédateurs dans les massifs montagneux, des Alpes et des Pyrénées, le loup et l'ours qui bénéficient, il faut bien le dire d'une sollicitude des Pouvoirs publics que n'ont pas les éleveurs. Enfin le lait et les difficultés rencontrées avec Lactalis ont été évoqués par de nombreux délégués. Même s'il s'avère aujourd'hui que l'entreprise a accepté de revenir à la table des négociations avec la manifestation des producteurs à Laval et à Paris, il y a quelques jours.

Les présidentiables interpellés

Au programme de la journée du 28, les délégués devraient réfléchir aux moyens de sécuriser les exploitations agricoles confrontées de plus en plus à l'instabilité des prix et des revenus. Ce qui implique des évolutions en termes de fiscalité, de statut de l'entreprise, de financement… Avant d'entendre, le commissaire européen à l'Agriculture Dacian Ciolos, sur la réforme de la Pac. Au-delà du budget, le commissaire devait être interrogé par la FNSEA sur les mesures de verdissement jugées excessives et les mesures de gestion des marchés considérées comme insuffisantes. Mais à moins d'un mois de l'élection présidentielle, l'évènement le plus attendu était le rendez-vous avec les présidentiables, le 29 mars. Sept d'entre eux ont répondu positivement à l'invitation de la FNSEA (tous sauf Mélenchon, Poutou et Arthaud). Le président de la FNSEA n'a pas caché qu'il attendait d'eux des engagements précis sur le maintien du budget de la Pac, la restauration de la compétitivité de l'agriculture française et l'amélioration des relations entre l'agriculture et l'environnement. *«Nous ne voulons pas d'une écologie punitive, mais d'une écologie responsable et concertée»*, a répété Xavier Beulin qui attend aussi des futurs responsables politiques une reconnaissance des efforts réalisés par les agriculteurs.



FDSEA 21

Cultures: les parlementaires bientôt sollicités ?

La commission «*Productions végétales*» de la FDSEA21s'est réunie la semaine dernière en bureau.



En Côte d'Or on commence à constater des dégâts sur le colza qui a du mal à repartir en végétation.

Les dégâts dûs au gel ont occupé une très grande partie du bureau de la commission *«Productions végétales»* de la FDSEA de Côte d'Or. Pour l'anecdote, France 3 Bourgogne avait fait le déplacement. *«Nous leur avons fait part de l'ampleur des dégâts. Vraisemblablement, nous sommes au moins à 50 000 hectares ressemés, de la plaine au plateau, c'est très inquiétant»* explique Jacques de Loisy, président de la commission *«productions végétales»*. Triste nouveauté des derniers jours : *«nous commençons à constater des dégâts sur le colza, il a du mal a repartir en végétation. Nous l'espérions globalement indemne, ce ne sera pas le cas»* poursuit Jacques de Loisy qui rappelle qu'il s'agit de *«notre tête d'assolement. C'est lui qui permet de dégager le plus de chiffres d'affaires à l'hectare quand tout se passe bien. En plus, les hectares de colza qui vont rester ne sont pas forcément en bon état, c'est un souci majeur»*. Il est d'ores-et-déjà *«certain»* qu'il manquera *«du chiffres d'affaires à l'hectare»* cette année, avec le manque à gagner dû aux différences de potentiels entre cultures d'hiver et cultures de printemps, sans compter les coûts des ressemis.

Bilan Barnier= coûts des ressemis !

Le président de la commission *«productions végétales»* évoque également le problème du suivi administratif des dossiers MAE : *«nous espérons une certaine diligence de l'administration, si toutefois il y aurait quelques soucis. De leur côté, les producteurs ont fait le maximum»*. Cette réunion a fait part d'une volonté de mettre en place un dossier *«événement climatique»*. *«Nous voulons que des mesures soient prises pour les producteurs, au delà bien sûr d'une reconnaissance de calamités qui permettrait d'obtenir des dégrèvements fonciers»* affiche Jacques de Loisy. La paille inquiète également : *«nous avons alerté tout le monde, il n'y en aura pas beaucoup cette année. La paille fait partie du chiffre d'affaires des exploitations»*. Le président de la commission revient une nouvelle fois sur le bilan de santé de la Pac : *«l'Etat a largement taillé dans l'accompagnement des exploitations céréalières ces deux dernières années. Aujourd'hui, cet argent manque cruellement dans les exploitations. Nous avons perdu entre 70 et 80 euros/ha, ça fait près de 160€/ha en deux ans, ce montant correspond au coûts de ressemis. Dans nos secteurs de zones intermédiaires, c'est dramatique et c'est bien ce que l'on a toujours dit. Les politiques n'ont jamais voulu nous croire. Nous souhaitons mobiliser les parlementaires. En ces temps difficiles, il serait de bon augure qu'ils soient à l'écoute, efficaces et réactifs»*. Un rendez-vous sur le terrain serait à l'étude pour vendredi 6 avril.

AURÉLIEN GENEST

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93

Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

A VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 150 ANS
WALTEFAUGLE
A votre écoute pour tous vos projets
BÂTIMENTS AGRICOLES / INDUSTRIELS / ARTISANAUX
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
www.waltefaugle.com

Sclérotinia

Intervenir au bon stade

Le sclérotinia est la principale maladie sur colza au printemps. Même si elle ne se développe pas chaque année, sa nuisibilité est forte en cas d'expression et le seul moyen de lutte efficace est une intervention préventive au stade G1.

Pourquoi le stade G1 ?

Selon les conditions climatiques (humidité, température…), des apothécies peuvent émerger des sclérotes présents dans le sol (forme de conservation du champignon de 6 mois à 10 ans). Ces apothécies libèrent des ascospores qui vont polluer les pétales. C'est lors de la chute de ces pétales (stade G1) que la contamination peut se réaliser des pétales aux feuilles. C'est à ce stade G1 qu'une intervention préventive peut être réalisée pour empêcher cette contamination. Si la feuille est contaminée, la maladie se développera ensuite sur la tige et une intervention curative n'aura pas d'efficacité. La contamination et l'évolution de la maladie se feront en fonction des conditions climatiques suivant la chute des pétales (humidité et température), c'est pourquoi il est difficile de prévoir à l'avance son expression.

Comment reconnaître le stade G1 ?

Il y a différentes façons de reconnaître le stade G1. Ce stade correspond à la chute des premiers pétales, à la formation des 10 premières siliques (<2cm) et à une parcelle *«bien jaune»*. Le stade G1 apparaît, en fonction des températures, de 10 à 12 jours après le début floraison. Il a été démontré dans les essais Cetiom qu'un traitement plus précoce ou plus tardif avait une efficacité fortement amoindrie. Aidez-vous du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) de votre région.

Trop tôt ou trop tard et c'est l'échec

Il est parfois tentant de traiter tôt par *«sécurité»*. Cette technique est hélas vouée à l'échec comme le montre la figure 1 avec des efficacités très faibles (<20%) si l'on traite lorsque les premières fleurs sont apparues dans les cultures (F1 : 50% des plantes avec une fleur). En effet, en traitant tôt on protège les feuilles mais peu de pétales. En traitant trop tard, on protège les pétales mais trop peu les feuilles. *(voir graphique)*

Une application unique bien positionnée est efficace

Positionnée au stade clef G1, la simple application (avec les solutions les plus efficaces) fait aussi bien que la double application.
En cas de floraison exceptionnellement longue ou de parcelle hétérogène (gel, mélange…) et de conditions favorables au sclérotinia en fin floraison (suivre les BSV régionaux) l'application au stade G1 peut ne plus être efficace et nécessiter un relais (dans ce cas renouveler dans les 10-15 jours).

Quels fongicides disponibles ?

Il convient de rappeler avant tout que l'emploi massif et généralisé d'une même famille peut favoriser la sélection de résistances. Avec un mode d'action *«uni-site»*, les strobilurines et carboxamides (boscalid), sont potentiellement exposées à ce risque. Aussi, il convient d'être vigilant en alternant les produits en fonction de leurs modes d'action.

En situation de risque d'attaque fort, le prothioconazole ou le boscalid sont les alternatives les plus efficaces. En situations de risque modéré, ou si le sclérotinia n'est pas la cible principale du traitement, les triazoles classiques seuls



(tebuconazole, metconazole) et les strobilurines (azoxystrobine) seules ou associées, présentent un niveau d'efficacité satisfaisant vis à vis du sclérotinia.

A.Van Boxsom –L.M.Allard - CETIOM

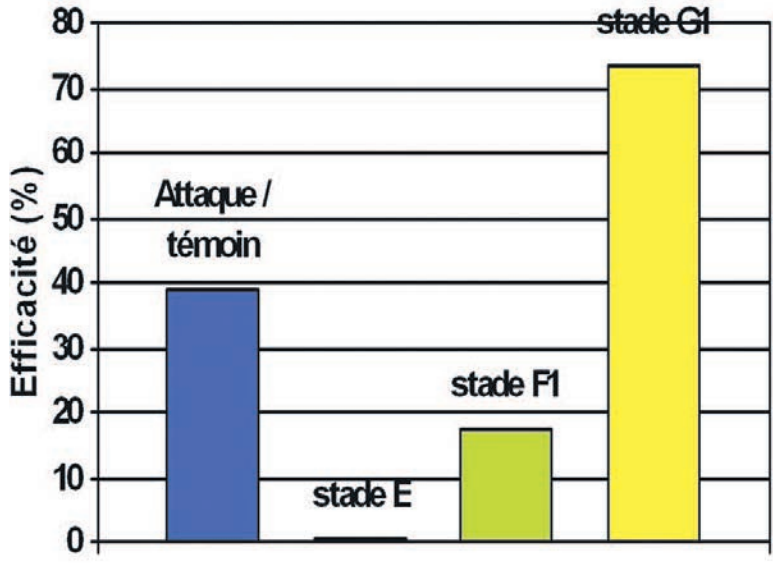


Fig. 1 : Mauvaises efficacités des interventions trop précoces, optimum à G1 : 4 essais Cetiom 2007 (54, 21, 36, 36). (Témoins attaqués à 39%).



Marchés

Le prix des bovins reste soutenu



Le prix des jeunes bovins et des femelles poursuit son ascension, inhabituelle pour la saison. C'est le manque de disponibilité qui explique cette tendance, et cela en dépit de la fermeture de plusieurs marchés vers les Pays tiers.

Le prix des jeunes bovins reste soutenu malgré la fermeture des marchés du pourtour méditerranéen. La raison principale : le manque d'offre. Selon l'Idele (institut de l'élevage), les abattages de taureaux et de taurillons ont chuté en janvier (-15%) et en février (-20% pour les races à viande et -31% pour les laitiers). Et les effectifs de mâles diminuent dans les étables. Selon la BDNI, il y a un déficit de mâles de 1 à 2 ans au 1er janvier qui atteint 45 000 têtes. Même tendance pour le cours des femelles. A la fin du mois de février, le prix de la vache classée P atteignait 3,08 euros le kilo, soit une augmentation de 25% par rapport à 2011. Encore une fois, ce niveau de prix est à expliquer par une pénurie de l'offre, un *«manque de vaches laitières et de jeunes bovins laitiers»*, peut-on lire dans une étude de l'Idele du mois de mars. Ainsi, le déficit de femelles de plus de 24 mois se chiffre à 289 000 (dont 186 000 en laitières) par rapport à l'an passé, ce qui représente une baisse de 2,9%. Dans ce contexte, il n'y a *«pas la moindre baisse saisonnière en vue, car l'offre reste globalement limitée»*.

La hausse des prix n'a pas été limitée par le ralentissement des exportations (ces dernières étaient en partie responsables de la hausse des prix en 2011). Et pourtant, depuis plusieurs semaines, les portes semblent se fermer les unes après les autres dans les pays tiers. Les premiers à avoir donné le signal sont les Russes début février. Ont suivi rapidement les Kazakhs et les Ukrainiens. Au Liban, l'embargo est total depuis mi-février selon le conseiller agricole de la zone PMO (Proche et Moyen-Orient). Même restrictions en Egypte. Selon le SER (service économique d'Ankara), *«les animaux d'engraissement et de reproduction sont interdits en attente de tests disponibles»* à destination de la Turquie depuis début mars.

Pour le GEF (Groupement export France), *«ça n'a pas de sens»*. Après avoir œuvré à l'ouverture (récente pour certains) de ces marchés, la DGAL travaille maintenant à leur réouverture.

▶ En bref

Interbev clarifie la donne entre *«eau potable»* et *«eau de pluie»*

Dans un communiqué de presse Interbev (interprofession bétail et viandes) répond aux communications récentes concluant à une consommation d'eau disproportionnée pour la production de viande. Elle entend rétablir la réalité des chiffres dans les systèmes d'élevage bovin français et réfute l'assimilation abusive qui est faite entre *«eau potable»* et *«eau de pluie»*. En effet, la méthode Waterfootprint détermine une consommation de 1 500 litres d'eau pour produire un steack. Toutefois, cette méthode prend en compte trois types d'eau : l'eau bleue (eaux de surfaces et nappes phréatiques), l'eau grise (eau *«théoriquement»* nécessaire pour maintenir la qualité de l'eau) et l'eau verte (eau de pluie). Et l'eau verte dont il est question ne peut pas être assimilée à de l'eau potable utilisée par l'élevage bovin. Pour les professionnels de l'élevage, *«il est inacceptable d'attribuer à la production de viande cette eau de pluie qui tombe naturellement sur les prairies et les surfaces fourragères»*.

Virus de Schmallenberg : l'épizootie continue de s'étendre

Selon la DGAL qui a procédé à un pointage le 23 mars, 894 élevages ont été infectés par le virus de Schmallenberg dans 44 départements. Le virus est surtout décelé dans les élevages ovins, les bovins n'étant concerné que dans 52 cas, les caprins dans 9 cas et 2 cas pour des exploitations mixtes ovines et caprines. Par rapport au précédent résultat datant du 9 mars, 224 élevages supplémentaires ont été frappés et quatre départements nouveaux sont touchés. Après la Russie, c'est maintenant au tour de la Biélorussie (Belarus) de suspendre ses importations de bétail en provenance de l'Union européenne. L'interdiction frappe non seulement les ruminants mais également les porcs qui sont pourtant épargnés par le virus.

GDS 89

Zoom sur la fièvre Q

A l'initiative du Groupement de Défense Sanitaire de l'Yonne, une réunion d'information sur la fièvre Q s'est tenue à Magny dans l'Avallonnais, réunissant une quarantaine d'éleveurs.



De gauche à droite : Marina Koch, technicienne Santé Animale au GDS 89, Dr Yves Millemann, de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, Pascal Arnac-Pautrel directeur du GDS 89.

Depuis l'automne dernier, de nombreux avortements dus à la bactérie Coxiella Burnetti, l'agent responsable de la fièvre Q, ont été constatés par le GDS 89. Depuis le début de la campagne 2011/2012, 13 PCR positives ont été comptabilisés. A ce jour, 7 élevages ont souscrit l'ouverture de plans de surveillance avec le GDS 89. Deux d'entre eux, *«cliniquement atteints»*, ont fait l'objet d'une mise en place de vaccinations accompagnée de mesures de prudence afin de limiter le développement de la bactérie. Les élevages concernés sont situés majoritairement dans le secteur d'Avallon.

Plus récemment, de nouveaux cas ont été constatés en Puisaye. La réunion d'information organisée à Magny, avait pour but d'apporter aux éleveurs présents une meilleure connaissance de cette maladie, avec notamment, l'intervention du Dr Yves Millemann, Chef du département des productions animales et de santé publique à Alfort.

Une maladie transmissible à l'homme

Découverte initialement en Australie, dans la région du Queensland (une origine pouvant expliquer son nom), la fièvre Q est une maladie abortive due à la bactérie Coxiella Burnetti, qui s'attaque aux cellules de l'immunité. Elle peut toucher aussi bien des animaux vertébrés à sang chaud (caprins, ovins, bovins, chiens…), que des invertébrés comme les tiques. Les espèces caprines et ovines étant plus sensibles à la maladie que l'espèce bovine.

C'est une bactérie avec un développement intra cellulaire obligatoire, occasionnant une diffusion lente au sein des élevages, mais qui peut subsister longtemps dans les fumiers et lisiers, rendant d'autant plus difficile son éradication. En milieu extérieur, elle peut ainsi résister deux ans dans les excréments de tiques, de 6 à 7 mois dans la laine de mouton, 6 mois dans du sang séché, 8 jours dans l'urine ou le lait etc.

Chez les ruminants, la maladie se traduit par des avortements en fin de gestation, des métrites et des écoulements vaginaux entraînant des troubles de la reproduction dans le cheptel. D'autres effets peuvent apparaître, comme des mammites, une infertilité plus importante ou des troubles respiratoires chez les plus jeunes. La fièvre Q est une zoonose transmissible à l'homme. Sa diffusion se fait principalement par voie respiratoire, suite à l'inhalation de poussières contaminées par contact direct avec les placentas, sécrétions vaginales, fèces etc. Si elle cause la plupart du temps une infection asymptomatique (sans symptômes apparents), ses effets principaux peuvent s'apparenter à un état grippal : forte fièvre, maux de tête, douleurs musculaires…

Non ou mal soignée, elle peut entraîner des complications cardiaques, des pneumonies, des hépatites, voire, chez la femme enceinte, des avortements. La dose infectante est très faible, une seule bactérie pouvant suffire à contaminer l'homme. Alors même qu'un seul gramme de placenta contaminé peut contenir jusqu'à un milliard de bactéries !

DOMINIQUE BERNERD (D'APRES DOCUMENTATION GDS 89)

▶ Une zoonose sous surveillance

La mise en évidence de la maladie chez les animaux, s'effectue par des techniques d'analyses directes sur les avortons prélevés par le vétérinaire, lors des déclarations obligatoires d'avortement ou sur écouvillons vaginaux. Les recherches en sérologie ne donnant qu'un reflet d'une exposition à la bactérie, non adaptée pour l'identification du risque.

L'objectif des moyens de lutte est de réduire ou prévenir l'exposition à la bactérie et se traduit par la mise en place de mesures sanitaires classiques (isolement des femelles avant vêlages, destruction des placentas, désinfection des boxes de vêlages, etc.), de mesures médicales (vaccination des animaux de renouvellement) et de mesures de prévention vis-à-vis des personnes travaillant sur l'exploitation.

Si à l'heure actuelle, la fièvre Q ne fait pas partie des maladies réglementées, en dépit des risques de transmission à l'homme, le GDS 89 travaille néanmoins à sa surveillance dans les élevages du département. Accompagnant les éleveurs, dans leurs démarches d'assainissement ainsi que pour les prises en charge des analyses et pour la vaccination lorsque celle-ci s'impose.

En direct de la MSA

Dominique Bossong
L'échelon local est notre plus value !
Des élus au service des adhérents
et des territoires ruraux

Jacqueline Gaudillière, Chalon-sur-Saône
Animateur du milieu rural.
François Casado, Cosne-sur-Loire
L'isolement est le mal moderne de nos campagnes.

Santé sécurité au travail
Construire une installation de contention
des bovins

Dossier réalisé en collaboration avec la CRMSA de Bourgogne

La vie de l'institution

MSA Bourgogne

Un nouveau projet d'entreprise

Dans un environnement institutionnel de plus en plus lié au contexte socio-économique, une Convention d'Objectifs et de Gestion rigoureuse a été signée avec les pouvoirs publics. Parallèlement, le plan stratégique "Ambitions 2015" a été adopté au niveau national. C'est pourquoi, après deux années d'existence, la CRMSA de Bourgogne doit se doter d'un projet innovant et fédérateur pour être au rendez-vous de 2015, année d'achèvement de la mandature des administrateurs. Dans cet objectif, et notamment celui de répondre aux attentes de nos adhérents, les grandes orientations ont été validées par le Conseil d'administration.

Ainsi, les administrateurs se sont positionnés sur la structuration et la mobilisation de l'entreprise autour de trois axes majeurs :
- l'amélioration de la situation financière,
- l'accroissement de la performance,
- le développement de l'offre de service.

Les plans d'actions nécessaires à l'atteinte de ces objectifs sont en cours d'élaboration.
Pour exemple, en matière d'accroissement de la performance, des décisions vont être prochainement opérationnelles. Parmi celles-ci, et après mûre réflexion, le choix a été fait de mettre en place début mai une plate-forme de services permettant, entre autre, un accueil téléphonique centralisé et optimisé de nos adhérents. Les derniers travaux sont en cours et les modalités pratiques d'accès prochainement communiquées.



Dans ce projet d'entreprise, des principes généraux sont réaffirmés. Parmi eux, celui qui stipule qu'aucun site de la MSA Bourgogne ne sera fermé.
En effet, la présence sur les territoires sera même renforcée et modernisée en matière d'accueil des publics, de conseil en protection sociale, d'action sociale, de santé sécurité au travail, de prévention des risques professionnels, d'animation de l'échelon local, de relations avec les partenaires départementaux…
Il est également rappelé que l'identité régionale de la caisse de MSA Bourgogne ne doit pas gommer les spécificités territoriales.
Par la suite, il est prévu que ce projet d'entreprise fondateur alimente la réflexion des élus du Conseil d'administration dans la déclinaison du projet politique national "Ambitions 2015" pour la Caisse Régionale MSA de Bourgogne. ■

Espace Internet privé



Liberté, simplicité, efficacité…
Tous les services en ligne, comme on veut, quand on veut sur *www.msa-bourgogne.fr !*
Éviter un déplacement, un courrier ou un appel en effectuant ses démarches chez soi à tout moment, c'est possible en créant dès aujourd'hui, en quelques clics, un accès à des services sécurisés. Il suffit de :
- se rendre sur la page d'accueil du site internet de la MSA www.msa-bourgogne.fr.
- cliquer sur le lien "Inscription" situé dans le bloc de connexion.
- compléter le formulaire d'inscription.

Sous 8 à 10 jours, un code d'accès provisoire est adressé par courrier ; il est à personnaliser lors de la 1ère connexion.

L'espace internet privé permet de :
☛ consulter : ses paiements maladie, prestations familiales, retraite, ses droits, ses documents…
☛ demander : une aide au logement, une demande de PAJE libre choix d'activité, une attestation de paiement, une carte européenne d'assurance maladie (CEAM) ou son relevé de carrière…
☛ déclarer : ses ressources annuelles, ses ressources trimestrielles RSA, son changement de situation pour les prestations familiales, la perte de sa carte vitale…
☛ estimer : sa future retraite…
et bien d'autres services à découvrir notamment pour les exploitants agricoles ou les employeurs.
Important : d'autres simulations dans la rubrique "Santé Famille ASS Retraite" ; aide au logement, allocations familiales, aides PAJE, test d'éligibilité au RSA ; indemnités journalières, retraites, etc…
Nouveau : les informations disponibles en temps réel
Avec le mode de réception électronique, l'assuré est prévenu par courriel en temps réel de la mise à disposition de ses documents MSA. Les décomptes maladie, attestations et certains courriers sont immédiatement disponibles dans l'espace privé.

www.msa-bourgogne.fr
Déjà plus de 170 000 visiteurs
Près de 25 000 inscrits
Alors pourquoi pas vous ?

Éditorial



Le printemps est de retour après un hiver dont le froid aura été très préjudiciable dans les exploitations d'un certain nombre d'entre nous. Il n'aura donc pas gommé le contexte d'austérité dont je vous parlais fin décembre.
Et notre année 2012 démarre peut-être un peu plus dans l'inconnu que les autres !
Inconnu parce qu'on parle toujours de crise et que l'on ne sait pas trop quelles conséquences elle aura sur le moral des français et des ressortissants agricoles.
Inconnu également parce que 2012 est une année d'élections, présidentielle et législative, et que, quels que soient les résultats, des évolutions relatives à la protection sociale seront envisagées. En la matière, notre interrogation majeure concerne les options prises quant au financement du régime.
Quoiqu'il en soit, à la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, nous avons décidé de ne pas baisser les bras mais plutôt de continuer à aller de l'avant. L'élaboration de notre projet d'entreprise, basé sur sa restructuration à travers une spécialisation et une centralisation des activités, doit permettre d'améliorer la situation financière et la performance.
C'est dans cette logique que nous allons prochainement mettre en place un accueil téléphonique centralisé, pour lequel, je ne vous le cacherai pas, j'ai beaucoup d'attentes. Principalement parce qu'il sera le moyen de répondre immédiatement à bon nombre de vos questions et de vos besoins.
L'évolution de notre entreprise, c'est aussi de vous proposer un autre mode de contact, pour tout simplement être plus efficace !
Nous voulons encore réduire l'attente à nos guichets et vous accueillerons de plus en plus sur rendez-vous dans l'ensemble de nos agences.
Pour certaines démarches, vous n'aurez même plus besoin de vous déplacer. Vous pouvez déjà les réaliser de chez vous, grâce aux services à disposition sur notre site internet, www.msa-bourgogne.fr.
Par contre, ce qui ne change pas, c'est la présence de nos délégués sur le terrain, élément clé du système démocratique de notre institution, envié par les autres régimes, et garantissant un réel lien entre la caisse régionale et les territoires.
Je vous invite donc à découvrir ou à redécouvrir quelles actions ils peuvent vous proposer.

■ Dominique Bossong,
Président



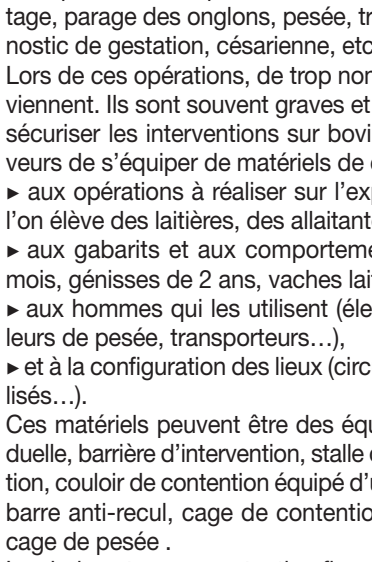
msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

L'actualité MSA

Santé sécurité au travail

Construire une installation de contention des bovins

Durant les dernières décennies, la taille des élevages a fortement augmenté et les pratiques se sont modifiées. En parallèle, la main-d'œuvre familiale ou salariée attachée à l'exploitation a diminué.
Plusieurs intervenants extérieurs viennent aujourd'hui au contact des animaux : (pédicures bovins, contrôleurs de pesée, vétérinaires, inséminateurs, transporteurs…).
L'élevage moderne exige des interventions fréquentes, à réaliser sans perdre de temps et dans les meilleures conditions : (déparasitage, parage des onglons, pesée, tri, écornage, insémination, diagnostic de gestation, césarienne, etc…).
Lors de ces opérations, de trop nombreux accidents du travail surviennent. Ils sont souvent graves et parfois mortels. Pour faciliter et sécuriser les interventions sur bovins, il est recommandé aux éleveurs de s'équiper de matériels de contention adaptés :
▸ aux opérations à réaliser sur l'exploitation (différentes selon que l'on élève des laitières, des allaitantes, des taurillons…),
▸ aux gabarits et aux comportements des animaux, (veaux d'un mois, génisses de 2 ans, vaches laitières, taurillons…),
▸ aux hommes qui les utilisent (éleveur lui-même, voisins, contrôleurs de pesée, transporteurs…),
▸ et à la configuration des lieux (circuits des animaux, bâtiments utilisés…).
Ces matériels peuvent être des équipements de contention individuelle, barrière d'intervention, stalle d'insémination, porte de contention, couloir de contention équipé d'une porte de contention et d'une barre anti-recul, cage de contention pouvant également servir de cage de pesée .
Le choix entre une contention fixe ou mobile dépend du lieu de vie des animaux et des besoins de l'éleveur.
Dans les élevages de taille importante, et plus particulièrement dans les élevages allaitants, il est nécessaire de disposer d'installations de contention collective fixes, proches des bâtiments, ou mobiles, déplaçables au pré. Elles facilitent l'entrée, la contention et l'intervention sur plusieurs bovins et permettent de gagner beaucoup de temps en particulier pour la capture des animaux.
La réalisation d'une installation présente un coût plus ou moins élevé selon la complexité du projet mais une grande partie peut être construite par l'éleveur.
Si elle a été bien conçue en prenant en compte le comportement bovin et la circulation des hommes, son efficacité finale lui attribue un retour sur investissement performant en terme d'amélioration du suivi sanitaire du troupeau et en terme de production.
Elle contribue surtout fortement à l'augmentation de la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail.
Pour une utilisation des possibilités offertes par l'installation de contention, la forme et l'emplacement de ces différents équipements ne sont pas indifférents.





Toute installation de contention fixe ou mobile, doit nécessairement s'organiser autour du schéma de base suivant :

Parc d'attente ➠ Couloir de contention ➠ Parc de rassemblement

Autour de ce schéma de base sont susceptibles de venir s'ajouter différents équipements annexes, et en particulier :
➔ le dispositif de tri
➔ la porte cornadis
➔ la cage de contention
➔ l'installation d'embarquement

Synthèse

Avec des équipements de contention adaptés :
Les gains pour l'intervenant sont :
➔ une bonne circulation des animaux
➔ une organisation et un confort de travail améliorés
➔ une sécurité et un gain de temps accrus

	Contention fixe	Contention mobile
Avantages	Solidité et pérennité assurées	Positionnable à l'endroit où aiment se tenir les animaux
	Utilisation possible de bois avec limitation du bruit et du stress	Installation rapide
	Abri des intempéries si l'installation est couverte	Investissement possible à plusieurs (Cuma ou groupement)
Contraintes	Investissement conséquent selon la taille de l'installation	Parage difficile en couloir
	Installation permanente plus difficile à modifier une fois construite	Responsabilité des co-utilisateurs (désinfection et entretien)
	Concevoir le couloir correspondant à son propre élevage et type d'animaux élevés Travail de montage important à l'installation	

En bref

Lutte contre la fraude

Réduire les risques d'abus, c'est l'affaire de tous !

Abus de droits, falsification de déclarations, opérations fictives… Aujourd'hui, la lutte contre les fraudes s'intensifie et devient un axe prioritaire des organismes en charge de la protection sociale. La MSA n'échappe pas à cette obligation.

Qu'appelle-t-on "fraude" ?
La définition du Petit Larousse est la suivante : « *Acte de mauvaise foi accompli en contrevenant à la loi ou aux règlements et nuisant aux droits d'autrui* ».
En fait, la fraude est un acte intentionnel d'une ou plusieurs personnes impliquées dans l'usage de pratiques visant à obtenir un avantage injustifié ou illégal.

La fraude au quotidien, c'est quoi ?
- Vie maritale non déclarée,
- usurpation d'identité,
- falsification d'arrêt de travail ou d'ordonnance,
- perception de la retraite par un ayant droit après décès du bénéficiaire,
- fausses déclarations,
- utilisation anormale de carte vitale…

Comment est détectée la fraude ?
Majoritairement, elle est détectée à l'occasion de contrôles de dossiers aléatoires ou ciblés ou dans le cadre des échanges d'informations avec d'autres administrations.
Depuis quelques années, les contrôles sont facilités par les échanges informatiques entre les services fiscaux, les administrations chargées de l'application de la législation sociale et du travail, ainsi que les organismes de protection sociale. Le droit de communication entre les professionnels permet ainsi d'obtenir les documents et informations nécessaires au contrôle des dossiers, sans que ne s'y oppose le secret professionnel.

Une responsabilité individuelle pour le bien de tous
Chaque adhérent est acteur et responsable du respect du bon droit à la bonne personne. C'est pour cela que le système de protection sociale est basé en partie sur du déclaratif.
L'assuré répond aux questionnaires MSA et doit effectuer une déclaration sincère de sa situation que ce soit au regard des ressources, de la composition et de la situation familiale, des personnes à charge…
Il doit également informer la MSA des changements de situation pouvant avoir une incidence sur le droit aux prestations ou leurs montants.
En contrepartie de la responsabilité accordée aux adhérents par le biais du déclaratif, la MSA a la possibilité d'effectuer des contrôles. Des sanctions sont prises lorsqu'un abus est détecté : demande de remboursement, suppression de droits, poursuites judiciaires…
Et s'il s'avère que la réalité de la situation est volontairement dissimulée ou déformée, le contrevenant s'expose à des sanctions, soit administratives, soit pénales selon la gravité des faits reprochés…
…. parce que la MSA gère des fonds publics et qu'elle est garante de leur bonne et juste utilisation.

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1159
VENDREDI 30 MARS 2012

Les élus MSA acteurs des

Zoom

Dominique Bossong

L'échelon local est notre plus value !

L'échelon local est à la base du fonctionnement démocratique de la caisse régionale MSA Bourgogne. Il est constitué des élus "de terrain" de la MSA : les délégués. Organisés en comités de l'échelon local, ce sont eux qui garantissent la proximité entre la caisse et ses adhérents et l'ancrage dans les territoires ruraux.



Que signifie l'échelon local pour la caisse régionale MSA Bourgogne que vous présidez ?

Dominique Bossong : la MSA est le seul régime de protection sociale qui a, à sa base, des élus désignés démocratiquement. C'est une vraie particularité, un avantage qu'il nous faut faire fructifier. Dans chaque canton, les ressortissants du régime agricole élisent des délégués. Il nous a paru pertinent de mettre en place des Comités de l'Échelon Local (CEL) qui réunissent les délégués à l'échelle cantonale.
Un échelon local regroupe deux ou trois cantons. La Bourgogne compte ainsi 57 CEL pour 156 cantons.
Pour constituer ces comités, nous avons pris en compte les habitudes locales, les régions naturelles. Nous avons aussi tenu compte de la localisation de nos points d'accueil sur le territoire.
Les CEL sont bien la base de notre fonctionnement avec nos élus. Ils constituent un lien direct avec les territoires en jouant le rôle de relais de ce qui se passe dans les cantons : faire remonter les difficultés, les problèmes, mais aussi mettre en place des actions liées à des thématiques propres aux cantons. Il s'agit bien de partir des besoins exprimés par les élus et les adhérents.

Comment fonctionnent ces CEL ?

D. B. : chaque CEL désigne un président et des vice-présidents. Dans chaque département, les CEL sont soutenus par le président du comité départemental –interface entre les départements et la région– qui veille à les faire vivre. Tous les présidents et vice-présidents des CEL d'un département se réunissent une fois par an en présence du président ou du vice-président de la MSA Bourgogne.
Sur le terrain, les CEL doivent pouvoir travailler de manière autonome. Chaque regroupement de canton doit pouvoir décider de ce qu'il veut faire sur son territoire. Au sein de la caisse, des animateurs sont là pour les accompagner, les soutenir, les dynamiser. Nous leur fournissons les compétences dont ils ont besoin pour réaliser leurs projets. Les actions sont développées en complémentarité avec les autres structures opérant sur place (OPA, collectivités…).

En quoi cet échelon local est-il incontournable pour la caisse régionale MSA Bourgogne ?

D. B. : au niveau régional, le conseil d'administration de la caisse est constamment à l'écoute de ce que font les CEL. Notre souci étant avant tout de rester proche de nos adhérents et de nos élus.
Le but de l'échelon local, c'est que les élus puissent traiter les problématiques qui les concernent. Ils sont là aussi pour valoriser l'image de la MSA : bien plus qu'un encaisseur de cotisations, elle peut apporter des compétences, des aides : en matière sociale ou de prévention par exemple. Pour cela, nous informons et formons nos élus à l'occasion de réunions annuelles. Nous les rencontrons aussi à notre assemblée générale et l'ensemble du conseil d'administration se tient toujours disponible pour eux.

Quel genre d'actions les CEL ont-ils réalisées en 2011 ?

D. B. : Ils ont accompli plus d'une centaine d'actions sur le territoire Bourguignon. Ils ont initié de nombreuses formations dans le domaine de la santé, sécurité au travail. Les CEL sont également très impliqués dans les manifestations agricoles (concours, fêtes de l'agriculture…). Ils y tiennent les stands MSA. Ce sont également les délégués qui assurent l'accueil des adhérents à l'occasion des "Instants santé", visite médicale qui a lieu tous les dix ans dans les cantons. En 2011, les CEL ont été très demandeurs de sessions de prévention du vieillissement pour les assurés. Diverses conférences ont également été initiées par nos délégués (dangers d'internet, risques d'accidents pour les enfants à la ferme, cancer, stress, initiation à l'anglais, maîtrise des dépenses d'énergie…). Enfin, nos élus savent être partenaires de projets de territoire répondant à des besoins précis : création d'une crèche, portage de repas à domicile… ■

Pour mieux comprendre

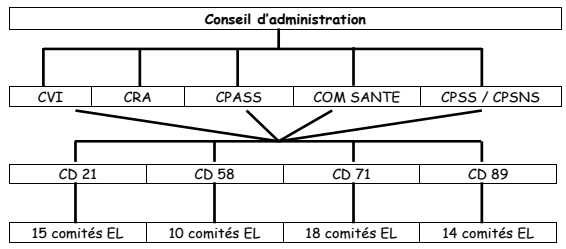
Des élus au service des adhérents et des territoires ruraux

La MSA est un organisme mutualiste. La représentativité de ses élus et leur connaissance du terrain lui confère une place incontournable d'acteur des territoires ruraux. Répartis dans les différentes strates de la vie institutionnelle, les élus MSA œuvrent pour y faire vivre les valeurs de démocratie, de solidarité et de responsabilité…



Agriculteur, salarié de l'agriculture, employeur ou retraité, l'élu MSA est tout d'abord un acteur du monde agricole. Il est ainsi en relation avec différentes structures : entreprises, filières de produit, syndicats, banques, chambres d'agriculture…
Il peut avoir des engagements au sein de certaines d'entre elles.
Il agit sur des territoires : le canton où il est élu MSA, son lieu de travail, son lieu d'habitation, la zone de voisinage et de relations professionnelles…
Il est éventuellement élu municipal, bénévole dans une association, père et/ou mère de famille… étant pris dans un réseau de relations au moins aussi important que le réseau professionnel.
Avec la réforme des élections de 2005 et le regroupement des caisses, des problématiques concrètes se sont posées, telles que maintenir une bonne couverture territoriale et préserver la proximité avec les adhérents. C'est pourquoi une organisation spécifique a été mise en place au niveau régional.

L'organisation politique de la CRMSAB



Cette pyramide du réseau des élus de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne montre bien la volonté de respecter les valeurs "démocratie et responsabilité partagée".

Le rôle des instances

Le Conseil d'administration (CA)
Composé de 40 administrateurs, il est le garant de la mise en œuvre des politiques de protection sociale, d'action sanitaire et sociale, et de prévention santé et sécurité au travail.
Il préconise une offre de service sur les territoires et une politique d'animation de l'échelon local.

La Commission Vie Institutionnelle (CVI)
Elle donne un avis au CA sur la politique d'animation de l'échelon local et sur la vie institutionnelle MSA.
Elle gère la formation des élus.

Le Comité de Protection Sociale des Non Salariés (CPSNS) et le Comité de Protection Sociale des Salariés (CPSS)
Ces comités donnent des avis sur les mesures à prendre dans l'application des textes législatifs et réglementaires, le recouvrement des cotisations et le versement des prestations. Ils organisent la politique de prévention et de sécurité au travail de la caisse.

Le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale (CPASS) et Famexa
Le CPASS propose au Conseil d'administration les orientations de l'action sociale ainsi que les moyens financiers et humains. Il donne un avis sur les demandes de subventions et attribue les aides individuelles directes. Il est composé paritairement de salariés et de non salariés.
Les membres non salariés du CPASS participent également au Famexa dont l'objectif est d'accompagner les exploitants ayant des problèmes de santé : aide pour le remplacement du chef d'exploitation en arrêt de travail, prise en charge de soins ou d'appareillages…

La Commission de Recours Amiable (CRA)
Elle statue sur les recours formulés par les adhérents pour les cotisations, les prestations ou les remises de majorations. Elle est composée paritairement d'administrateurs salariés et non salariés.

La Commission Santé
Elle traite des questions relatives à l'assurance maladie et plus précisément de gestion du risque. Elle préconise la participation de la MSA à l'organisation de l'offre de soins et à la promotion des campagnes de prévention, à travers un programme annuel d'actions.
Elle est composée paritairement d'administrateurs salariés et non salariés.

Les Comités Départementaux (CD)
Au sein de chaque département, ils sont composés de dix administrateurs et de neuf membres désignés parmi les délégués. Chaque comité départemental est le relais entre les comités de l'échelon local et le conseil d'administration pour la mise en œuvre de la politique d'animation.

Les Comités de l'Échelon Local (CEL)
Ils regroupent sur plusieurs cantons les élus MSA qui participent à l'information et aux actions d'animation MSA initiées sur les territoires.
Ils sont à l'écoute des besoins locaux. Les actions qu'ils proposent doivent permettre de favoriser le lien entre les assurés et les services de la MSA et/ou répondre aux attentes exprimées localement.

Les orientations 2010-2015

Le choix et la dimension des projets collectifs sont laissés à l'appréciation des comités de l'échelon local, si possible en cohérence avec la politique définie par le Conseil d'administration.
Afin qu'une réelle dynamique existe, des échanges réguliers ont lieu tout au long de l'année entre le Président, les Vice-Présidents, l'administrateur relais et l'animateur de l'échelon local. Chaque année, les comités de l'échelon local mettent en place au moins une action, soit seuls ou en commun avec d'autres CEL.
Toutefois, pour préciser les champs d'action de ces projets collectifs, après consultation des délégués, des Présidents et Vice-Présidents, et des membres des Comités départementaux, le Conseil d'administration va prochainement valider un plan Vie Institutionnelle pour la fin du mandat. ■

s territoires

Sur le vif

Jacqueline Gaudillière, Chalon-sur-Saône

Animateur du milieu rural

Jacqueline Gaudillière préside le comité de l'échelon local de Chagny, Chalon-sur-Saône, Couches et Givry. Cette ancienne chargée de clientèle, enthousiaste et toujours volontaire, ne manque pas d'idées pour impliquer les délégués MSA dans de nouvelles actions locales.

Retraitée depuis 2006, Jacqueline Gaudillière a travaillé pendant 41 ans au Crédit agricole dans le secteur de Chalon-sur-Saône. Embauchée à seulement 19 ans, cette dynamique chalonnaise a gravi les échelons pour devenir "chargée de clientèle". « *Battante* » comme elle se définit elle-même et « *aimant le contact avec les gens* », elle s'est très vite retrouvée déléguée du personnel et membre du comité d'entreprise. Des responsabilités qui lui ont valu d'être sollicitée pour devenir déléguée MSA en 1984. « *J'ai accepté parce que c'est quand même notre sécurité sociale. La MSA a un conseil d'administration qui la différencie du régime général : je pensais que c'était important de s'y investir* », confie Jacqueline. N'étant pas du tout issue du milieu agricole, l'élue dit avoir « *appris son rôle sur le terrain* » : c'est-à-dire « *faire le relais entre l'adhérent et la MSA* ». Le jour même de son départ en retraite en 2006, on lui demandait de devenir administratrice. Ce parachutage lui a valu une immersion accélérée au sein du conseil d'administration de la MSA à Mâcon. Jacqueline a assumé cette responsabilité jusqu'en 2010, année de la fusion des MSA de Bourgogne. Depuis, toujours déléguée, elle préside le comité de l'échelon local de Chagny, Chalon-sur-Saône, Couches et Givry.

Aller au devant des adhérents

« *Le délégué représente la MSA localement. Il doit aussi être un animateur en milieu rural* », explique Jacqueline. À ce titre, les délégués participent aux actions conduites par l'échelon local. « *En 2011, nous avons été sollicités par trois étudiants en BTS du lycée de Fontaines qui souhaitaient organiser un concours de bovins limousins. Nous sommes allés tenir un stand MSA sur le concours. C'était une manière d'encourager l'initiative de ces jeunes et aussi de se faire connaître de nos adhérents. En août dernier, nous avons également participé au concours départemental de labours organisé par les jeunes agriculteurs à Couches. Nous nous sommes associés aux délégués de l'échelon local des Monts et du Creusot. Ce fut une excellente rencontre, très enrichissante et sympathique. Nous avions créé un jeu de piste pour les enfants. Nous faisions remplir un questionnaire aux adhérents rencontrés pour mieux connaître leurs attentes. Des lots étaient remis aux enfants et un tirage au sort mettait en jeu des kits de sécurité. Nous avons reçu beaucoup de monde sur notre stand. Les gens étaient ravis qu'on se présente à eux !* », raconte Jacqueline.



Moments de convivialité

Cette année, le comité de l'échelon local prépare un "marché de produits locaux" à Chalon-sur-Saône. Pour ce projet, Jacqueline et son équipe sont associées à la Commission des agricultrices de la FDSEA, représentée par Colette Perrot. Ce marché aura lieu un samedi, le 14 avril prochain, en plein centre ville. Un stand MSA y sera tenu. « *Nous aimerions y donner des conseils de santé liés à la nourriture : pourquoi pas des recettes de cuisines "diététiques" à base de produits du terroir…* », confie Jacqueline. À l'heure des préparatifs, la présidente de l'échelon local ne cache pas qu'il est toujours un peu difficile de motiver les délégués. Mais la bouillonnante sexagénaire ne ménage pas ses efforts pour parvenir « *à faire bouger les gens* » ! Et la méthode est efficace ! « *À chaque fois, nous arrivons à former une bonne petite équipe. Chaque action donne lieu à de supers souvenirs ! À la fin, nous nous ménageons toujours un moment de convivialité autour d'un petit pot… C'est très important pour que les langues se délient ! Aujourd'hui, nous formons une bonne équipe et nous nous entendons très bien* », conclut Jacqueline. ■

François Casado, Cosne-sur-Loire

« *L'isolement est le mal moderne de nos campagnes* »

François Casado est délégué départemental de la MSA Bourgogne dans la Nièvre. Il est élu du secteur de Saint-Amand-en-Puisaye-Donzy-Cosne-sur-Loire et très impliqué dans la vie locale auprès des organismes sociaux et professionnels. Aujourd'hui en retraite, il veut lancer une action de solidarité et de soutien vis-à-vis des adhérents de la MSA « qui n'osent pas » *faire connaître leurs difficultés économiques ou sociales, et le stress qui en découle.*

Quels sont les problèmes que vous identifiez chez les adhérents du secteur sur lequel vous êtes élu ?
François Casado : les risques psycho-sociaux, tels que le stress, apparaissent comme une nouvelle maladie. Comprenez-moi : avant on savait qu'untel ou untel était un mauvais payeur mais aujourd'hui c'est un phénomène nouveau qui émerge, des personnes qui, ayant toujours acquité leurs cotisations, se marginalisent à cause d'incidents de la vie divers, telle que la crise économique ou des événements familiaux trop lourds pour eux. C'est une tendance qui touche une nouvelle génération d'agriculteurs, qui ont des besoins, mais qui souvent n'osent pas s'en confier, ce qui les marginalise encore davantage.

Comment identifiez-vous les raisons de cette tendance ?
F. C. : dans la ruralité, quelqu'un qui a des difficultés est plus difficile à détecter. Les paysans sont plus branchés sur la nature et il n'est pas rare que même avec 40° de fièvre, un éleveur se lève pour aller soigner ses animaux, ce qui contribue encore plus à un repli sur soi. Autrefois, la solidarité jouait à plein mais la désertification a clairsemé les troupes et finalement, aujourd'hui, l'isolement est le plus grand mal qui touche les agriculteurs. Et surtout, chaque cas est particulier, ce qui appelle une réponse unique.



Concrètement, en tant qu'élu MSA et à l'aune de votre expérience, que comptez-vous proposer ?
Avec les élus du secteur, nous voulons mettre en place un système local d'alerte et de soutien, en partenariat avec les intercommunalités et les organisations professionnelles agricoles. De sorte que quelqu'un qui souffre dans son coin ne puisse plus se sentir isolé. C'est un rôle d'impulsion dont nous ne sommes qu'au tout début. Nous voudrions mettre en place des formations avec des psychologues et puis servir de courroie de transmission vis-à-vis des services sociaux qui existent déjà. Encore faut-il savoir les alerter. Toute la subtilité de notre action réside dans le fait d'aller chercher les personnes en difficulté et d'avoir un regard délicat à leur égard. Par exemple, un éleveur qui est obligé de décapitaliser pour avoir les moyens de se soigner, il faut que nous allions le chercher tout en respectant scrupuleusement sa dignité. Un paysan n'est pas fier, il est digne. Tout le problème réside dans le relationnel et la communication. Dans une société qui est en train de se couper, avec une désertification qui s'intensifie, et où le rapport rentabilité/investissement ne correspond plus, c'est essentiel de recréer du lien, de la connivence d'intérêts entre interlocuteurs issus d'un même sérail.

Et quelles solutions pourrez-vous apporter ?
F. C. : un délégué de base a le contact avec le sommet de la pyramide mais cela n'exclut pas un contact avec les structures et les organismes de terrain, par exemple, pour solliciter une aide économique ou financière ou un suivi médico-social... ■

En bref

Appel à projets jeunes 2011

Deux premiers prix dans la Nièvre

Le 2 février dernier, sur 16 projets sélectionnés, le jury national de la Caisse Centrale MSA a décerné deux premiers prix à des jeunes de la Nièvre dans la tranche d'âge 13-17 ans. Rendez-vous était donné aux deux groupes de jeunes au Salon de l'agriculture pour la remise des récompenses.
Félicitations pour leurs projets en lien avec les nouvelles technologies, qui pour l'un appelle à la vigilance et l'autre, cherche à fédérer :

1er prix - Bourse de 2.500 € : "T'es Ho Net ?"
Des collégiens, qui participent au club vidéo du foyer de leur établissement, ont été choqués par les mésaventures survenues à deux de leurs camarades suite à la diffusion d'images les concernant, sans qu'ils le veuillent, sur des sites de réseaux sociaux. Accompagnés par la documentaliste et l'assistante d'éducation, ils souhaitent sensibiliser les jeunes aux dangers d'Internet. L'idée est de faire passer « *un message de jeunes aux jeunes* » par la réalisation de spots vidéo. Motivé, le groupe a déjà écrit cinq sketches et réalisé des romans photos sur le sujet.

2e prix - Bourse de 2.300 € : "RD Alambic"
Passionnés d'informatique, des jeunes qui se connaissent depuis la 6e, ont souhaité mettre leurs connaissances en la matière au service des autres. Au sein de leur association "RD Alambic", ils s'investissent dans différentes activités, telles que le développement de projets basés sur les jeux vidéo, l'organisation de rassemblements de joueurs sous forme de tournois, la création et la gestion technique de sites pour des particuliers ou associations, la mise en ligne de serveurs pour les joueurs de jeux vidéo ou la réalisation de projets cinématographiques avec une assistance sur le plan technique. Véritables petits génies en informatique, ils travaillent actuellement en collaboration avec un orthophoniste sur un projet de jeux de stimulations acoustiques.
Par ailleurs, dans le cadre du jury régional de la MSA Bourgogne, nous vous invitons à faire connaître autour de vous l'Appel à projets jeunes 2012 et les dates des différentes étapes :

Dates limites de dépôt des dossiers	Dates des jurys
15/05	30/05
31/10	14/11

TÉLESCOPIQUES... TÉLESCOPIQUES... TÉLESCOPIQUES...TÉLESCOPIQUES... TÉLESCOPIQUES...

Un investissement à raisonner

Devenu fréquent dans les exploitations de polyculture élevage, le chargeur télescopique est un investissement qui doit se raisonner en termes de puissance hydraulique, maniabilité, visibilité, ergonomie et précision, type de transmission, mais également confort de cabine - éventuellement climatisation -, suspension de la flèche…



Bien choisir

L'irruption sur le marché agricole des chargeurs télescopiques remonte au début des années 90. Avec des modèles désormais homologués sur route en traction, parfois équipés d'un relevage et d'une prise de force, ils tendent désormais à se substituer, dans certaines situations, au tracteur de ferme, et représentent environ 10 % de ce marché, soit plus de 4 000 exemplaires vendus par an. Aujourd'hui quelques constructeurs se partagent le marché français des chargeurs télescopiques à vocation agricole : Manitou (plus d'un tiers des matériels vendus), suivi par Merlo (estimé entre 10 et 20 %), Claas et JCB (à moins de 10 %), sans oublier John Deere, Caterpilar, New Holland (ancienne gamme Manitou avec un moteur Iveco), Schaeffer et Weidemann. Chacun d'entre eux dispose de ses spécificités et d'atouts, en fonction de l'utilisation recherchée.

Surtout pour les éleveurs

Les utilisateurs sont en majorité des éleveurs, qui apprécient particulièrement le profil surbaissé de ces chargeurs, et l'accès facile à l'intérieur des bâtiments qu'ils permettent. La flèche télescopique permet d'empiler des balles de foin ou de paille jusqu'à sept mètres de hauteur, voire plus. Elle s'allonge pour atteindre les mangeoires les plus reculées des étables à logettes, voire s'articule pour accéder à des recoins. Les céréaliers apprécient quant à eux la rapidité d'exécution dans les manœuvres de chargement - déchargement de remorques.

Comme la flèche est réservée au chargement, son système hydraulique est conçu en conséquence, procurant une force de levage de deux à trois fois supérieure à celle des chargeurs agricoles traditionnels, sans pour autant réduire la vitesse d'élévation. Désormais, la plupart des constructeurs proposent des modèles à flèche suspendue, afin d'améliorer le confort d'utilisation.

Convertisseur de couple ou transmission hydrostatique ?

Les matériels proposés aujourd'hui se rangent en deux catégories, selon que leur transmission est à convertisseur de couple ou hydrostatique. La première délivre une forte capacité de poussée indépendamment de la vitesse d'avancement de l'engin. Le point fort de la transmission hydrostatique réside dans la précision de la conduite, particulièrement appréciable lors de manœuvres délicates et dans les bâtiments exigus. A noter toutefois que la conduite est différente dans le cas d'une transmission hydrostatique: un appui trop rapide sur la pédale de droite, qui commande à la fois l'inclinaison du plateau de la pompe hydrostatique et le régime moteur peut entraîner une perte de motricité. Les concepteurs choisissent généralement une transmission à convertisseur de couple et une boîte de vitesses à quatre, voire cinq rapports. Ce dernier rapport cible en particulier les utilisateurs qui privilégient le transport. De cette façon, le convertisseur adapte le couple et la vitesse de déplacement à l'effort à produire. Un autre critère de choix réside dans la position du moteur, à l'arrière tel qu'il l'était historiquement, ou sur le côté sur certaines nouvelles versions. La visibilité est renforcée dans le second cas mais les rapports d'équilibre à vide et en charge sensiblement modifiés, pouvant nécessiter un gonflage à l'eau des roues arrière dans la configuration moteur latéral.

Manitou a mis au point le circuit hydraulique *«load sensing»*, qui permet plusieurs fonctions simultanées tout en limitant la vitesse de chacune d'elle (diviseur de débit).

La très grande manœuvrabilité des chargeurs télescopiques est un de leurs principaux points forts : avec leurs quatre roues à direction indépendante, ils pivotent très facilement dans les allées des étables à logettes. Ils peuvent longer un mur ou une clôture de très près, les quatre roues orientées dans la même direction.

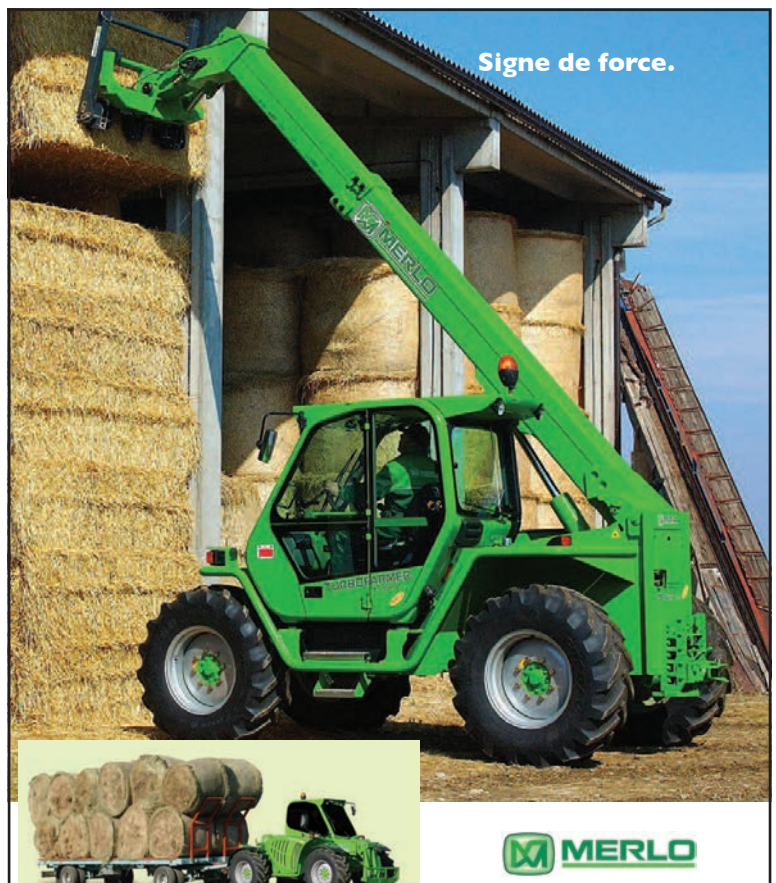
Afin d'assurer une bonne visibilité, le siège est disposé pour que le conducteur puisse scruter les alentours. Le positionnement latéral du moteur a pour but d'améliorer la visibilité, mais c'est au détriment de la stabilité de l'ensemble. New Holland a quant à lui axé ses efforts dans le dessin du capot. Côté confort, la plupart des constructeurs ont mis l'accent au cours des dernières années sur la réduction des bruits en cabine (Manitou, Claas), et la ventilation de celle-ci (JCB).

Notons enfin l'arrivée de nouveaux accessoires dédiés ou adaptables au télescopique. C'est le cas par exemple du godet pailleur à turbine Sigma, qui permet de pailler des bottes rondes et rectangulaires jusqu'à 15 mètres. Une fois la botte chargée sur le godet-pailleur, la fonction turbine actionne le moteur. Quand elle atteint son régime nominal de ± 5 s, le fond alternatif guide la botte vers le démêleur qui alimente la turbine et démarre le paillage.

AC POUR LA HAUTE-SAÔNE AGRICOLE ET RURALE



AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille — 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois — 03 80 96 08 05
BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles — 03 86 38 97 09
ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour — 03 86 26 33 93
SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel — 03 86 75 20 98
Antenne à Nuit/Ravière — 03 86 55 71 56
Antenne à Leuglay — 03 80 81 86 60
SARL MORTIER
21 Censerey — 03 80 84 43 76
71 St Bonnet — 03 85 24 72 05
SOMAC
89 Perrigny — 03 86 94 25 70
89 Soucy — 03 86 86 63 19



MERLO
La suprématie des idées
www.merlo.com

VOS CONCESSIONNAIRES

Ets GAUVAIN · Is/Tille — 03 80 95 46 95
Sarl MANIÈRE · Verrey/Salmaise — 03 80 35 80 66
Ets MORISOT · Terrefondrée — 03 80 81 01 56

TÉLESCOPIQUES... TÉLESCOPIQUES... TÉLESCOPIQUES...TÉLESCOPIQUES... TÉLESCOPIQUES...

Huit critères de choix

Hauteur de levage

- Machines standards de 6/7 mètres ou machine compact d'une hauteur de levage inférieur à 6 mètres, le gabarit d'un chargeur télescopique est proportionnel à ses capacités.
- Avec des bâtiments hauts et sans restriction pour les manœuvres, les modèles 7 mètres seront les plus adaptés.
- Dans une exploitation avec bâtiments anciens et passages exigus, un appareil 6 mètres aux dimensions inférieures sera préféré.
- Pour la manutention dans des espaces très restreints, modèle compact ou super compact (moins de 2 m de haut et de large) sera adapté. Attention, ces machines sont conçues pour évoluer dans la cours de ferme, mais pas adaptées pour les travaux aux champs.

Capacité de levage

- Pour les chargeurs télescopiques standards, 3 tonnes à 3,3 tonnes sont des capacités courantes et suffisantes pour la plupart des outils.
- Pour une utilisation intensive, avec de gros outils, des machines avec des capacités de 3,5 à 4 tonnes seront préférées ; notez que les machines de grosse capacité sont plus lourdes.

Stabilité et sécurité

- Un empattement long favorise la stabilité et évite que la machine ne tangue sur route.
- Une machine basse et large sera plus stable dans les dévers et limitera les risques de renversement.
- Les systèmes de coupure des mouvements aggravants, qui stoppent l'allongement du bras afin d'éviter le basculement de l'appareil vers l'avant, apportent une sécurité accrue pour les conducteurs non expérimentés, stagiaires…

Maniabilité, braquage

- Conçu pour manœuvrer dans tous types de situations et d'endroits, le chargeur télescopique se doit d'être très maniable ; le rayon de braque à l'extérieur des pneus, mais aussi à la pointe du godet est très important.
- La démultiplication de la direction, c'est-à-dire le nombre de tours de volant de butée à butée est un élément de confort, de même que le réalignement automatique des roues.
- La visibilité sur l'orientation des roues (garde-boues) est source de sécurité.

Circuit hydraulique

- Les mouvements du bras d'un chargeur télescopique et l'animation des outils requièrent des vérins voir moteurs hydrauliques, sollicitant en permanence la pompe hydraulique.
- Un circuit Load Sensing avec pompe à pistons à débit variable, qui fournit débit et pression à la demande, est source de performances, fiabilité et économie.
- 110 l/mn (jusqu'à 150 l/mn sur les machines de grosse capacité) permettent une bonne rapidité des mouvements et l'utilisation de plusieurs mouvements simultanés.
- L'importance des distributeurs compensés pour une commande simultanée de toutes les fonctions est source de confort de travail et productivité (tous les mouvements sont cumulables et proportionnels).
- La ligne double effet en bout de flèche avec débit continu permet de faire fonctionner les godets dessileurs, balayeuses, sans avoir à maintenir le bouton sur la poignée
- Les systèmes de décompression évitant d'arrêter le moteur pour faire chuter la pression dans prises hydrauliques s'avèrent fort appréciables.

Puissance du moteur

- Une puissance de 100 chevaux s'avère suffisante pour la plupart des opérations de manutention / chargement (attention aux pertes plus importantes liées aux transmissions hydrostatiques et renvoi d'angle / boîtier de transfert, restituant moins de puissance aux roues).
- Une puissance supérieure de 120 / 125 chevaux sera appréciée pour les travaux intensifs, les déplacements en côtes et la traction de remorques.
- Le dimensionnement suffisant du radiateur moteur et sa facilité d'accès pour le nettoyage, sont deux critères important pour les utilisations intensives en période estivale.

Transmission / boite de vitesses

- Transmission mécanique avec convertisseur de couple ou transmission hydrostatique, apportent la souplesse et progressivité nécessaire à l'utilisation d'un chargeur télescopique ; l'utilisation est différente d'un concept à l'autre, la poussée étant plus "franche" avec une transmission mécanique. En manutention pure et travaux légers, l'hydrostatique est appréciable.
- La vitesse d'évolution sur route est à considérer dès lors que des déplacements sont nécessaires ; la différence entre une machine qui évolue à 32/34 km/h ou 40 km/h est flagrante.
- La qualité des pneus est très importante ; carcasse radiale, dimensions, marque, pression.

Confort

- Plusieurs critères participent au confort de l'opérateur, à commencer par la hauteur du seuil de cabine et le nombre de marches pour y accéder. Le chauffeur montant et descendant très souvent du poste de conduite, une cabine basse limitera la fatigue, le mal de dos, les risques de chutes (elle facilitera aussi l'accès sous les bâtiments bas).
- Des commandes simples et logiques, un tableau de bord clair, facilitent la prise en main et limitent les risques d'erreur par les réactions naturelles du chauffeur.
- Un bon siège suspension pneumatique participe au confort général de la machine, mais dès lors que les déplacements sont fréquents sur routes, dans les chemins ou aux champs, la suspension de flèche améliore grandement la stabilité de la machine. Les secousses sont amorties, préservant l'intégrité de la machine, de l'outil et la santé du conducteur.
- Avec la cabine située côté gauche, la visibilité à droite est d'autant plus limitée dès que le bras est légèrement levé ; avec l'habitude, le conducteur sait que là où il est passé en avançant, il passe en reculant. Pour la sécurité un bip de recul et de bons rétroviseurs sont indispensables.
- La surface vitrée (permettant une bonne visibilité vers le haut) étant importante sur un chargeur télescopique, l'air conditionné est très apprécié pour les travaux d'été et pour éliminer la buée sur les vitres en hiver.

▶ Nouveautés

Des télescos entièrement redessinés



L Vimond

Les nouveaux chargeurs télescopiques lèvent 2,2 à 3,5 tonnes à une hauteur de 5,2 à 7 m.

Massey Ferguson lance une nouvelle gamme de chargeurs télescopiques, baptisée 9000, composée de quatre modèles. Les trois plus gros arborent un nouveau châssis court et large intégrant un point de pivot de la flèche abaissé pour une plus grande visibilité. Sur ce point, la cabine, élargie de 7 centimètres, dispose d'un pare-brise arrondi assurant le suivi de la charge tout au long de sa montée. La vitre arrière s'arrondit en allant vers la droite, du fait du montant arrière avancé pour ne pas générer d'angle mort sur l'arrière droit. Un nouveau joystick à commandes proportionnelles permet de piloter les différentes fonctions hydrauliques. L'accès au radiateur et aux principales pièces d'entretien courant autour du moteur Perkins a été amélioré. Côté transmission, deux gammes mécaniques à commande électrique se combinent à l'hydrostatique. En option, Massey Ferguson propose une suspension de flèche. Plus compacte que le reste de la gamme, avec 1,98 mètre de haut et 1,83 mètre de large, le 9205 complète la gamme vers le bas. Animé par une transmission hydrostatique, il se déplace à la vitesse maximale de 25 km/h.

L.V.

Trois télescos très compacts



G. Coisel

La conception du circuit hydraulique permet un accès direct aux principaux organes, depuis le côté droit de la machine, sous le capot.

Bourgoin s'affirme sur le marché des chariots télescopiques compacts avec trois modèles totalement remodelés. En cabine, en plus d'un nouveau tableau de bord plus ergonomique, les CT reçoivent un monolevier à commandes basse pression. L'inverseur et le sélecteur de vitesse, font leur apparition à gauche du volant. La cabine bénéficie d'une suspension mécanique.

La motorisation quatre cylindres (50 à 75 ch) est signée Kubota. Chaque modèle développe respectivement 2 434, 2 615 et 3 331 cm3. La conception du circuit hydraulique permet un accès direct aux principaux organes, depuis le côté droit de la machine, sous le capot. Deux pompes à engrenage, l'une pour la direction et l'autre pour les accessoires, mais un seul filtre pour les deux, équipent chaque télescopique. En option. Ils peuvent recevoir une sortie de prise de force. Le plus petit des modèles se démarque par sa compacité (1,43 mètre de largeur).

G. Coisel

Hauteur de levage (m) : 4,80 ; 5 et 5,20
Capacités (kg) : 1 500, 2 200 et 2 500





TÉLESCOPIQUES... TÉLESCOPIQUES... TÉLESCOPIQUES...TÉLESCOPIQUES... TÉLESCOPIQUES...

▶ Nouveautés

Merlo

Un concept de télescopique hybride



Merlo avance dans les télescopiques de demain avec le premier chargeur hybride diesel, électrique.

Merlo a présenté au Sima 2011, le premier modèle de chariot télescopique hybride.

Le constructeur Merlo assure que les performances de ce premier modèle de chariot télescopique hybride sont équivalentes au modèle thermique. Il offre ainsi une capacité de charge de 4 tonnes avec une hauteur de levage de 7 mètres. Le système hybride Merlo nécessite un petit moteur diesel moins puissant et moins gourmand que ces équivalent classique. C'est un moteur Kubota de 55 kW qui assure ce rôle, complété d'un générateur/moteur électrique à aimants permanents de 50 kW gérés par un microprocesseur. C'est ce dernier composant qui assure la bonne intelligence entre les deux générateurs. En mode thermique, le déplacement de la machine est le résultat de l'énergie générée par le moteur diesel et par les batteries au lithium ; une puissance d'environ 100 kW est alors disponible avec la boîte de vitesses mécanique. Le rapport poids/puissance est le même que celui d'un Panoramic traditionnel doté d'une transmission hydrostatique et offre la même force de traction et la même vitesse maximale de 40 km/h. En mode hybride, le télescopique devient quasiment silencieux. Le moteur diesel est alors disponible à la fois comme source directe d'énergie et comme chargeur de batteries. Le dispositif électronique de gestion du système choisit automatiquement la meilleure solution en termes d'efficacité et d'émissions polluantes. La puissance peut être entièrement dirigée à la ligne de transmission ou bien divisée entre la transmission et les dispositifs hydrauliques. Tout surplus de puissance est destiné à recharger les batteries. En mode "100 % électrique", le moteur électrique alimente la ligne de transmission et le moteur diesel est éteint.

C'est le mode idéal pour travailler en intérieur comme dans un tunnel ou n'importe où, où il faut réduire les émissions polluantes et sonores, surtout pour les travaux de nuit. Dans ce mode, l'autonomie est de 2 heures et demi. Aucune information n'est encore disponible quant à sa date de commercialisation.

Chargeuses articulées télescopiques

Un passe-partout à gros débit

Marché de niche, les chargeuses articulées télescopiques plaisent pour leur maniabilité et leurs débits de chantier.



L Vimond

Depuis 2010, les chargeurs articulés télescopiques doivent être homologués contre le renversement (Rops) et la chute d'objet (Fops).

« *Quand on a goûté aux articulés, on ne revient pas aux télescopiques classiques* ». C'est le ressenti d'une grande majorité d'utilisateurs de chargeurs télescopiques articulés. Largement démocratisé en Grande-Bretagne, pays où il s'est développé notamment sous les couleurs Matbro et JCB, ce concept de chargeurs télescopiques a mis du temps à se faire connaître en France. Mais ce petit marché est en passe de se développer.

À l'aise dans les endroits exigus

S'il existe un endroit où les articulés se démarquent, c'est bien dans les bâtiments d'élevage, grâce à une maniabilité hors-pair. Toujours aligné par rapport aux roues avant, le godet du chargeur articulé génère moins de porte-à-faux extérieur dans les virages qu'un châssis fixe. De même, du côté intérieur du virage, il est parfois nécessaire dans les endroits exigus de jeter un coup d'œil pour vérifier si ça passe au milieu sur un châssis rigide. Sur un articulé, si les roues avant passent, tout passe.

Sa grande force réside également dans le fait que l'outil frontal se déplace latéralement lorsque l'on tourne le volant sur place, alors que ce n'est pas le cas sur un télescopique à châssis rigide. Les manœuvres sont courtes, du fait que l'outil est plus rapidement aligné, et l'accès aux endroits exigus nécessite moins de manœuvres, ce qui se traduit par des débits de chantier plus élevés. Selon les constructeurs, les gains en débit de chantier atteignent 20 à 50 % de plus qu'un télescopique rigide aux capacités de charge et à motorisation comparables.

Haute et large, la cabine offre un bon confort au chauffeur, ainsi qu'une très bonne visibilité panoramique. En comparaison, le télescopique rigide pêche par un angle mort important sur le côté droit. Cette hauteur devient cependant un handicap lorsque l'on navigue dans les bâtiments bas.

De par son centre de gravité plus haut, l'articulé souffre également d'une stabilité moindre, d'autant plus lorsqu'il est complètement braqué.

Au chapitre des bémols, signalons par ailleurs la portée jugée trop limitée (5,20 m pour des modèles de 130 chevaux) par certains agriculteurs, ainsi que le prix : *« Un articulé télescopique TM 310 (130 ou 145 chevaux, 3,1 tonnes de capacité de charge, 5,20 mètres de hauteur maxi) coûte le même prix qu'un châssis fixe de 4 tonnes et 7 mètres de capacité »*, illustre Fabien Lelièvre, chef produits **JCB.**

AGROVECTOR Vous pouvez compter sur eux !

Les 5 modèles de la gamme Agrovector avec leur capacité de levage de 2,9, 3,5 et 4 t à une hauteur de 5,80 à 9 m répondent à toutes vos attentes, que vous soyez éleveurs ou céréaliers. Leur compacité et leur centre de gravité bas leur procurent une maniabilité exceptionnelle.

Demandez nous une présentation détaillée et vous serez surpris !



MALECOT POIRIER AGRI

58 St Loup **03 86 26 24 49**

58 Varennes Vauzelles **03 86 71 62 90**
18 Crézancy **02 48 79 02 30**

NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
Ets Bourgeat - *Varzy*
Ets Huygen - *Béon*
Hydroméca - *Thou*
Ets Voisin- *Château-Chinon*

La puissance d'un leader

DEMANDEZ une DÉMO
d'un TELESCOPIC JCB 536-70
au 03 80 27 08 00





VOTRE CONCESSIONNAIRE

Sarl GIACOMEL
21 - Auxonne

JCB AGRI

Sureau Agriculture

40 agriculteurs en visite chez Kuhn



Les 23 et 24 février dernier, 40 agriculteurs de l'Yonne, la Nièvre et la Côte d'Or, invités par Marc et Sébastien Sureau, ont visité les usines Kuhn en Alsace. A son arrivée en Alsace, le groupe a visité une cave avant d'être accueilli par Christian Fischer, directeur commercial du groupe Kuhn pour la France. Le lendemain, les agriculteurs ont visité un process de fabrication complet : de la fonderie à l'assemblage des machines en passant par l'usinage et la chaîne de contrôle par un robot en sortie de chaîne. Dans le laboratoire, ils ont aussi pu apprécier les tests de qualité et de résistance de l'acier qui sert à fabriquer les machines. Autour d'une bonne choucroute, les agriculteurs ont échangé avec les dirigeants du groupe alsacien, un moment toujours apprécié de part et d'autre. Ensuite, le groupe a visité le dernier bâtiment construit, le MGM, centre de compétence pour l'assemblage des grandes machines Kuhn, construit en 2008, sur un terrain de 26 ha et qui représente une surface couverte de 26 000m². Le MGM regroupe trois métiers: la peinture poudre avec traitement de surface par cataphorèse, la logistique, pour garantir l'approvisionnement des lignes avec flexibilité et dans les délais, et l'assemblage du produit fini à la commande. Dans le MGM sont assemblés les outils grande largeur : andaineurs doubles, combinés de fauche, faneuses, combinés de semis, faucheuses conditionneuses…Au terme de ce voyage, le concessionnaire New Holland se félicitait de la convivialité dont les participants avaient fait preuve durant cette escapade… l'Alsace est une région bien accueillante.

Agronomie - Développement durable

Visites techniques grandes cultures du 1er au 7 avril

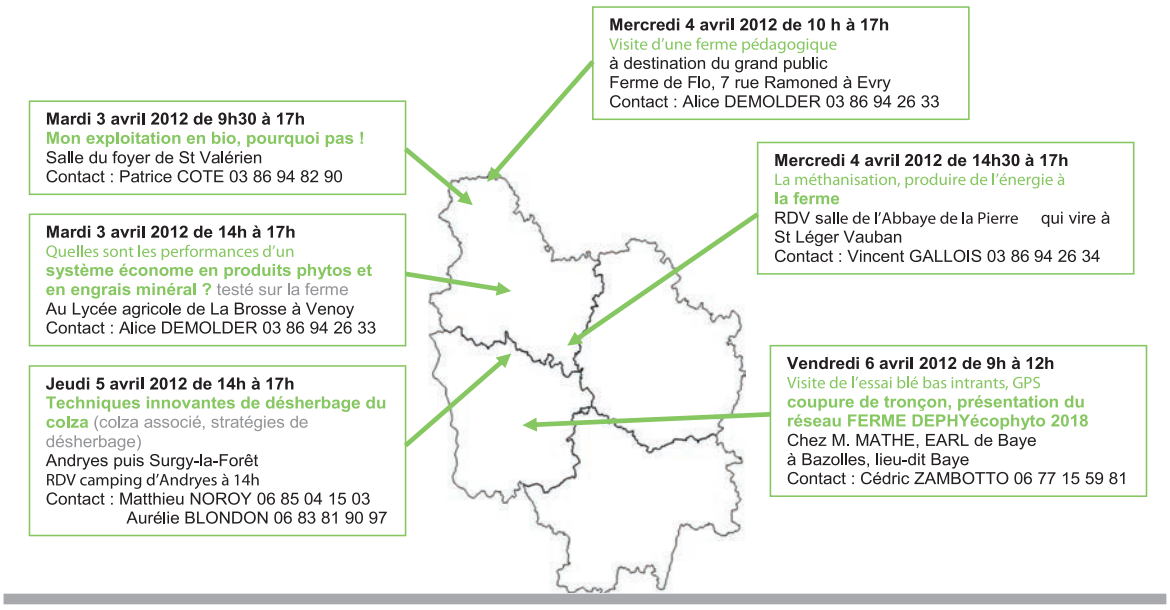
Les Chambres d'Agriculture de Bourgogne et les agriculteurs de Bourgogne vous invitent à 6 visites et réunions techniques, organisées à l'occasion de la Semaine du Développement durable.

Les 6 réunions et visites programmées ont pour objectif de présenter et discuter les résultats récents de la recherche et du développement. Innovation technique, systèmes de culture, agriculture biologique, méthanisation seront à l'ordre du jour !

CHAMBRES DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE

Pour en savoir plus

- Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Damien Ronget Tél. 03 80 28 81 20
- Chambre d'Agriculture de la Nièvre, Michaël Geloen Tél. 03 86 93 40 71
- Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, Antoine Villard Tél. 03 85 29 56 22
- Chambre d'Agriculture de l'Yonne, Christophe Vivier Tél. 03 86 94 22 26
- Chambre d'Agriculture de Bourgogne, Marie-Sophie Petit Tél. 03 80 48 43 23



Rendez-vous le 20 avril

Tout savoir sur le guidage GPS avec les élèves du lycée agricole de Quétigny

Dans le cadre d'un projet d'initiation et de communication, quatre élèves du lycée agricole de Quetigny, en partenariat avec le groupe John Deere et le Crédit Agricole, organisent une demi-journée de sensibilisation et de démonstration sur le thème du guidage par GPS dans l'agriculture. C'est l'exploitation du lycée agricole de Quétigny qui accueillera à Tart-le-Bas (21110) la manifestation le jeudi 12 Avril à partir de 14h00. En proposant cette manifestation aux agriculteurs de la région, le groupe d'élèves apporte sa contribution au développement d'une agriculture qui allie productivité, économie et respect de l'environnement. La fonction de développement agricole (animation et expérimentation) de l'exploitation agricole du lycée de Quétigny en fait un choix judicieux comme support à la réalisation d'un tel projet.

Le GPS s'impose dans le paysage agricole… Et dans la plaine de Genlis

Technologie en plein essor, le GPS a su se faire une place dans le monde agricole grâce à des avantages de taille qu'il peut offrir aux agriculteurs. Par son orientation céréalière, la région de Genlis est prédestinée à accueillir cette technologie. Colza, oignons, moutarde ou encore maïs sont autant de cultures importantes par les surface emblavées qu'elles concernent et sont prédisposées à recevoir une *«agriculture de précision»*. Les sommes engagées en intrants sur les cultures et une valeur ajoutée importante sont des critères décisifs en faveur du choix de cette technologie.

Un groupe international comme partenaire

Leader mondial dans les ventes de matériel agricole, le groupe John Deere a accepté de participer à cette journée. Par l'intermédiaire de son concessionnaire local, les Ets Giacomel à Auxonne, le groupe offre en effet, une multitude de solutions de guidage adaptées aux besoins des agriculteurs avec différentes précisions possibles pour tous types de travaux à réaliser. Pour cette demi-journée, les Ets Giacomel mettent à disposition, en plus de son service technique qui sera chargé de l'animation, un panel de matériels et d'équipements destinés à des démonstrations au champ ou en poste fixe. Nous pourrons donc y trouver plusieurs tracteurs, un pulvérisateur, etc…

La manifestation aura lieu le jeudi 12 avril après-midi à la ferme du lycée agricole de Quetigny, à Tart-le-Bas. Elle débutera à 14h00 par une courte présentation *«théorique»* du fonctionnement de la technologie GPS et la majorité de l'après-midi sera consacrée à des démonstrations au champ et à des échanges avec les intervenants. La manifestation se conclura par une collation en fin d'après-midi.

Méthanisation

Les agriculteurs s'intéressent à la "petite" méthanisation

Le 8 mars dernier, 23 bourguignons se sont retrouvés au lycée agricole de la Motte-Servolex (Savoie - 73) pour une journée technique organisée par la Chambre d'Agriculture de Bourgogne sur le thème de la méthanisation infiniment mélangée.

Parmi ces 23 personnes, étaient présents des agriculteurs-éleveurs de la Nièvre, de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, des techniciens des Chambres d'agriculture de Bourgogne, des agents des collectivités territoriales de Saône-et-Loire, de la DDT 71 et des responsables de l'Ademe Bourgogne, signe que la méthanisation est de plus en plus envisagée dans le cadre de projets territoriaux.

Au cours de cette journée, les agriculteurs ont pu visiter l'unité de méthanisation du lycée agricole ainsi que son système de séchage solaire de fourrages. Ce méthaniseur a démarré en juillet 2011 et "*digère*" annuellement près de 2 400 tonnes de matière (fumier de bovin, lisier, drèches de pommes, issues de céréales, déchets d'industrie agro-alimentaire, etc.). L'électricité produite par la combustion du biogaz émis par la matière est revendue en intégralité au réseau ERDF. La chaleur sert à chauffer le digesteur à une température avoisinant les 38°C ainsi que les serres horticoles, l'eau de la fromagerie, le laboratoire pour l'élevage d'escargots et les bureaux de l'exploitation du lycée.

L'après midi a été consacré à la visite de l'unité de méthanisation de l'EARL Mercier à Esserts-Blay (à proximité d'Albertville). Cette unité, plus importante en volume, "*digère*" plus de 8 000 tonnes de matière et se différencie par sa technicité et sa technologie. En effet, il s'agit d'une cuve en acier inoxydable, n'ayant pas de post-digesteur. Les matières principales entrantes pour alimenter le digesteur sont le lisier et le fumier d'un troupeau de 250 vaches de race Abondance et Tarine ainsi que le lactosérum provenant de la fromagerie située à proximité. Les eaux brunes et blanches de la salle de traite sont également ajoutées à ce mélange.

Les deux exploitants reconnaissent que gérer un méthaniseur est aussi astreignant que de s'occuper d'un troupeau de bovins, c'est-à-dire que cela représente un travail quasi quotidien d'au moins 30 minutes. Grâce à la participation financière de leurs partenaires (Ademe, Conseil régional de Rhône-Alpes, Conseil Général de Savoie, etc.), ces éleveurs estiment un retour sur investissement entre 7 à 9 ans, la méthanisation étant un projet à long terme.

Rendez-vous pour une prochaine journée en Vendée courant le mois de mai afin de découvrir un autre procédé de méthanisation, la méthanisation par voie sèche.

BAPTISTE GILLOT, CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE

En bref

Pour plus d'information sur la méthanisation, contactez le relais Agri-Energie de votre département ou Baptiste GILLOT à la Chambre d'Agriculture de Bourgogne au 03.80.48.43.41 ou par mail à l'adresse suivante : baptiste.gillot@bourgogne.chambagri.fr ainsi que Bertrand Aucordonnier, Responsable méthanisation à l'Ademe Bourgogne au 03 80 76 89 76 ou par mail à l'adresse suivante : bertrand.aucordonnier@ademe.fr .

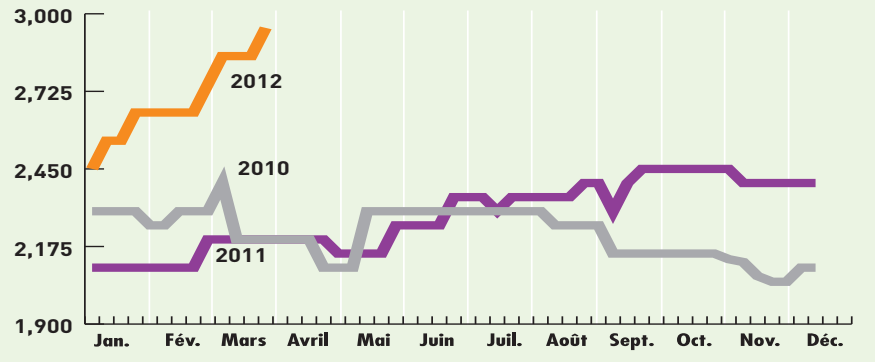
Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 21/03/12	Corbigny 12/03/12	Bourg-en-Bresse 27/03/12	St Christophe-en B. 21/03/12	M.Engilbert *maxi* 20/03/12	National : 21 au 27/03/12
Effectifs		-	486	514		-	
Génisses	U	3,95 €		4,20 €	4,27 €	-	3,97 €
	R	3,80 €		3,80 €	3,96 €	-	3,67 €
	O			3,40 €	-	-	3,18 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		4,27 €	-	
	R	-	-		3,96 €	-	
Vaches	E	-	-		-		
	U	3,85 €	nc	3,75 €	3,94 €	2,68 €	3,82 €
	R	3,70 €	nc	3,60 €	3,66 €	2,34 €	3,57 €
	O	3,40 €	nc	3,25 €	3,20 €	2,16 €	3,15 €
Taureaux	U	-	-	3,15 €	3,10 €	2,04 €	2,90 €
	R	-	-	3,05 €	3,00 €	-	2,95 €
Broutards (240-390 kg) *maxi*			3,23 €				
Génisses (16-24 mois) *maxi*			2,14 €				

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 19/03/12 au 25/03/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,73 €	2,63 €
350 kg	-	2,64 €	2,58 €
400 kg	-	2,58 €	2,52 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,46 €	2,40 €
500 kg	-	2,37 €	2,32 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,31 €	2,25 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,15 €	2,10 €

Tendance :

Tendance à la hausse, surtout sur les animaux légers.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 19/03/12 au 25/03/2012*

Jeunes Bovins Etat engraissement 3	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	Inc	3,95 €	3,78 €				
Races mixte		-	3,56 €	3,53 €	3,50 €		
Races lait					Inc	Inc	Inc
Bœufs Etat engraissement 3	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	Inc		Inc				
Races mixte				Inc	3,38 €	Inc	
Races lait						Inc	Inc
Vaches Etat engraissement 3	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	3,88 €	3,81 €	3,75 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,85 €	3,80 €	3,74 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	Inc	Inc	Inc				
Races mixte				3,35 €	3,32 €		
Races lait					3,16 €	3,07 €	3,00€
Génisses Etat engraissement 3	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	4,42 €	4,00 €	3,87 €	3,76 €	3,30 €	-	
Viande +350 kg	4,40 €	4,01 €	3,92 €	3,83 €			

Tendance :

Tendances locales

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 26/03/2012*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	-	-
200 à 250 kg	3,08-3,46 €	-
250 à 300 kg	2,95-3,31 €	2,86-2,97 €
300 à 350 kg	2,82-3,11 €	2,61-2,79 €
350 à 400 kg	2,69-2,90 €	2,56-2,71 €
400 à 450 kg	2,57-2,81 €	2,46-2,57 €
450 à 500 kg	2,47-2,69 €	2,34-2,53 €
+ 500 kg	2,34-2,59 €	-
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
200 à 250 kg	2,49-2,69 €	-
250 à 300 kg	2,35-2,72 €	2,31-2,42 €
300 à 350 kg	2,35-2,58 €	2,25-2,37 €
350 à 400 kg	2,33-2,58 €	-
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
350 à 400 kg (12-24 mois)	-	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,35-2,40 €	-
450 à 500 kg (12-24 mois)	2,16-2,34 €	2,00-2,16 €
(24-36 mois)	2,00-2,40 €	-
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,91-2,36 €	1,70-2,06 €
5 à 10 ans	1,86-2,21 €	1,70-2,10 €
+ 10 ans	1,78-2,02 €	1,60-1,87 €

Tendance :

97% de vendus. Grande diversité d'acheteurs.
Broutards: Les échanges sont rapides, et les cours se tiennent très facilement.
Laitonnes: Vente quasi totale. Les cours sont à nouveau très fermes.
Génisses 2-3 ans: Transactions régulières. Cours reconduits sans changement.
Vaches: La demande et toujours soutenue, et les tarifs restent très bien orientés. Relève quasi-nulle.
Taureaux: Bonne demande notamment en sujets exportables pour la Belgique (vaccinés FCO).

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 26/03/2012*

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
255 à 380 kg	760-1080 €	2,56-3,06 €
385 à 445 kg	1060-1390 €	2,28-2,59 €
455 à 605 kg	1080-1390 €	2,28-2,59 €
Laitonnes		
225 à 330 kg	580-800 €	2,17-2,77 €
340 à 415 kg	740-940 €	2,05-2,33 €
Génisses		
355 à 485 kg (16-24mois)	740-940 €	1,82 - 2,21 €
500 à 690 kg (24-36 mois)	1120-1400 €	1,99 - 2,24 €
Vaches		
légères	680-1070 €	
entre-deux	1080-1320 €	
lourdes	1330-1850 €	
Taureaux		
560 à 1250 kg	-	-

Tendance :

Vente plus active en broutard. Les sujets allant jusqu'à 450 kg se commercialisent rapidement à des tarifs en hausse. Meilleurs demande également en lourds, cours plus fermes. Cours stables en légères et en herbagères. Placement rapide en génisses e vaches, fermeté des tarifs.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — *Marché de Sancoins (18) du 28/03/2012*

Broutards	U *(variation)*	R *(variation)*
200 à 250 kg	3,30 € (+)	3,00 € (+)
250 à 300 kg	3,05 € (+)	2,80 € (+)
300 à 350 kg	2,90 € (+)	2,70 € (+)
350 à 400 kg	2,73 € (+)	2,53 € (+)
400 à 450 kg	2,65 € (+)	2,44 € (+)
450 à 500 kg	2,54 € (=)	2,31 € (=)
Laitonnes	U *(variation)*	R *(variation)*
150 à 200 kg	2,59 € (+)	2,46 € (+)
200 à 250 kg	2,51 € (+)	2,30 € (=)
250 à 300 kg	2,42 € (+)	2,22 € (=)
300 à 350 kg	2,40 € (+)	2,20 € (=)
Génisses		
(24-36 mois)	2,00 - 2,30 €	
Vaches		
- 5 ans	1,70 - 2,30 €	
5 à 10 ans	1,60 - 2,10 €	
+ 10 ans	1,50 - 2,00 €	

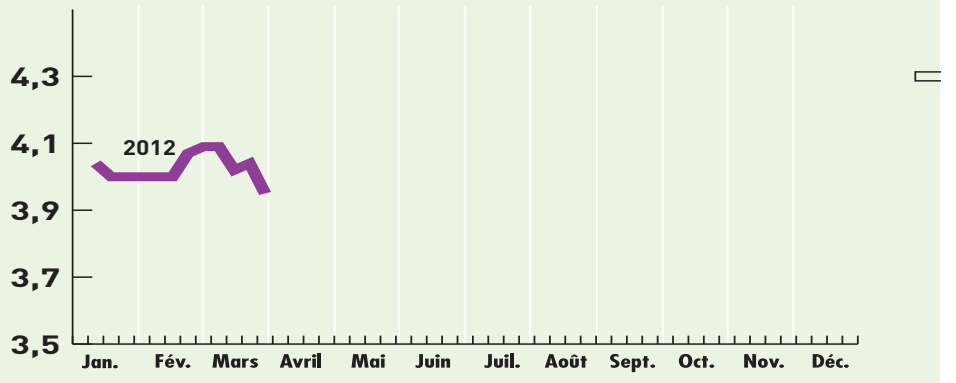
Tendance :

Apport insuffisant entraînant une vente rapide avec une hausse des cours importante dans les veaux inférieurs à 300 kg.
Cours reconduits en laitonnes

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 27/03/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	3,20 €	2,95 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,90 €	2,70 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,70 €	2,50 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,80 €	2,60 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,45 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	3,10 €	2,70 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,50 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,60 €	2,35 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,60 €	2,25 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,05 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,25 €	1,95 €	nc

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 26 MARS AU 30 MARS 2012

Bovins de boucherie

Les concours de Pâques qui se sont déroulés la semaine dernière constatent un léger repli des tarifs pratiqués par rapport à l'an passé. Ces tarifs restent néanmoins très convenables notamment dans les animaux primés. Après l'envolée des prix de l'an passé, les commandes sont en léger recul et le désir des chefs de rayon était de retrouver des tarifs plus raisonnables, même s'ils plébiscitent ces animaux primés pour dynamiser les ventes de Pâques.
Sur les marchés, la tendance commerciale pâtit quelque peu de cet afflux de bonne marchandise sur les concours (4 000 en 10 jours), ce qui réduit d'autant les besoins des acheteurs sur les circuits traditionnels. Les tarifs sont plus discutés notamment pour les bonnes femelles charolaises de qualité bouchère. Dans le domaine des allaitantes de choix secondaire, les acheteurs ne peuvent pas peser sur les prix face à la faiblesse de l'offre. En laitières, le commerce est normal avec un maintien des prix dans les vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, le climat commercial reste tendu faute de tonicité des marchés exports. ■

Broutards

La tendance reste ferme avec une bonne tenue des prix pour les charolais de qualité pesants de 300 kg à 380 kg. Le commerce reste actif dans les lots de qualité plus légers destinés à la repousse. La vente reste en revanche très calme pour les broutards de plus de 450 kg avec un commerce perturbé par l'absence d'export vers la Turquie. Dans les femelles, la vente est plus active pour les bonnes laitonnes charolaises lourdes exportées sur l'Italie. Les tarifs sont stables dans les petites destinées au marché Espagnol. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le climat commercial se détend légèrement avec des volumes juste suffisants pour aborder les mises en place de la rentrée. La vente est régulière avec quelques plus-values pour les veaux Frisons et les Montbéliards. En ce qui concerne les bons veaux destinés aux labels ou à l'export, la tendance reste lourde face aux faibles besoins pour des sorties d'Août, mais les tarifs pratiqués tendent à se stabiliser faute d'offre suffisante. ■

Veaux

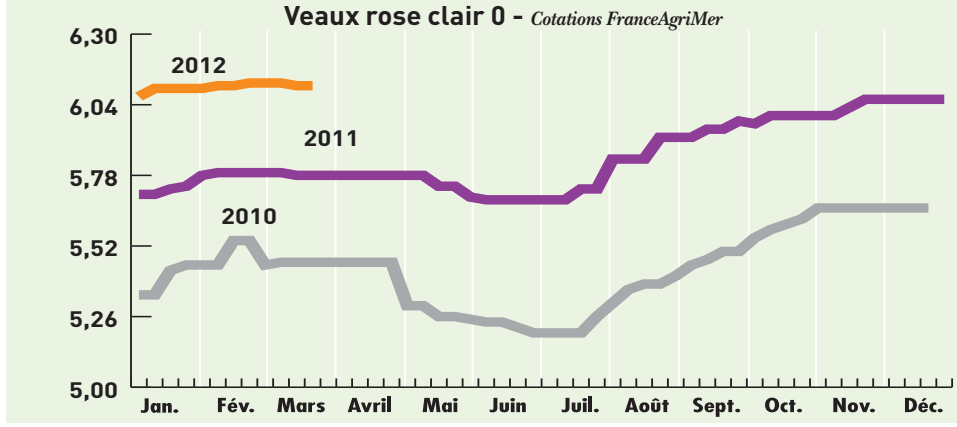
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 21/03 au 27/03/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,70 €**	-	-	-
U	**7,95 €**	**7,34 €**	**5,91 €**	-
O	**6,24 €**	**6,11 €**	**5,09 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 19/03 au 27/03/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**94**	**400-610 €**	**330-485 €**	**240-320 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**147**	**220-550 €**	**200-460 €**	**150-280 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**112**	-	-	**100-150 €**	**70-170 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**544**	-	-	**125-190 €**	**NC**

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 19/03 au 25/03/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,62 €**	**2,45 €**	**1,56 €**	–
Bons	**2,29 €**	**2,00 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 26/03/12*

Agneaux (294)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (-38 kg)	-	**3,11-3,22 €**	-
Laitons (38-44 kg)	-	**3,04-3,58 €**	-
Laitons (+44 kg)	-	**3,10-3,18 €**	-
Brebis (71)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	-	**1,00-1,42 €**	-

Divers

Agneaux maigres	-
Béliers (6)	**67 à 120 €/animal**
Chèvres (18)	**7 à 41 €/animal**

Tendance
Vente rapide et totale dans toutes les catéories.
Agneaux Laitons présentés de bonne qualité, commercialisés facilement. Cours en hausse.
Brebis L'offre ne couvre pas les besoins. Tarifs sont à nouveau en progression.
En raison des fêtes de Pâques, un autre marché est organisé la semaine prochaine, lundi 2 avril.
Le marché suivant se déroulera le 23 avril.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 19/03/12*

Amenés:30	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux laitons	**105-125 €**	**2,63-2,98 €**
Agneaux gras	**90-115 €**	**2,17-2,31 €**
Brebis	**40-85 €**	**0,71-1,25 €**
Béliers	-	-

Peu d'apports. Cours reconduits dans l'ensemble des catégories. Prochain marché le 16 avril aux horaires habituels.

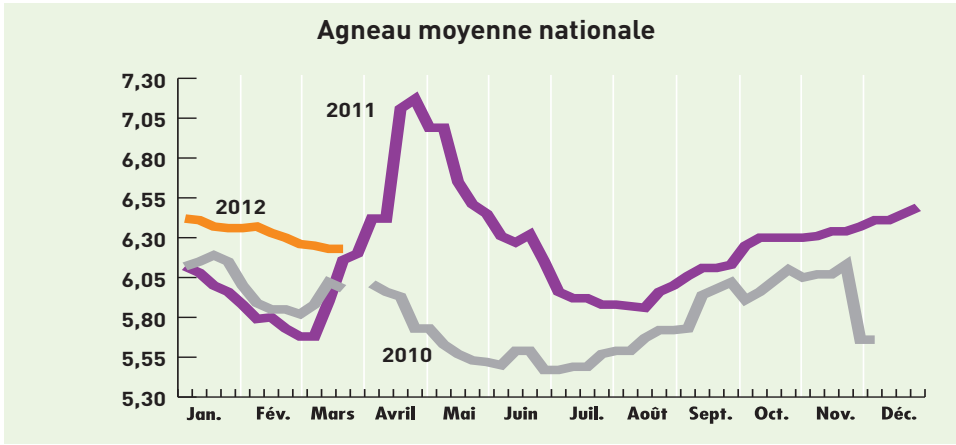
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 19/03 au 25/03/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,51 €**	**6,24 €**	**5,65 €**
Couvert	16-19 kg	**6,33 €**	**6,10 €**	**5,48 €**
Gras	13-16 kg	**4,58 €**	**4,46 €**	**4,08 €**
Gras	16-19 kg	**4,41 €**	**4,14 €**	**3,86 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 19/03 au 25/03/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,31 €	**6,23 €**	**6,62 €**

Agneau moyenne nationale



Porcins

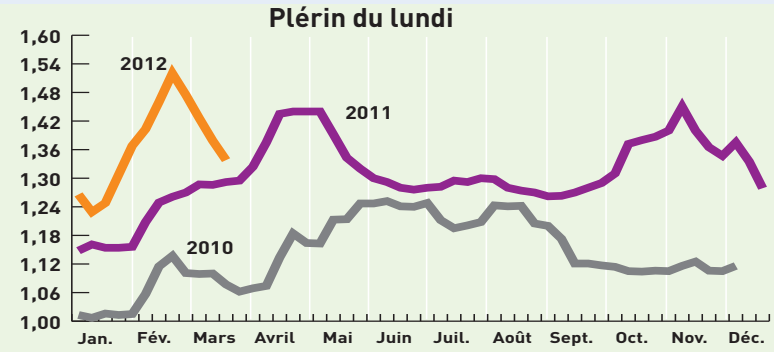
Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 736 porcs présentés) — *Cotations du lundi 26/03/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,338 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 16/03/2012 au 22/03/2012*

1,61 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 12 à 14
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
12/2012	**0**	**0**	**/**	**/**	**/**	**2**
13/2012	**1**	**50 000**	**contrat**	**/**	**/**	**2**
14/2012	**0**	**0**	**/**	**/**	**/**	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 29/02/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,40 à 6,90 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau
(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	250 €	240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 7,44 euros/tonne du 16 au 31 mars pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	avril-juin	190	T C
	76/220/11%	avril-juin	196	T C
Sud Est	BPMF	avril-juin	210	A C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	mars-juin	203	T C
Nord Côte d'Or	BPMF	mars-juin	200	T C

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	mars-mai	inc	T C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	66/67 kg/hl	mars-avril	200	V C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl mini	mars-avril	195	N C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	avril-juin	192	V C
Haute-Saône	63 kg/hl mini	-	inc	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 27/03/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Asperge violette verte France cat I 16-22 mm plateau	**8,50 €**	**15,90 €**	-
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,65 €**	**0,70 €**	**0,56 €**
Céleri-rave France	**0,75 €**	**1,00 €**	**0,75 €**
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	**0,65 €**	-	-
Courge France	-	**0,60 €**	**0,50 €**
Echalote France cat.I	**1,50 €**	-	**1,70 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**0,85 €**	**1,50 €**	**0,85 €**
Epinard France cat.I	**1,80 €**	**2,40 €**	**1,50 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g (33 fruits)	**1,15 €**	-	**1,20 €**
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,70 €**	-	-
Navet rond violet France	**1,25 €**	**1,35 €**	**1,20 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,95 €**	**1,25 €**	**1,00 €**
Poire Passe-crassane France q. cirée cat.I 70-75mm plat 1rg	**0,70 €**		
Pomme Chantecler France cat I 135/170 g caisse litée	**0,80 €**	-	-
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,90 €**	-	-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,70 €**	**0,92 €**	**0,70 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,28 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,62 €**	-	**0,55 €**

Matériel

Tracteur

01 - Achète maïs ensilage récolte 2011
✆ 06 76 56 88 20

01 - Vds tracteur MF 1975 cabine 8500 heures
✆ 04 74 51 33 58

18 - Vends tracteur Landini Legend, 130 cv, année 2003, 4.000 h - broyeur de haie Feor, 7,50 m de bras, année 2005, commande basse pression, bras télescopique, TBE.
✆ 06 86 76 81 23

39 - Vds Deutz M 610 an. 09, clim pdf rel. av. cab. pont sup. 1 020 h, 50 000 euros HT
✆ 03 84 42 70 27

42 - Cse cess. vds tracteur Claas 567 ATZ, toutes options 2007, 2700 h. SDT Delaval avec décro, tank à lait Delaval 2100 l, niche à veau collective
✆ 04 77 50 35 48 hr

42 - Vds tracteur Renault 4x4, 90 ch, tbé, 6 cylindres année 1981
✆ 06 20 21 54 69
ou 04 74 64 33 04

58 - Elevage HBC VEND veaux reproducteurs 16 mois, TGS, origine IA, vêlage facile. GAEC Laudet Gérard et Fils (réf. 1207)
✆ 06 16 20 33 25

69 - Vds tracteur Valtra 6350 95 cv. relevage avant clim année 2055 4195 H.
✆ 04 74 70 40 78

84 - Vds cause retraite tracteur 60 CV poste réversible 4 roues égales TBE, 1100 H, avec lève palox – Tour anti gel 50 H marche – 2 pneus 540/65/28 50 % usure – Semoir Nodet GC 4 M – Mobilhome 25 m² TBE.
✆ 06 89 42 75 25

Travail sol

21 - VENDS microbineuse motoculteur Pubert MB 25 H, moteur Honda, TBE, pour petites surfaces. Prix : 350 euros à débattre (43VB2)
✆ 03 80 78 90 42 HB
ou 03 80 49 78 52 le soir

63 - AV andaineur Agram 2 toupies 7,30 m TBE.
✆ 06 60 02 41 17

69 - Vds semoir 4R monosem NG + 3 fertiliseurs micro granule roue pro an 2005 bon état possibilité livraison - Bineuse 4R monosem avec fertilisateurs.
✆ 06 81 58 46 05

84 - Vends autochargeuse Omas 136 bottes sur 5 niveaux – côté galva., double essieu : 2 950 euros.
✆ 06 25 29 09 84

89 - VENDS 2 roues 1050 x 18, 6 trous pour TE à 20, - barre à trous + 3 points, - déchaumeuse 7 disques (réf. 1305)
✆ 03 86 33 83 79

Récolte

07 - Cherche moissoneuse MB 3m bon état + andaineur Kuhn
✆ 06 77 01 42 90

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Conseil, Protector, Mercator, Dominator, 56, 66, 76, 80, 85, 86, - John Deere, 950, 952, 955, 965, 970, 975, 985, 1052, 1055, 1065, 1065, 1075, 1085, - New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050 et Presses MD et RB (réf. 130C)
✆ 06 29 81 80 05

26 - Vds arracheuse pomme de terre sulfateuse Technom 600L
✆ 06 80 83 47 55

26 - Vds faucheuse Kuhn Gmd44 relevage hydrolique Très Bon Etat
✆ 06 50 07 96 62
ou 04 75 28 60 75 (20h)

26 - Vds faucheuse pendulaire Taarup 6disques + faneuse Kuhn 4 toupies tête pivotante
✆ 04 75 48 57 91

38 - Vend faucheuse Kuhn GMD 500, bon état.
✆ 04 76 35 20 71 HR
ou 06 30 89 34 49

38 - Vd presse balle carré Claas 2200 tandem an 2006 TBE 36000 bottes 120x70.
✆ 06 09 34 26 33

58 - VENDS faucheuse Kuhn FC 202, TBE, - presse JD 580 (réf. 130D)
✆ 06 07 53 12 40

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ 06 83 59 05 70

71 - Vds R.B. John Deere 545, pick-up 1,41, bon état, 3.000 euros à débattre.
✆ 03 85 28 13 10 H R
ou 06 78 41 61 46

84 - Cause retraite vends machine à vendanger Alma Sélecta an. 1999 – TBE – 20 000 euros TTC.
✆ 06 79 91 29 86

Traitement

84 - Vends pulvé vigne Pellenc 2008 capac. 2000 L, bon état : 8 000 euros, visible sud Vaucluse.
✆ 06 84 41 56 84

Arbo-viti

39 - Vds pulvé pneumatique porte 300 l neuf rampe DIDH cause prise prestataire
✆ 03 84 44 62 46

42 - Vds atomiseur Berthoud AX 1500, vanne e. cuv. r ct, tbé. Chariot élévateur Sthil, transpal e. mic
✆ 06 11 03 59 49

Epandage

38 - Vds épandeur fumier 6 t hérisson vertical an. 2005 peu servi, vibrosem an. 2003 2,5 m.
✆ 06 60 71 98 60

Irrigation

84 - Vends tuyau d'arrosage 6 M en alu. couverture 5 HA – Bon prix.
✆ 06 07 51 09 39

Manutention

69 - Remorque Moiroud 2 essieux CU 1800 kg 2,20 m. x 3 m. - Attelage voiture camion.
✆ 06 07 84 04 01

Station

01 - Vds salle de traite Delaval 2x7 épis double équip. décro compteur lait avec identification, enregistrement de production de lait + DAC 2 stations 3 aliments 120 colliers année 2007
✆ 06 84 78 78 48

Agri. divers

01 - Vds faucheuse Krone 3m20, année 2002 - vibro double rouleau 56 dents Sicam 5m30 repliage hydrau - désileuse portée 1,3m³ Audureau le tout tb état
✆ 06 26 18 40 32
ou ou 04 74 52 53 89

01 - ACHETE presses moyenne densité , round baller,- semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat., tracteurs 4 RM (réf.120A)
✆ 06 81 94 70 44

01 - Vds presse balles rondes Carraro 120x120 pour tracteur 50 cv prix 2500 euros
✆ 06 15 73 20 88

19 - 19 Cse retr. Tract. CASE IH CS86, an98, 4RM, équipé chargeur + Benne 7T mod. tri-benne.
✆ 06 73 72 83 37

21 - A saisir 15 traverses de chemin de fer, environ 2 m. chacune, prix à débattre. (5000)
✆ 06 22 89 76 50

21 - VENDS bétaillère Mazeron 4 m., année 93, bon état, libre mi-avril (réf. 1315)
✆ 03 80 64 21 84

21 - VENDS semoir Nodet 6 rangs microgranul portacourt attelage pour herse rotative Lelyterra (réf. 1314)
✆ 03 80 39 40 59

26 - Vds 1100 tuteurs fer 75cm distributeur engrais 300L TB Calvet 30Kg 400L Tecnoma 250 euros l'un
✆ 04 75 21 50 02 (HR)

26 - Vds semoir mono graine Planter 2 + micro 5 rangs Khun TBE
✆ 06 80 67 81 64

26 - Vds semoir Monosem Pnu 4R-maïs tournesol ferti insecticide Bon Etat
✆ 04 75 61 37 57
ou 06 88 68 08 02

38 - Vds pirouette Fella 2 toupies, herse 4 éléments 2m60, petit cultivateur 11 dents repliable, déchameuse 7 disques, 1 décavillonneuse tirer par chevaux.
✆ 04 76 38 51 69

38 - Cherche pirouette Krone type KW 4,65/4 ou similaire, maximum 4,5 m.
✆ 06 32 85 71 30

38 - Ânesse 500 euros, ânon 300 euros, charrue HB1 TB bisocs 500 euros 2 essieux l'un freiné carré de 100-8 trous : 1100 euros.
✆ 04 74 97 23 88 HR

38 - Vds 1 monte botte de 20 m tout en élément démontable, 1 pirouette 2 toupies, 1 andaineur 2,20 m, 1 moteur électrique 380, 1 collier à chavel - Donne pour décoration tout ancien matériel à cheval.
✆ 04 76 59 25 39 (ap. 17 h)

42 - Vds épandeur Maître 2 hérissons horiz. 6t CU, type 60 HC, an. 2000, tbé, prix net 4 000 euros
✆ 04 77 90 08 62

42 - Vds vis à grains sur chariot ø125, longueur 9m + tracteur Ares 610RZ tbé
✆ 06 88 96 81 62

42 - Vds benne basculante Siam, 8 t, peu servie - étendeur d 'ensilage - compresseur d 'air 100 L 380 tbé
✆ 04 77 51 80 97 hr

58 - VENDS pulvé Berthoud 12 m., 800 l., bon état, - pèse bétail, 1 500 kg adapté pour mettre dans 1 couloir (1316)
✆ 03 86 60 97 27
ou 06 61 13 87 17

69 - Treuil sur 3 points B Vit embrayage BE 1600 euros + Canon Airflo 400 l. BE orientation manuelle 1000 euros.
✆ 06 78 31 23 46

69 - Vds élévateur Manitou attelage 3 points tracteur hauteur maxi 5 mètres.
✆ 06 82 81 52 20

69 - Vds Mutlibenne de 2011 - 1.50m attelage europe-TBE peu servi - 1600 euros HT à deb + Vds Récolteuse AGRAM 1.30m BE 700 euros HT.
✆ 06 26 17 02 90

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Epandeur à fumier her. vert. maxi 6T5.
✆ 06 83 59 05 70

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ 06 38 89 86 26

71 - Cause cessation vends charrue réversible tri-socs, bon état, prix 2.300 euros.
✆ 06 85 54 80 24

84 - 30-Vds épand. engr. dble dis., charrues nonstop 2 - 3 - 4 - 5 socs, cover-crops 24 - 28 dis., semoirs 2,5 - 3 et 4m, vibroculteurs 5,10 - 6 - 6,50 m, bennes 8 - 10 - 12 T.
✆ 04 66 24 26 11

84 - Vds chauffage basse température Twin Big 300 kw – 5 tunnels 8 x 138 m – 1 bi-tunnel 16 x 134 m, TBE.
✆ 06 09 53 07 77

89 - VENDS 2 roues complètes 9,5 R 48, - 2 roues complètes 14.38, - becs à tournesol, coupe 4.50, prix à débattre. (1304)
✆ 03 86 75 13 27

89 - VENDS vérin, coupe Class neuf, 2 roues complètes 680 75 32, 60% usure, pompe gros débit, 50 m³/heure (réf. 1301)
✆ 06 27 16 49 78

Elevage

26 - Vend chaine à fumier avec monte-charge, très bon état, à démonter 500 euros Chanos Curson
✆ 06 08 62 59 54

71 - Cause cess. élevage porcs vends divers matériel nourri. chaîne alim. réfect. cage mise bas.
✆ 06 21 79 90 56

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds camion Renault S150 Pv 5,80T Ptac 10,99T Ptra 14,49T 1986 IXL 25x8,8 plateau bâche pivots et pneus neufs 350000 Km environ 3000 euros
✆ 06 80 50 02 23

38 - Vds 4x4 Ford maverick GLX 2,7 l TD 5 p, 7 pl, 134000 kms année 11/1993 tt options : 5500 euros.
✆ 04 74 97 27 42

69 - Vends Mercédès Vito 111 CDI année 2005 disponible 8700 euros 103000 kms - Contrôle OK.
✆ 04 74 70 74 85

69 - Vds Kangoo frigorifique 2006, 57000 kms, révisé, garantie. très bon état. Tel. Gauthier.
✆ 06 07 74 89 24

69 - Vends C2 Cial an 2005 1,4 HDI 70 6 cv 89000 kms CT OK TBE 3800 euros.
✆ 06 73 89 98 09

84 - 26-Vds Fourgon Fiat Ducato maxi crochet remorque année 2000 TBE, CT OK, 172 000 km.
✆ 04 75 28 01 71
ou 06 89 29 22 65

Tourisme

21 - VENDS cause trop puissante 307 HDI Sport, année 2006, 110 000 kms, noir, pneus neufs, batterie neuve, 6 vitesses, intérieur semi cuir, ABS, airbags frontaux, airbags latéraux avant allumage des phares automatique, clim automatique, direction assistée,jantes alu, ordinateur de bord, phares antibrouillard, radio CD,régulateur limiteur de vitesse rétroviseurs électriques, rétroviseurs rabattables électriquement, verrouillage auto. des portes en roulant, verrouillage centralisé des portes, vitres électriques avant et arrière. Très bon état général. Prix: 10 000 euros à débattre (1300)
✆ 06 62 31 24 05
ou 06 73 99 28 69

58 - VENDS toyota Land Cruiser LJ70, 2 portes, année 88, 275 000 kms, 3 000 euros (réf. 1307)
✆ 03 86 22 66 86

84 - Vends Nissan Note 1,5 DCI Acenta 05/2008, 50 000 km : 7 800 euros – TBE.
✆ 06 88 82 53 58

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia et châtaignier épointés 1m80 et 2m livraison assurée
✆ 06 34 99 41 78

01 - Vds foin 2011
✆ 06 82 33 07 56 hr

01 - Vds 25 rouleaux de paille et 70 rouleaux de vieux foin
✆ 03 85 30 45 05

01 - Vds BR 120 enrubannage Ain 550 kg Millet/trèfle ou PN 50 E/botte hors transport
✆ 06 88 31 95 76

26 - Vds Luzerne 2è, 3è et 4è coupe en balle ronde 120/120
✆ 06 83 48 29 67

26 - Vds paille balle ronde région St Donat livraison possible paiement comptant
✆ 06 88 48 14 29

38 - Vds foin 1ere et 2eme coupe extra, botte carrée + paille, livraison possible.
✆ 04 92 53 36 77 HR

38 - vds foin 1ere coupe et 2eme coupe bonne qualité possibilité livraison par 7 tonnes.
✆ 06 87 67 08 75

39 - Vds enrubannées BR 120 120 - 550 kg 3e coupe TBQ livraison possible
✆ 06 86 60 80 95

42 - Vds foin bottes rondes + vibro 29 dents
✆ 04 77 76 82 90 hr

71 - Vds ensilage maïs en bottes, drèche de brasserie, pdt, corn, tourteaux, luzerne...
✆ 07 60 26 46 43

Fourrage

21 - ACHETE foin/herbe sur pied, Val de Saône - Plaine, Dôle, Tavaux (réf. 1306)
✆ 06 86 00 02 01

21 - VENDS foin (réf. 1312)
✆ 06 17 68 81 29

58 - VENDS paille et foin sous abri, livraison assurée (réf. 100C)
✆ 06 78 33 33 83

58 - VENDS foin, bottes carrées, livré ou prendre sur place. SARL Gien - 58170 Milay (réf. 1205)
✆ 06 03 80 20 67

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ 03 84 32 30 91
ou 06 86 08 38 02

71 - Vends paille et foin. Livraison possible.
✆ 03 86 75 44 75
ou 06 81 82 73 32

Bât. Pro.

71 - Cause cessation vends stabulation 1.260 m², charpente bois, avec équipement intérieur (cornadis, barrières, abreuvoirs, électricité) et hangar stockage fourrage de 408 m².
✆ 06 85 54 79 82

Propriété

01 - Recherche E.A. VL petite taille avec possibilité transfo et agrotourisme alim. foin faire prop.
✆ 06 88 31 95 76

01 - Vds exploitation laitière quotas 282 000 L, 130 ha, AOC
✆ 03 84 85 37 32
entre 12h30/14 h

07 - Vds propriété 40 ha, un seul tenant traversée par une rivière, comprenant: grande maison habitation plus dépendances, terres, prés, bois, landes, sur Bise Genestelle.
✆ 06 27 75 78 87

58 - VENDS 72 DPU (réf. 1310)
✆ 06 16 27 91 12

Divers

01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2,50mx4 de terrasse différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - Prix à débattre
✆ 04 74 22 72 31 hr

01 - Vds génératrice PSE de force 20 kwa 220V 380V - débroussailleuse à dos flexible
✆ 06 73 97 35 01

07 - Vds tonneaux en chêne 350l neuf jamais servi + barriques 228l servies 2 fois propres et fraiches
✆ 06 86 20 93 73

07 - Vds C15 pour pièces + scooter + 125 DTLC + groupe + pneu pour Logan + compresseur de taille
✆ 06 33 71 18 78

21 - VENDS piquets acacias appointés, 2.30 euros (réf. 12VB1)
✆ 06 82 44 28 60

21 - VENDS matériel de pomme de terre, culture et conditionnement convient pour débutant en vente directe (130E)
✆ 06 82 69 28 68

69 - Vends portail deux battants fer pour cour ou enclos longueur totale 1,80 hauteur 1,50.
✆ 04 74 70 11 58

69 - Vend cuve à vin de 3000 l. en chêne.
✆ 0672938016

69 - Vds nacelle VL Iveco an 84 haut de travail 14 mètres 4200 euros à débattre.
✆ 06 73 89 98 09

71 - Vds chevrettes prêtes + 50 bottes regain enrubannées.
✆ 03 85 40 34 09,
laisser message

89 - VENDS DPU 89 - 21, DPU à 198 euros (réf. 1212)
✆ 03 86 75 14 78

89 - Sur 50 ares à vendre sapins de 1950, 89360 Flogny la Chapelle.Pour visite sur le terrain (réf. 1302)
✆ 03 86 35 35 46

Location

Agricole

89 - LOUE pré de 3,2 ha à l'année près d'Auxerre (réf. 1104)
✆ 03 86 33 10 90

Autre

19 - Séjour paisible à la campagne en Corrèze, 6 pers., 300 euros/semaine, 100 euros/week-end.
✆ 06 70 55 19 68

Offre

Emploi

01 - Expl. lait ch. salarié qualifié, expérience exigée traite, alim. troupo CDD 6 mois voir +
✆ 06 50 19 89 27

01 - Ferme lait bio cherche salarié motivé CDI 39 h autonome soins VL + tracteur poss. log
✆ 06 88 49 63 41

01 - Couple ferait travail auprès 4 animaux de 2 A. ferme contre logement
✆ 06 48 32 33 66

18 - Champagne berrichonne, pour juillet et août, cherche JH pour moisson et préparation semis, logement.
✆ **06 09 23 16 80**

21 - Ferme polyculture élevage secteur Mirebeau (21) CHERCHE apprentis, logement possible (réf. 1213)
✆ **06 03 09 07 20**

21 - Ferme polyculture-élevage RECHERCHE ouvrier agricole motivé, CDI éventuel (réf. 1313)
✆ **06 78 80 88 68**

21 - Exploitation polyculture-élevage bovins charolais, brebis Suffolk, céréales RECHERCHE apprenti Bac Pro ou BTS pour rentrée 2012. EARL Benoit Poillot (réf. 1319)
✆ **03 80 84 36 77**

38 - Exploitation polyculture élevage recherche un salarié polyvalent, chauffeur de tracteur et vacher, CDI temps plein.
✆ **06 89 69 39 19**

42 - Cherche personne dynamique, polyvalent pour travailler sur exploitation agricole
✆ **04 77 69 93 15**

42 - Expl. maraîchère cherche H. ou F. pour saison CDD 6 mois
✆ **06 13 71 82 00**

55 - Gpt d 'employeurs secteur Etain, Fresnes, Vigneulles recherche salarié(e) en CDI. Rémunération selon exp.
✆ **03 29 88 81 51**
ou 06 84 35 39 57

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur aide expérimentateur du 26/03 au 30/11. S'adresser au CREAS - Bât M1 - BP 508 - 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.
✆ **04 72 23 80 85**

71 - Exploitation viticole, secteur Chevagny-les-Chevrières, recherche un ouvrier tractoriste pour travaux sur vignes et cassissiers. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : dès que possible. Salaire à négocier selon compétences. Expérience et autonomie impératives. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l'agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex. Courriel : service.emploi@fdsea71.fr
✆ **03 85 29 56 50**

71 - Exploit. viti., proximité Mâcon, secteur La Roche Vineuse, cherche salarié pour travaux manuels et conduite matériel, CDD 3 mois, possibilité CDI.
✆ **06 81 90 79 82**

71 - Exploitation viticole, secteur Davayé, recherche un opérateur sur chaîne d 'étiquetage pour l'étiquetage et la mise en bouteille de la production, la préparation de commande et la maintenance de premier niveau. Une certaine autonomie dans le travail est nécessaire. CDI temps plein. Date d 'embauche prévue : 2 avril 2012. Salaire : 9,57 euros brut/heure. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l 'agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex. Courriel : service.emploi@fdsea71.fr
✆ **03 85 29 56 50**

71 - Exploitation viticole, secteur Davayé, recherche un salarié viticole tractoriste pour la réalisation des travaux de vigne. CDD 3 mois. Date d 'embauche prévue : 1er mai 2012. Rémunération à débattre. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l 'agriculture, BP. 522, 71010 Mâcon cedex.
✆ **03 85 29 56 50**

71 - Exploitation en polyculture élevage laitier, secteur Louhans, recherche salarié (e)/second d 'exploitation. Expérience indispensable. CDI 39 heures. Date d 'embauche prévue : 1er avril 2012. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l 'agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex. Courriel : service.emploi
✆ **03 85 29 56 50**

89 - Exploitation céréalière RECHERCHE salarié expérimenté CDD, juillet à octobre, moissons, semis, permis VL. (réf. 1114)
✆ **06 61 87 62 51**
ou 06 79 66 44 71

Service

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
ou 06 86 01 50 99

Propriété

Immobilier foncier

RECHERCHE
Exploitations agricoles libres ou non,
Maisons de caractère,
Manoirs ou Châteaux,
Forêts.
CUSSINET IMMO
BELLENAVES 04.70.58.32.82 — CHANTELLE 04.70.56.73.66

Demande

Emploi

58 - Homme 45 ans RECHERCHE emploi, temps partiel, polyculture-élevage ou espace vert ou gardiennage. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex (réf. 1208)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Mariage

Rencontre

38 - Retraité 73 ans désire rencontrer personne âge en rapport désirant vivre à la campagne pour vie à deux.
✆ **06 73 53 63 61**

Animaux

Divers

26 - Je cherche à mettre vingt génisses en estive de un à deux ans ou pension
✆ **06 08 70 06 97**

42 - Vds chèvres + chevrettes + bouc croisé Massif centr. ou col. noir du Valais + cochons fermiers
✆ **06 36 50 38 15**
ou 04 27 64 72 46

Bovin

01 - Vds repro mâle charolais 14 mois bonne origine prêt à saillir IBRA - Earl Journet
✆ **04 79 42 15 22 hr**

01 - Vds génisses 46 et 66 terme à partir du 30 mars CL indemnes IBR BVD/FCO vaccinées
✆ **04 74 51 70 16**

03 - Elevage LENA - 03360 Urcay VEND taureaux limousins 17 - 18 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud, livraison assurée. (réf. 03VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - L 'élevage charolais HBC Jubert à Massay (18) vous propose : un large choix de veaux de 15 mois et un taureau de 3 ans.
✆ **06 07 75 73 13**

18 - Vends taureaux charolais, HBC, 2 ans et 14 mois, HBC - vaches pleines et vaches à veaux - 10 génisses de 2 ans, indem. IBR.
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry, de 30 mois, avec certificat d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12

18 - Elev. HBC, vends taureaux de 12 à 14 mois, garant. sanit., livraison. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94**

21 - Elevage charolais EARL Bolâtre Jean-Louis vous PROPOSE 10 taureaux 12 à 14 mois (réf. 0802)
✆ **06 98 38 19 62 ou 03 80 84 45 02**

21 - Elevage Herd Book Limousin VEND reproducteurs 18 mois, broutardes, vaches, garanties pleines (réf. 1013)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS taureaux charolais HBC de 12 à 15 mois prêt à saillir. EARL Ménétrier-Parizot (réf. 1101)
✆ **06 88 00 66 35**
ou 03 80 33 49 80

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 110G)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

21 - Ancien élevage Musset HBC IND IBR VEND taureaux 16 mois, vaches suitées, cause surnombre, livraison possible (réf. 120E)
✆ **06 70 34 71 84**
ou 06 31 23 56 01

21 - VENDS taureaux charolais 14 mois, IBR A. Colliette C. 21210 Villargoix (réf. 1214)
✆ **03 80 64 12 78**
ou 06 70 74 97 70

21 - VENDS taureau Parthenais 22 mois pour vêlage facile. Gagnepain (réf. 1309)
✆ **03 80 20 13 16**
ou 06 78 84 02 56

21 - VENDS taureaux charolais 15 mois HBC ou non, TGS, IBR. EARL Benoit (réf. 1318)
✆ **03 80 84 36 77**

25 - VDS 2 jolies Abondance à terme le 25/03 + 1 génisse Vosgienne à terme le 03/08 agriculture bio.
✆ **03 81 96 58 97**

38 - 73 vds 1 taureau 2 ans et une génisse race Abondance gest 6 mois + 3 génisses 39 - 1 et 2 ans.
✆ **06 32 55 93 08**

42 - Vds taureaux prêts à saillir, prim'holstein et Montbéliard, issus de mère à taureaux, poss. livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux charolais 12/15 mois, vêl. facile. Grouiller JP, (42) Bénisson-Dieu
✆ **06 71 99 65 43**
ou 04 77 66 64 70

42 - Vds bons taureaux charolais, 15 mois HBC + génisses 2 ans. Denis J.-François, Vougy
✆ **04 77 65 30 40**
ou 06 82 46 99 41

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans charolais HBC, adultes bon développement, disposes semences aux normes pour vêlage facile sur génisses et vaches. Roméo, Fabuleux, Argenty et Scoop. Elevage Batho 58330 Saxi Bourdon (réf. 070C)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - Elevage limousin VEND veaux reproducteurs. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 080B)
✆ **03 45 82 90 10**
ou 06 10 09 65 69

58 - VENDS bons veaux reproducteurs 14 mois HBC et deux jumelles de 15 jours, TGS. GAEC Pigoury (réf. 0913)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - Elevage charolais VEND taureaux 15 mois, vaches, génisses 2 ans HBC, IND IBR. EARL de Beaumont (réf.1308)
✆ **06 70 34 7184**

58 - VENDS taureaux Limousins 2 ans très bonne conformation, TGS, IBR N. (réf. 110E)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

GLOBAL
Le 4 avril 2012
VENTE DE TROUPEAU
Vente publique du troupeau du
GAEC de la NATOUZE
71700 BOYER
Naisseur de :

UPAS

COCONUTS
Catalogue en ligne sur www.coopevolia.com
Renseignements :
M. QUIGNARD - 06 18 04 29 05
pquignard@coopevolia.com

58 - VENDS taureaux 2 ans et veaux 1 an (fils d'Aigle Royal), naisseur du trophée des champions Paris 2012. EARL Batho Serge (réf. 110F)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - VENDS taureaux 3 et 4 ans, HBC, IBR A. EARL Coudret - Chaume 58350 Châteauneuf Val de Bargis (1202)
✆ **03 86 69 25 38**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC. Champeau - Parigny les Vaux (réf. 120D)
✆ **03 86 68 80 03**
ou 06 75 69 10 18

58 - VENDS 2 gros veaux HBC 14 mois hivernés au pré. TGS. EARL des Theuran (réf. 120C)
✆ **06 20 87 11 85**
ou 03 86 58 11 54

58 - VENDS reproducteurs 15 mois, viande et élevage VF, prix raisonnable. GAEC Pautet (12VB3)
✆ **03 86 30 85 24**
ou 06 13 33 44 38

58 - VENDS gros veaux reproducteurs 15 mois HBC, certains issus de vêlages faciles. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 12VB2)
✆ **06 84 04 06 89**

ESPACE Affaires

ALKERN — 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DU STOCKAGE
ÉLÉMENTS DE STOCKAGE CE
De 1 à 5 m — FABRICANT
MUR DE BARDAGE
AUGES BÉTON
PLAQUES À SCELLER
SILOS - FUMIÈRE
LIVRAISON SUR TOUTE LA FRANCE
Dbms 80290 GAUVILLE - Tél. 03 22 38 03 42 - Fax : 03 22 38 00 10

Ets P. FAVIER S.A.
R.N. 88 - Les Baraques - 43002 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. 04 71 03 14 44 - Fax : 04 71 03 15 85
JOURNÉES COMMERCIALES
21, 22 et 23 AVRIL 2012

JOHN DEERE 7530 - 2009

MF 5435 - 2006

FENDT 712 - 2004

CLAAS AXION 820 - 2008
POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
RÉUSSIR HABITUEL

LE BON CHOIX : R.L DISTRIB80
Citernes Eau – Adblue – GNR – Engrais...
Compresseurs...
Bac de rétention...
Pompes Eau – Gasoil – Adblue, Engrais...
Containers standard, bureau, sanitaire, Phyto...
Etre le « moins disant » c'est facile...Nous préférons être le « mieux disant » !!!
80370 Maizicourt **Tél. 0 322 325 325** Fax 0 322 326 856 rldistrib80@gmail.com

TRÉMIE DE STOCKAGE
SEMENCES, ALIMENTS, AGRAINAGE, GRANULÉS DE BOIS...
Nouveauté 2012 — Peinture EPOXY — Sortie latérale
2 et 3 m³, gerbable, fourreaux de manutention, vanne guillotine ø160 mm avec levier, peinture antirouille. Tarif : 694 € Départ usine
Nombreux accessoires de personnalisation
Remise Quantitative
SAISON 2012 Prolongation
Offre promotionnelle
-10% sur les accessoires
jusqu'au 30/03/12 dites "direct affaire"
Offre non cumulable avec d'autres offres en cours
28220 ROMILLY SUR AIGRE
Tél : 02 37 98 31 22 - Email : info@ticc.fr

ZI Belle Place 85000 La Roche Sur Yon
Lifht hydraulique
Vérins toutes dimensions Standards et sur plans
Composants hydrauliques disponible sur stock
Tél : 02 51 24 14 23

Votre concessionnaire JOHN DEERE
Défi~Mat Doussaud
19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE - 05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

Tracteurs

	CV	Heures	An
JOHN DEERE 6210	90	5750	2000
JOHN DEERE 6230 PREMIUM	100	3800	2007
JOHN DEERE 6230.P	100	3450	2008
JOHN DEERE 1040 2RM, arceau	50	7300	1981
JOHN DEERE 6230 PREMIUM + cha...	100	2100	2009
JOHN DEERE 6530.P	125	2990	2007
LANDINI 7880 ARCEAU + charg.	75	3800	1996
LANDINI ATLANTIS 90, arc. + charg.	90	2300	2003
SAME SILVER 100.6	100	3800	1997
HURLIMANN XT 909	95	5300	1999
FENDT 307.C + charg.	75	6350	1998
GOLDONI BOXTER 25	25	190	2011
M.F 6445 + CHAR	90	4700	2004
NEW HOLLAND TLA 90	90	5000	2006
DEUTZ DX 3.30	60	4900	1986
RENAULT TEMIS 550 X	90	5700	2001
CLAAS CELTIS 446 RX	92	3200	2006
CASE IHMX 80 C + charg.	80	6600	2001
CASE IH JXU 1080 + charg.	80	2900	2005

Fenaison
Faucheuse KUHN GMD 500, 2 m, 1991
Faucheuse KUHN GMD 700 GII, 2,80 m, 2002
Faucheuse KUHN GMD 602, 2,40 m, 2001
Faucheuse KUHN GMD 702, 2,80 m, 2006
Faucheuse KUHN GMD 66 HD, 2,40 m, 1991
Faneuse FELLA TH 900, 9 m, 2005
Faneuse KUHN 6301 MH, 6,30 m, 1997
Andaineur KUHN GA 4521 GM, 4,50 m, tandem, 2002
Andaineur KUHN GA 4101GM, 4,10 m, tandem, 1999
Andaineur KUHN GA 3501 GM, 3,50 m, tandem, 1999
Andaineur CLAAS LINER 470.S, 4,70 m, tandem, 1997
Fauch.cond. KRONE AM283 CV, 2,80 m, 2001
Fauch.cond. KUHN FC 250 G, 2,50 m, trainée, 1990
Presse B/R FERABOLI 165.25, 1999
Presse B/R JOHN DEERE 592, fic. filet, 10000 b., 2002
Presse B/R JOHN DEERE 592, fic. filet, 5050 b., 2006
Presse B/R VARIO PACK 1500, ficelle filet hacheur, 2006
Presse B/R CLAAS ROLLANT 66, ficelle filet, revisé, 2001
Presse B/R JOHN DEERE 580, ficelle filet, revisé, 2000


FENDT 307 C + CH

JD 6230 PREMIUM

EPANDEUR A FUMIER GILIBERT

Presse B/R JOHN DEERE 590, 1998
Presse B/R CLAAS VARIANT 260, ficelle filet, éjecteur, 2006
Presse B/R VICON RF 120, état ex., 7200 b., 96

Travail du sol
Charrue KVERNELAND, trisocs, NSM
Charrue NAUD TRISOCS NSM, TBE
Charrue HUARD BISOCS HB 2
Comb. de semis PERUGINI + AMAZONE, 3 m, 21 rangs, TBE, 2003
Cultitiller PEGORARO LD 300, 3m, packer + portacourt, 1997
Herse rotative KUHN HRB 303 D, 3m, packer + portacourt, 2002
Semoir à maïs MONOSEM, 4 rangs, fertil., 97
Mach. à bêch. BECHAMATIC, 1,90 m, 8 bêc., 04

Arboriculture
Plateforme ROSATELLO, plancher, 3 m, 2007
Plateforme ROSATELLO, plan., 4 m, équipement cueillette
Atomiseur SEP 2000L, DPAE, 2005
Atomiseur CARRAROSPRAY, 1150 L, 2005

Matériel divers
Epand. à fum. GILIBERT 6242 HV 6 T, BE, 99
Epandeur ENGRAIS KUHN ZSB 900, 1991
Mélangeuse KEENAN KLASSIC, 140 b. entières, TBE, 2008
Bétaillère MAT SERVICE P 40, 4 m, 1991
Malaxeur à béton FIEGL 802 S, 800L, rampe à eau, 2005
Lame niv. RABAUD STANDARD 250, équipement terre + neige, 1991
Gyro à lame LERIN GM 120, état neuf, 2011
Epareuse SUIRE D'VOR 42, 4,20 m, téléflex., état moyen, 2001
Broyeur à fléau PALADINO TSM 285, 2,85 m, révisé couteaux neufs, 2004
Tractopelle JCB 3CX 4, 7500 h, 4RM godet AV 4 en 1 + 2 AR, 1985

2 JOURNEES PORTES OUVERTES les 30 et 31 mars 2012 à UZERCHE

58 - VENDS TB gros taureaux 14 mois Charolais, Limousin, bonnes origines, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf 1210)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - VENDS génisses normandes à terme 28 et 29 mars 2012 + vaches normandes 2ème et 3ème veau, fraîches vêlées (réf. 1204)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois, HBC, IBR A, FCO 1 et 8. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 1203)
✆ **03 86 84 21 53**
ou 06 58 95 93 59

58 - VENDS laitonnes Limousines pour reproduction, - reproducteurs Limousins 16 mois, TGS, livraison assurée. (13VB1)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC ou non, GS. Martin - Montigny sur Canne 58340 (réf. 1303)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS très bon taureau HBC 5 ans, type viande né dans l 'élevage, très bonne production. EARL Cloix - Thianges (réf. 1311)
✆ **06 67 83 84 65**

69 - Vds 2 gén. Prim 'Holstein terme 10/04 B. origine CL TGS + blé récolte 2011.
✆ **06 32 07 52 70**

69 - Vds vaches laitières au lait + vaches pour allaitement
✆ **09 64 10 35 70 hr**

69 - Vend 3 génisses Prim Holstein prêtes pour le 06/05 - 16/05 - 05/09. Bonnes origines - Vend irrigation : 4 Ha de couverture totale.
✆ **0 78 56 71 43**
ou 06 87 50 67 59

69 - Vends génisses Salers 16/17 mois + génisses + 2 ans sailli GP + vaches cheptel Indem IBR + FCO 1-88.
✆ **06 18 80 20 13**
ou 04 78 48 48 44
ou 04 78 44 40 21

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Vds taureaux 2 ans, veaux 16 mois, HBC, GS, grand choix. Peux livrer. Devillard J.-P., Dyo.
✆ **03 85 70 60 84**
ou 06 81 90 94 97

71 - VENDS taureaux adultes 6 ans, - veaux reproducteurs 1 an, vêlage facile, type viande élevage. (réf. 1110)
✆ **03 86 30 09 46**
ou 06 10 14 04 10

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

71 - Elevage HBC, Gaec Pichard à Sanvignes-les-Mines, vend veaux reproducteurs de 12 à 15 mois.
✆ **03 85 67 04 53**
ou 06 74 08 93 60

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 de 3 ans. EARL Pacaut J.-M.
✆ **06 84 10 17 27**

71 - Elev. charolais HBC choix taureaux 15 mois, différents modèles, TGS. M. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Elevage charolais HBC vd 1 taureau 4 ans, veaux 12-14 mois, hivernés au pré, TGS, IBR A, livraison assurée. Gauthey A.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vds taureaux HBC adultes 2 ans, 15 mois, TGS, production visible. Debarnot François, 71 Viry.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vds très bons taureaux 4 ans et 2 ans, veaux 1 an, HBC, grand choix, qualité, TGS. Gaec Benas-Lemière.
✆ **06 87 41 16 23**
ou 06 77 40 91 71
ou 03 85 50 27 49

89 - VENDS veaux reproducteurs limousins 18 mois IA, IBR A, vaccinés FCO. (réf. 1317)
✆ **03 86 74 99 30 HR**
ou 06 31 33 95 96

Caprin

07 - Urgent, vds 110 chèvres en lactation et gestation dont 70 chevrettes cornées + chevrettes 1 mois, poss liv.
✆ **06 80 28 35 06**

07 - Vds 15 chevrettes pleines + chèvres fraiches au lait sans CAEV CL Genes +
✆ **04 75 32 14 83**

Ovin

15 - CHERCHE moutons à tondre dans toute la France (réf. 130B)
✆ **06 44 34 15 51**
ou 06 75 74 16 47

21 - VENDS reproducteurs mâle et femelle OIF, contrôle sanitaire. Grandjean Philippe (réf. 100D)
✆ **03 80 57 28 44**
ou 06 40 21 48 51

21 - VENDS béliers IDF inscrits nés automne 2010, Ambo, Amelelite. (réf. 130A)
✆ **03 80 37 21 27**
ou 06 72 60 63 50

Equin

01 - Vds étalon comt. APP jument attelée 2 poulains mâles 1 an idéal attelage calèche
✆ **06 83 32 43 99**
ou 04 74 30 10 57

Volaille-Lapin

07 - Vds poules pondeuses plein air label rouge 11 mois de ponte 2.50 euros pièce 1 gratis/10
✆ **06 85 92 42 57**
ou 04 75 06 77 32

38 - Vds poules vivantes toutes quantités tarifs dégressifs réservation conseillée.
✆ **06 08 88 10 83**

Chien

03 - Vd chiots Border Collie nés 24 01 mère 250269800900213 parents extra s/bovins.
✆ **06 80 03 88 27**

58 - VENDS chiots type Berger des Pyrénées nés le 12/01/12, 2 mâles et 2 femelles, 9782FCRM4430, bon au travail (réf. 110H)
✆ **06 14 26 16 97**

Chasse-Gibier

01 - Cse cess vds plusieurs couples de pigeons en rapports issus de races diff. 15 euros le couple et pigeonneaux 7 euros le couple + pigeons de réforme 2 euros/pièce
✆ **03 85 51 82 38 hr**

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à **Terres de Bourgogne** **95 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**

Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à **Terres de Bourgogne** **185 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2010-1058

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

RENO'BAT BERNARD E (R.B.B.E.)

SARL au capital de 5.000 Euros
Siège : Collonges les Premières(21110)
14 Rue de la Gare
480 458 033 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique du 29 Février 2012 :
- la dénomination sociale RENO'BAT BERNARD.E par sigle R.B.B.E. a été remplacée par celle de RENO'BAT.
- le siège social a été transféré de Collonges les Premières ;(21110), 14 Rue de la Gare à Villers les Pots(21130), 28 Rue du Bourgarain avec effet à compter du 1er Mars 2012.
Les articles 4 (Dénominaton sociale) et 5 (Siège social) des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL21138611

AVIS DE CONSTITUTION

MAISON SAVIOZ

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
10 rue du Lac
21140 Pont et Massène

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Pont et Massène du 1er mars 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale :Maison Savioz
Siège social :10 rue du Lac, 21140 Pont et Massène
Objet social : l'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles à usage d'habitation, industriel, commercial, professionnel ou autres.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Mr Jean-Pierre Savioz-Fouillet, demeurant Boveron, 73310 Vions
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des sociétés de Dijon.
La gérance

AL21138613

LE PARI DES GOURMETS

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 10 rue du Lac
21140 Pont et Massène

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Pont et Massène du 1er Mars 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée
Dénomination sociale :LE PARI DES GOURMETS
Siège social :10 rue du Lac, 21140 Pont et Massène
Objet social :Hôtel, bar, restaurant
Durée de la société :99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés
Capital :3 000 euros
Gérance :Mr Yannick Savioz-Fouillet, demeurant 10 rue du Lac, 21140 Pont et Massène
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis
La gérance

AL21138612

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société à responsabilité limitée (SARL)
Dénomination : DT AUTOMOBILE
Siège social : Dijon (21000)17 rue Marcel Sembat
Objet : entretien et réparation de tout véhicule ou engin motorisé de tout type (voiture, moto, camion, bateau, aéronef...)Achat et revente, en gros ou non, de tout véhicule, neuf ou d'occasion et de tout produit et accessoire relatif aux véhicules.
Durée : 99 années
Capital : 10.000 euros
Gérant : Monsieur Thierry Dabulewicz demeurant à Pasques (21370), 7 rue de Derrière l'Eglise.
Immatriculation au RCS de Dijon.

AL21138609

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

Suivant acte reçu par Me Arnaud Nicolardot, notaire associé, le 27 Janvier 2012, à la requête de M. Jacques-Edouard Brocard, agriculteur, demeurant et exerçant son activité à Colombier (21360), en application des dispositions de l'article L.526-1 du Code de Commerce, déclaré insaisissable sa résidence principale.
La présente déclaration n'a d'effet qu'à l'égard des créanciers dont les droits sont nés à compter de la présente publication.
Pour insertion
Me Arnaud NICOLARDOT

AL21138617

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA CÔTE D'OR

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Domaine viticole constitué d' un ensemble bâti et de 19 ha 83 a 85 ca de diverses vignes, terres à vigne, terres et landes dont la désignation suit :
Cmne de CHASSAGNE-MONTRACHET:
99 a 80 ca - Batard montrachet: AE-135[44] - Champ derriere: AK-299[28] - Le montrachet: AE-172[131] - Les houilleres: AH-33 - Les perclos: AH-217-218
25 ha 38 a 15 ca -
Cmne de MEURSAULT:
1 ha 59 a 30 ca - Le porusot dessus: BL-36-37-40-41-42-51[P1]-68[53]-69[53]-72[52] - Les casse tetes: BP-58-60 - Les grandes gouttes: BC-3 - Les petits charrons: AI-14 - Les porusots dessous: BN-5-6
Cmne de MONTHELIE:
1 ha 00 a 07 ca - La combe danay: B-441 - Les clous: B-314-315 - Les duresses: B-23
Cmne de POMMARD:
1 ha 27 a 98 ca - En boeuf: BR-69-86-87 - Les cras: AZ-7[P1] - Les pezerolles: AH-140[34]-141[34]
Cmne de PULIGNY-MONTRACHET:
13 ha 93 a 19 ca - Corvee aux moines: AY-113-118-119 - Ez folatieres: AE-229[116][P2] - Le cailleret: AH-58[P1] - Le village: AS-81(Z)-81(A)[P1]-81(A)[P2]-84-85-86[P1]-87[P1]-87[P2]-88(Z)-88(A)[P1]-88(A)[P2]-89-90 (avec bâtiments)
- Les bluses: BC-164-170 - Les boudrieres: AL-39 - Les chalumaux: AD-72[21]-76[23]-77[23]-79[23]-80[22]-82[22][P2] - Les costieres du rond pre: AW-152-153-154-155 - Les equinces: AY-142[104]-144[105 - Les levrons: AN-225[39] - Petit poirier: AX-33[P1]-33[P2] - Pre a la dame: AS-103 - Rue de bois: AS-108-109-110 - Sous le courthil: AD-10-11-89[14]-90[14]-93[12]
Cmne de SAINT-AUBIN:
1 ha 03 a 51 ca - En remilly: A-1593[1270][P1]
Objectif : Maintien des fermiers en place et de l' unité de l'exploitation.
Cmne de MARCIGNY-SOUS-THIL:
53 ha 68 a 41 ca - Champs de la chaume: ZC-82[4][P1] - De l abbaye: ZE-61[32] - Le bruillat: ZE-13[P1] - Le bruyeux: ZE-21-77[17] - Le patis des petits champs: ZD-26 - Les champs dorand: ZB-13 - Les coutures des lavieres: ZD-44-56[38](C)-56[38](D)-56[38](AJ)-56[38](AK) (avec bâtiments)
56[38](BJ)-56[38](BK) - Les mouilles: ZC-6(J)-6(K)-6(L) - Village de marcigny: ZE-65 (avec bâtiments)
25 ha 38 a 15 ca - Les coutures des lavieres: ZD-57[38](J)-57[38](K) - Les ruelles: ZB-85[5] (sans bâtiment)
Exploitation agricole comprenant bâtiment d'habitation, d'exploitation de plus de 5 ans et matériel.
Objectif : priorité sera donnée à un projet d'installation
Cmne de COUCHEY: 53 a 43 ca
En combereau: AO-69-70 AOC « Marsannay »
En la caillee: AA-76 AOC « Marsannay Rosé »
Cmne de MARSANNAY-LA-COTE:1ha 13a 58ca
Champforey: BI-77 AOC « Coteaux Bourguignons »
Champforey: BI-290 AOC « Marsannay Rosé »
La champagne haute: BS-4 AOC Bourgogne Aligoté »
Plante pitois: BO-69-70 AOC « Marsannay »
Les plantes du dessus: BO-6-8 ,Äì bois taillis
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 16/04/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21138618

TRANSFERT DE SIÈGE

S.C.I. DU HAUT DES PERRIERES A TALANT

Société Civile au capital de 1 600 euros
Siège social à Quétigny (21800)
Bressey sur Tille, B.P. 21
778 199 331 RCS Dijon

Transfert du siège social
anciennes mentions
Bressey sur Tille, BP 21, 21800 Quétigny
nouvelles mentions
27 rue Louis de Broglie, 21000 Dijon
AGM du 1er juin 2011
Pour avis,

AL21138615

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL M B B G

SARL au capital de 156000 €
Siège social: 104 Rue du Faubourg Raines, 21000 Dijon
387996788 RCS Dijon

L'AG Mixte du 01/03/2012 a nommé en qualité de co-gérante Mme Catherine Girardot, demeurant 104, rue du Fbg Raines, 21000 Dijon en remplacement de M. Girardot Philippe, à compter du 20/10/2011.
Modification au RCS de Dijon

AL21138610

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

GIE DE L'ETOILE

Groupement d'intérêt économique
Siège social : Saint-Georges
58480 Anlezy
R.C.S. Nevers 394 518 591

Avis
Suivant Assemblée Générale extraordinaire du 26 décembre 2008, les membres ont décidé de proroger de 80 années la durée du Groupement soit jusqu'au 10 avril 2089, et de
modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au Greffe du TC de Nevers.
Pour avis,

AL58138952

Société civile professionnelle
HUBERT-FLORY-BOUSSARD
D'ANGELSER
SCP au capital de 22.867,35 euros
Siège social :
38 rue Jean Marie Thévenin
58120 Château Chinon
390 512 143 RCS Nevers

L'assemblée générale du 20 mars 2012 a modifié la dénomination sociale de la société qui sera désormais " Société Civile Professionnelle HUBERT-FLORY-DANGELSER"
Pour avis

AL58138958

SCI ROUGE-GARNAUD

SCI au capital de 3.048,80 €
Siège social : Lavault 58140 Gacogne
443 980 198 RCS Nevers

L'AGE du 27/05/2010 a décidé de proroger la durée de la Société de 99 ans à compter du même jour. Modification au RCS de Nevers.

AL58138936

Société d'avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

ETABLISSEMENTS SIMONNEAU

SA au capital de 276.000 €
Siège social : 80, avenue du 85e
58200 Cosne Cours sur Loire
621 880 012 RCS Nevers

L'assemblée générale du 15 mars 2012, a décidé d'étendre l'objet social au dépannage-remorquage.
Pour avis, le Conseil d'administration.

AL58138934

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 14/3/2012,
Mr Verdier Roland René Paul, retraité, et Mme Fesneau Marie Rose Madeleine, retraitée, son épouse, demeurant à Perroy (Nièvre) La Girarderie, mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de Le Mée (28220) le 4 juin 1946,
Ont adopté pour l'avenir, le régime de la Communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans le délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Jacob, Notaire à Cosne Cours sur Loire.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL58138947

AVIS DE CONSTITUTION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzellles

SOV

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000 Euros
Siège social :
15 rue Louis Blériot
Varennes Vauzelles (Nièvre)

Par acte SSP en date du 22 mars 2012, il a été constitué une
SARL dénommée:SOV
Objet social : l'activité de marchands de biens et de promotion immobilière
Siège social : 15 rue Louis Blériot à Varennes Vauzelles (Nièvre)
Capital : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Olivier Guyot et Madame Valérie Doitrand,
tous deux domiciliés à Varennes Vauzelles (Nièvre), 15 rue Louis Blériot
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58138949

Alciat-Juris Société d'avocats

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Siège Social : Bourges,
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon,
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, de la SARL PARE-BOUVART, au capital de 7600 euros, dt le siège social est à Clamecy (58500), 11 place St Jean, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, qui a pour objet l'activité de restauration traditionnelle à thème ou non, ou de type rapide et la vente de boissons associées, les services de restauration à la table ou en self-service, etc... dt les cogérants sont : Mlle Jennifer Pare-Colmet, dmt à Crain (89480), 32 rue Roger Grasset, et M. Sébastien Bouvart dmt à Pousseaux (58500), 49 rue du Cdt René Surugue.
Pour insertion, l'un des cogérants

AL58138954

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles
Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Varennes Vauzelles du 21 mars 2012, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BRUNO MONCHARMONT.
Siège : Vandenesse (Nièvre), Domaine de Nourry.
Durée : 99 années à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code rural.
Capital : 376.000 euros, constitué à concurrence de 375 815,15 euros par des apports en nature et à concurrence de 184,85 euros par des apports en numéraire.
Gérance : Monsieur Bruno Montcharmont demeurant à Vandenesse (Nièvre), Domaine de Nourry a été nommé sans limitation de durée.
Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession de parts sociales ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés pris par décision collective unanime.
Pour avis. La gérance.

AL58138951

Etude de Me J-P Gauthron
Notaire à Guérigny(58)

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Paul Gauthron, Notaire à Guérigny (Nièvre), le 23 février 2012, enregistré à Nevers, le 14 mars 2012, bordereau 2012/392, case n°1, extrait 853, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI EDEL 128
Forme : Société Civile Immobilière
Siège : Chez Monsieur Eddy Cousin et Mademoiselle Laetitia Patouillard, Forgebas, 58130 Saint Aubin les Forges
Durée : 99 années
Objet : la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par voie de location ou autrement de tout terrain, immeuble ou fraction d'immeuble dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'apport en nature d'échange ou toute autre opération.
Capital social : 1.000,00 € en numéraire
Co-gérant : - M. Eddy Cousin, cadre, demeurant à Saint Aubin les Forges (Nièvre) au lieudit « Forgebas »,
- et Mlle Laetitia Patouillard, cadre, demeurant à Saint Aubin les Forges (Nièvre) au lieudit « Forgebas »
Parts sociales : elles ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés. Cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou un descendant.
La Société sera immatriculée au R.C.S. Nevers
Pour avis et mention
Me J-P Gauthron

AL58138941

Avis est donné de la formation pour une durée de 99 ans de la société coopérative agricole des éleveurs de chevaux de course, en abrégé "S.C.A.E.C.C", au capital de 76.000,00 € ayant pour objet :
Approvisionnement :
La coopérative a pour objet l'achat en vue de l'approvisionnement de ses seuls associés coopérateurs, lesquels sont des éleveurs de chevaux de course, de produits, matériels, équipements, outillages et équidés nécessaires à leurs élevages de chevaux.
L' approvisionnement par la coopérative des associés coopérateurs, au titre de l'engagement d'activité, fait l'objet d'un transfert de propriété au bénéfice de ces associés coopérateurs selon les modalités prévues au règlement intérieur.
La coopérative pour, sous réserve de donner avis au haut conseil de la coopération agricole:
- assurer elle-même la production ou la fabrication des fournitures ci-dessus visées, quels que soient les moyens et techniques mis en oeuvre par elle, notamment en ce qui concerne les aliments pour équidés ;
- procéder à la réparation et à l'entretien des matériels, équipements et outillages d'élevage.
Services :
La coopérative a pour objet de fournir à ses seuls associés coopérateurs, lesquels sont des éleveurs de chevaux de course, et pour l'usage exclusif de leur exploitation et/ou de leur élevage, les services ci-après énumérés nécessaires à ces exploitations ou élevages:
- Monte animale :
Mise en place d'opérations de monte équine et autres opérations directement liées à la reproduction et à l'amélioration génétique des équidés ;
Entretien d'étalons mis à l'essai ou admis à la monte et autres opérations liées aux programme de mise à l'épreuve de reproducteurs mâles ;
Prélèvement, traitement conditionnement et stockage de la semence de reproducteur d'équidés et autres opérations liées au contrôle de leur aptitude à la reproduction.
Transplantation embryonnaire :
mise en place avec fourniture d'embryons ; prélèvement, congélation, stockage et mise en place sans fourniture d'embryons.
Mise à disposition de personnel et de matériels de nature technique, commerciale et administrative nécessaires à l'amélioration génétique et à la reproduction d'équidés.
Prise en pension de chevaux, débourrage, préparation, entraînement.
La coopérative pourra, sous réserve d'en donner avis au haut conseil de la coopérative agricole, fournir à ses seuls associés coopérateurs tous autres services nécessaires à l'usage exclusif de leurs exploitations et/ou de leurs élevages.
En dehors de l'objet ci-dessus défini, la coopérative peut également effectuer à titre accessoire, à la demande des associés coopérateurs, sans engagement de ces derniers, des opérations de collecte-vente se rapportant directement à l'objet principal de la coopérative.
Les opérations ci-dessus définies, et le cas échéant, toutes autres qu'elle estimerait utiles

peuvent également être faites par la coopérative en ce qui concerne les exploitations qui lui appartiennent en propre, qu'elle a louées ou qui lui ont été concédées.
La coopérative peut mettre à la disposition d'une autre société coopérative agricole ou d'une société d'intérêt collectif agricole dont elle est adhérente tout ou partie de ses immeuble, de son matériel ou de son outillage, notamment ses moyens de transports.
La coopérative peut, en application de l'article L.522-5 du code rural, traiter toutes opérations correspondant à son sujet statutaire des tiers non associés dans une proportion qui ne peut excéder 20% de son chiffre d'affaires annuel hors taxes.
Dont le siège social est à : Cercy la Tour (58340), Haras de Cercy, 2 rue des Haras.
Ayant pour président : Monsieur Jacques Cyprès, demeurant à Montigny sur Canne (58340) "Domaine de Pron".
Cette société a été constituée suivant acte sous seing privé en date à Cercy la Tour (Nièvre) du 24 février 2012, enregistrée au Pôle départemental d'enregistrement de Nevers (Nièvre) le 21 mars 2012, bordereau 2012/415, case n°9.
Elle sera immatriculée au RCS de Nevers (Nièvre)
Pour avis et mention,
Le Président.

AL58138942

Société d'avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de constitution et d'apport
Suivant acte SSP en date à Guérigny (Nièvre)du 16 mars 2012, enregistré au pôle départemental d'enregistrement de Nevers, le 21 mars 2012, Bordereau n° 2012/415, case n°4, extrait 924, il a été constitué, pour une durée de 99 années, une SELARL en cours d'immatriculation au R.C.S de Nevers, dénommée PHARMACIE GIBE-GAULIARD au capital de 1.400.000 euros représentant, à concurrence de 70.000 euros, un apport en numéraire et, à concurrence de 1.330.000 euros, un apport en nature de l'officine de pharmacie ci-après décrite.
Cette société a pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine.
Son siège est situé 9 bis Grande Rue- 58130 Guérigny.
Ses gérants sont M. Daniel Gibe, dt 9, grande rue, 58130 Guérigny, et Mme Sabrina Gibe ép. Gauliard, dt 57 bis, boulevard Victor Hugo, 58000 Nevers.

Dans le cadre de la constitution de la société susvisée, M. Daniel Gibe a, du consentement de son épouse commune en biens apporté en nature à la société en formation une officine de pharmacie sise 9 bis grande rue, 58130 Guérigny, pour l'explication de laquelle il était immatriculé 302 250 642 RCS Nevers.
Cette officine a été évaluée à 1.330.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 1.300.030 euros, aux éléments corporels pour 29.970 euros.
La société PHARMACIE GIBE-GAULIARD sera propriétaire de l'officine apportée à compter de son immatriculation au RCS, mais les opérations effectuées à compter du 1er avril 2012 concernant l'exploitation dudit fonds sont réputées faites pour son compte.
Le présent avis fera l'objet d'une publication au BODACC à compter de laquelle commencera à courir le délai de 10 jours imparti aux créanciers de l'apporteur en nature pour déclarer leurs créances au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis.

AL58138946

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination suivante : SAS LA POMME D'OR
Forme sociale : SAS
Capital social :100 €
Siège social : 8, avenue Gambetta, 58400 La Charité sur Loire
Objet social : exploitation de fonds de commerce d'hôtel et de restaurant, fabrication et vente de plats à emporter.
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participations aux décisions :tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.
Transmission d'actions :toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :Mr Stéven Plat dt à la Charité sur Loire (58), 8, avenue Gambetta
Immatriculation :RCS de Nevers
Le Président

AL58138939

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CLARISSE CUISINES ET BAINS
Forme : société à responsabilité limitée
Siège social : 7, impasse des lumières à Marzy (58180)
Objet : correction en PVC ou bois, réalisation de tous travaux d'installation, pose, montage, démontage de cuisine, salles de bains, meubles de cuisine, meubles de salles de bains; réalisation en sous traitance d'installation, pose, montage, démontage de cuisine, salles de bains, meubles de cuisine, meubles de salles de bains ; vente de meubles de cuisines, d'électroménager et meubles de salles de bains PVC ou bois.
Durée : 99 ans
Capital : 32.000 euros
Gérance : Monsieur Sébastien Clarisse demeurant 7, impasse des Lumières à Marzy (58180)
Immatriculation : au RCS de Nevers

AL58138937

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Amazy du 16 février 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MULTI-DIFFUSIONS
Sigle : MULTI-DIFFUSIONS
Siège social : 17, Grand Rue, 58190 Amazy,
Objet social : négoce de tous produits électroménagers - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social :100 euros
Gérance : Monsieur Romain Barthes demeurant 20 Quai du Maréchal de Lattre de Tassigny 34200 Sète né le 04 janvier 1988 à Béziers Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL58138786

Par acte SSP du 15/03/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : YVON GAUTHE
Objet social : Réalisation de plâtrerie, cloisonnement et faux plafonds à base de plâtre. Y-compris travaux accessoires ou complémentaires de menuiseries intégrées aux cloisons, le doublage thermique ou acoustique intérieur. Réalisation, y compris leurs revêtements et menuiseries, d'isolation thermique de parois, sols, plafonds et combles de tous ouvrages. Réalisation de parquets collés ou flottants, de revêtements souples, avec ou sans support textile, en tous matériaux plastiques, caoutchouc et produits similaires, ou en bois (feuille de plaquage sur kraft ou sur textile, plaquage collé ou contreplaqué mince collé) ou tout autre relevant des mêmes technique de mise en œuvre. Réalisation de peinture y compris les revêtements plastiques épais ou semi épais (RPE et RSE), de ravalement en peinture ou par nettoyage, de pose de revêtements souples, textiles, plastiques ou assimilés sur surfaces horizontales et verticales. Y-compris travaux accessoires ou complémentaires de menuiseries, revêtements faïences, nettoyage, isolation acoustique et thermique par l'intérieur et par l'extérieur.
Siège social : 4 Rue Pierre 1er , 58000 Nevers
Capital : 15 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers **Gérance :** M. GAUTHE Yvon demeurant 4 Rue Pierre 1er, 58000 Nevers.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance.

AL58138822

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :** SCI LILI ROSE ; **Siège social :** Noilles 58130 Montigny aux Amognes ; **Objet social :** Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; **Durée de la société :** 99 ans ; **Capital social :** 300 € ; **Gérance :** Mr Régis Amelaine dt à Montigny aux Amognes (58) Noilles ; Immatriculation de la société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
La gérance

AL58138940

Avis est donné à la constitution pour une durée de 99 ans de la SCI Bley Fornas au capital de 1000 euros formé uniquement d'apports en numéraire dont le siège social est fixé à Clamecy Nièvre 3 Place des Promenades.
Objet:
La société a pour objet
- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'Ils se trouvent.
-l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles.
- la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'Immeubles collectifs ou Individuels à usage d'habitation commercial, industriel, professionnel ou mixte.
- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'Immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination.
- l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux.
- l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire.
- toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont Ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par vole de caution hypothécaire.
- et, généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit. pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.
Gérance:
Monsieur Bley Yannick, médecin généraliste, né à Auxerre Yonne le 14 09 1979 domicilié à Oisy.
Monsieur Fornas Olivier, médecin généraliste, né à Sens Yonne le 3 12 1967 domicilié 8 av du gal Leclerc à Clamecy RCS Nevers.
Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs qu'avec l'agrément de la collectivités des associés; cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou un descendant.
Pour avis, le gérance.

AL58138904

➜ ADDITIF

Dans l'annonce n°58128883 parue le 23/03/2012 et concernant la SARL SOBEST, il convient d'ajouter : **"il a été décidé de modifier l'objet social comme suit : Café Bar Restaurant Epicerie."**

AL58138932

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

BEAUNEE LOGISTIQUE

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 42, Route des Feuillats
58300 Decize
Nevers 498 962 018

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2012, les associés ont décidé la mise en dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur Monsieur Michel Beaunée, demeurant à Decize (58300), 42, Route des Feuillats et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à Decize (583000), 42, Route des Feuillats. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le Liquidateur.

AL58138842

GROUPEMENT FORESTIER DE MARCILLY

RCS Nevers n° 2002 D 294
Marcilly 58800 Cervon
SIRET n° 418 012 399
Capital : 10600 E

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 3 septembre 2009 a décidé :
1 - de ne pas reconduire le groupement forestier pour une nouvelle période de 50 ans.
2 - de procéder à la vente du massif forestier en un seul lot pour respecter le plan de gestion.
3 - de prononcer la dissolution du Groupement forestier de Marcilly.
4 - donne mandat à Jean de Candolle, pour assurer les opérations de liquidation.
Marcilly, le 14 mars 2012.

AL58138930

GROUPEMENT FORESTIER DE MARCILLY

RCS Nevers n° 2002 D 294
Marcilly 58800 Cervon
SIRET n° 418 012 399
Capital : 10600 E

Après la vente du massif forestier en l'étude notariale "MICHELEZ et associés, 128 bd de Courcelles, 75008 Paris", le 27 décembre 2010 et le produit réparti entre les associés au prorata de leurs parts, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 7/01/2011, a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus de sa gestion et déchargé de son mandat de liquidateur Mr Jean de Candolle avec effet au 30/08/2011.
Ce procès verbal sera déposé au greffe du tribunal de Nevers, pour la radiation du groupement qui n'a jamais eu d'activité commerciale.
Marcilly, le 14 mars 2012.

AL58138931

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/2011 de la société : BELLI GIACOMO, société en liquidation.
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 135400 euros, siège social : 14 rue de Moulins, 58240 Saint Pierre le Moutier, RCS Nevers 444 862 965.
Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du jour de ladite assemblée et de sa mise en liquidation.
Il a été nommé en qualité de liquidateur : BELLI GIACOMO;
Le siège de liquidation est fixé : 14 rue de Moulins 58240 Saint Pierre le Moutier, lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés; le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis

AL58138872

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/03/2012 de la société BELLI GIACOMO société en liquidation, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 135400 euros, siège social : 14 rue de Moulins, 58240 Saint Pierre le Moutier, RCS Nevers 444862965. Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur BELLI GIACOMO demeurant 22 rte Bleue St Parize le Châtel, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis

AL58138873

➜ NON DISSOLUTION

SARL ALAIN GAUCHE TP

Société à responsabilité limitée
au capital de 62 000,00 euros
Siège social
51 rue François Mitterrand
58270 St Benin d'Azy
RCS de Nevers 488565037

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mars 2012, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article 68 de la loi du 24 juillet 1966, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour Avis, Le gérant.

AL58138912

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LE BOUCHOT DU HAUT

SCI au capital de 1524, 49 €
Siège social :
Le Bouchot d'en Haut, 58150 Pouilly sur Loire
D354027815 RCS Nevers

L'AGO du 07/03/2012 a nommé en qualité de gérant Monsieur Daubigny Jean- Paul demeurant au 66 avenue Charles de Gaulle chez melle Reyes sandra 95700 Roissy en remplacement de Monsieur Van Roey André, à compter du 08/03/2012.
Modification au RCS de Nevers

AL58138948

Société Civile Professionnelle d'Avocats
Legendre-Loirand Bigot
Trébous Desmonts
69 Bis avenue de Lattre
de Tassigny, 18000 Bourges
Tel : 02-48-27-21-61
Fax : 02-48-24-95-19

EARL LES VIGNES

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 7.500 euros
Siège social : 87 Rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire
D 522 647 007 RCS Nevers

Par décision du 9 février 2012, l'associé unique a décidé de nommer M. Pascal Doudeau, demeurant, « Les Girault s » à Sury en Vaux (18300), aux fonctions de gérant à compter de cette même date, en remplacement de M. Jean-Claude Régnier, démissionnaire.
Mention au RCS de Nevers.
Pour avis,
La Gérance

AL58138953

STADIF IM

SARL au capital de 10 000 €
Siège social:
9 rue de Nolay / Auguste Lambiotte,
58700 Premery
491601449 RCS Nevers

L'AGE du 28/02/2012 a nommé en qualité de gérant Monsieur Cédric Labrousse 8 rue de l'Orme 91540 Fontenay le Vicomte en remplacement de Labrousse Pascal, à compter du 01/03/2012.
Modification au RCS de Nevers

AL58138944

SARL CHATEAU DE TRACY-COMTESSE ALAIN D'ASSAY

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 615 120 €
Siège social : Château de Tracy,
58150 Tracy sur Loire
382 085 215 RCS Nevers

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 28 février 2012, il a été décidé de nommer à compter du même jour Mme Juliette d'Estuit d' Assay dt à Paris (75005), 42, rue Descartes aux fonctions de co-gérante de la société.

AL58138935

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

G.B.N.

SARL au capital de 88 010 €
Siège social
42, rue des Docks
58000 Nevers
581 880 564 RCS Nevers

L'assemblée générale ordinaire du 25 janvier 2012 a désigné en qualité de nouveau gérant M. Jean-François Thibaudat dt 18 route de Venille - 58000 Saint Eloi, en remplacement de Mme Martine Thibaudat, démissionnaire de son mandat.
Pour avis, la gérance

AL58138933

YONNE

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel ARNAUD, notaire à Sens, le 21 mars 2012, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant en cas de dissolution par décès, par :
Monsieur Simon **Mainvis**, chef de cuisine, et Madame Françoise Suzette **Gastal**, fonctionnaire, son épouse, demeurant à Saint Clément (Yonne), 2, rue Colbert.
Monsieur Mainvis né à Malay le Grand (Yonne), 22 décembre 1950.
Madame Gastal née à Sens (Yonne), le 2 septembre 1956.
Jusqu'alors mariés sous le régime matrimonial de la communauté de biens acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à Saint-Clément (Yonne), le 31 juillet 1976.Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire.

AL89138909

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 mars 2012, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée:
Dénomination sociale :EARL DE LA GRANDE FONTAINE.
Forme :Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet :Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social :397 000 euros.
Siège social : 90 rue Janson, 89570 Sormery.
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature :Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant de 450 437,22 euros.
Apports en numéraire :871,63 euros.
Gérants : M. Jean-Michel Hugot et Mme Nadine Dauphin épouse Hugot, demeurant ensemble à Sormery(Yonne), 90 rue Janson.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société n'a que deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AVALLON - pré
84 a 17 ca - Moulins des iles de la bau: E-133

CHARBUY , terre et bois
46 a 39 ca - Bois couturier: ZM-279 - Derriere la bretagne: ZM-168 - Les fusillers: ZN-203

EGLENY- terre et bois
25 a 65 ca - La vau pretre: C-1385 - Lessiau: F-21

LINDRY, terre et bois
2 ha 41 a 77 ca - La fontaine: C-672 - La fontaine ballot: B-385 - Le chemin blanc: E-356-358 - Les houches: C-2214[620] - Les recemeaux: C-773 - Petite bretagne: ZD-264 - Pignat: ZD-86 - Pre felix: C-970-971-985-991-992-993-994-998-1001 - Pre mouron: C-559 - Pres du palais: C-946 - Sous la brosse: C-1643-1644 - Sous les bruyeres: B-288

PONT-SUR-YONNE, bâtiments d'exploitation
34 a 18 ca - Les grands champs: ZF-49

SAINT-SEROTIN ,Ài terre et bois attenants aux bâtiments situés à PONT SUR YONNE
2 ha 77 a 42 ca - Les petits pres: P-308-314-318-319-439[296] ZX-28[22] - Les petits pres: ZX-26[22](J)-26[22](K)

VERMENTON - terre
63 a 10 ca - Les petites cailles: ZO-37

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 16 avril 2012 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer, CS 30128 89002 Auxerre cedex, Tél: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89138917

tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un fondateur.

AL89138905

S.E.L.A.R.L. VARIOT FRERES

S.E.L.A.R.L. au capital de 30.000 Euros
Siège Social : 9/11, Grande Rue.
Ligny le Châtel (89144)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 Mars 2012, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme Sociale : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée,
Dénomination sociale : « S.E.L.A.R.L. VARIOT FRERES »,
Apports : 30.000 Euros en numéraire,
Capital social : 30.000 Euros,
Siège social : 9/11, Grande Rue. Ligny le Châtel (89144).
Objet : Exercice de la Profession de Pharmacien d'Officine telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur (Article R 5125.14du Code de la Santé Publique) et ce, par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux ayant qualité pour exercer.
Gérant : Monsieur Julien Variot, demeurant à Maligny (89800), 2, Rue des Maison Rouges,
Durée : 99 ans,
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre,
Conditions Suspensives : la Société est constituée sous la condition suspensive de son inscription au Tableau de l'Ordre (Article R 5125.15 du Code de la Santé Publique) et ce, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'Article L 5125.16 du Code de la Santé Publique.
Pour avis,
Le Gérant.

AL89138609

DISSOLUTION LIQUIDATION

SLDB

SCI en liquidation amiable au capital de 100 €
Liquidateur amiable : Maître Philippe Contant
Siège social : 20 rue de la grande promenade
89190 Villeneuve l'Archevêque
RCS Sens : 482 905 189

Aux termes d'une délibération en date du 14 mars 2012, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur.

AL89138908

JMR

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège : 18 Rue de la Chaume,
Cédex 201, 89160 Gigny
489 527 200 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 12 mars 2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 12 mars 2012 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Jean Michel Raitière , demeurant 18 Rue de la Chaume 89160 Gigny, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 18 Rue de la Chaume, Cidex 201 89160 Gigny. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89138887

MODIFICATION DE CAPITAL

GROUPEMENT FORESTIER DU FORT

Groupement forestier au capital
de 156.048 Euros
Siège social : 89130 Mézilles
Château du Fort
326 865 409 RCS Auxerre

Aux termes d'un acte en date du 14/12/2011 reçu par Maître Dominique Pessina, Notaire à Paris (75007), 242 Boulevard Saint-Germain, il a été décidé de réduire le capital social d'une somme de 54.700,80 Euros pour le ramener de 156.048 Euros à 101.347,20 Euros.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au RCS d'Auxerre.

AL89138910

TRANSFERT DE SIÈGE

CUMA AGRO-FORESTIÈRE DU CRÉANTON

RCS Sens 428 566 350

Par décision de l'assemblée générale du 17 janvier 2012, la CUMA Agro-Forestière du Créanton a transféré son siège social de la Ferme de Noël, 89210 Brienon-sur-Armançon chez Franck Bory, 10 Q route de Vaudupuits 89210 Brienon-sur-Armançon.
Le président

AL89138809

NOMINATION

SENS AUDITION

Société par actions simplifiée à Associé unique
au capital de 178 856 euros
Siège social : 8, Grande Rue 89100 Sens
494 442 064 RCS Sens

Suivant procès verbal en date du 09 février 2012, l'Associé unique a :
-pris acte de la démission de M. Frédéric Rohr de ses fonctions de Président et décidé de nommer en sont remplacement M. Alain Tonnard demeurant 64, Boulevard Maurice Barrès 92200 Neuilly sur Seine.
-décidé de nommer en qualité de Commissaires aux comptes :
. Titulaire : Pierre-Henri Scacchi et Associés, 8/10 rue Pierre Brossolette à Levallois-Perret (92300).
. Suppléant : Madame Carole Petit, domiciliée 23, rue d'Anjou à Paris(75008).
Mention en sera faite au RCS de Sens
Le Président

AL89138912

SUCCESSION

AVIS
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale ,Ài France domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, a été nommée par décisions du Tribunal de Grande Instance de Sens, curateur des successions de :
. en date du 20/02/2012, M. Jacques Pierre Bouclet divorcé, décédé le 19/09/2011 à Sens, référence 12-4429
. en date du 21/02/2012, M. Gérard Max Duboscq célibataire, décédé le 13/11/2010 à Villeneuve sur Yonne, référence 12-4428
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL89138911

DÉMISSION

S.C.I. IMMOBILIERE MENARD

Société civile
au capital de 1 524 euros
Siège social
5, place de l'Hôtel de Ville
89130 Toucy
R.C.S. Auxerre D 950 378 968

L'assemblée du 30.05.2011 a pris acte de la démission de Mme Ménard, née Guillermin demeurant à Corte (20250), Villa Pinelli, 12 place Porette de ses fonctions de cogérant à compter du 22.7.2011.
Mention sera effectuée au RCS d'Auxerre.

AL89138907

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL S2C

au capital de 3 000 €
Siège social : avenue Georges Pompidou
89100 St Denis les Sens
532 442 142 RCS Sens

l'AGM du 16/03/12 prend acte de la démission de ses fonctions de cogérant de Vincent Escorza à compter du 30/04/2012 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis,
La gérance.

AL89138916

SCI SOLEIL

Capital social 213.428,62 €
Siège social : 3 chemin du Port
89100 Sens
Durée :99 ans
RCS Sens 341.420.644 (1988D00059)

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 octobre 2006, Monsieur François Robin, née le 02/07/1942 à Isy les Moulineaux (92) demeurant 13, rue Tristan Bernard à 27430 Muids, de nationalité française a été nommé gérant, en remplacement Madame Deiglun Brigitte et de Monsieur Mathieu Vincent tous deux décédés. Les formalités seront effectuées auprès du RCS de sens.

AL89138904

NIEVRE

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL COSNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 € porté à 30 000 €
Siège social: 44, avenue du 85ème de ligne,
58200 Cosne Cours sur Loire
523 335 396 RCS Nevers

Suivant acte sous seing privé du 06/03/2012, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 20 000 € pour le porter à 30 000 €. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL 58138938

ANNONCES LÉGALES
EN RAISON DU LUNDI DE PÂQUES, FÉRIÉ, MERCI D'ENVOYER VOS TEXTES D'ANNONCES LÉGALES AVANT LE VENDREDI 6 AVRIL AU SOIR
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
www.agribourgogne.fr

Les offres d'emploi de l'APECITA

0000 AM002969 - BOURGOGNE
TECHNICO COMMERCIAL OENOLOGIE H/F
Société spécialisée ds la vente de produits oenologiques et de bouchons. Développer la clientèle sur des secteurs prévus. Promouvoir la gamme de produits oenologiques et de bouchons. Mettre en avant et communiquer sur notre savoir faire technique. Technico commercial connaissant le monde du vin. BTS Commerce ou Viti-Oeno ou oenologue. CDI. Salaire fixe + variable. Poste à pourvoir très rapidement.

AM001491 - COTE D'OR
CONSEILLER D'ENTREPRISE AGRICOLE (CREATION/REPRISE) H/F
OPA. Accompagner repreneurs et créateurs d'entreprises agri ds leur projet. Vérifier cohérence et conformité des dossiers demandes d'aides à l'installation. Actions collectives d'information, d'échanges et de formation. Format. sup agri. Maîtrise conduite technico-économique d'une exploit agri. Connaissance monde agri. Connaissance démarche de conduite de projet. Esprit d'analyse / synthèse. Aptitudes relationnelles. CDD 17 mois. Entrée rapide.

AM002996 - ALSACE
3 TECHNICIENS SURVEILLANCE DU TERRITOIRE H/F
Pour fédération régionale. Surveillance du territoire en culture pérenne et grandes cultures : observation, installation et relevé de piégeage, saisie de données. Idéalement profil agricole, environnement, paysage... Autonomie, rigueur, goût prononcé pour le travail de terrain. Permis VL. CDD de 3 mois entre juillet et septembre 2012 : 1 poste sur Haut Rhin (Sud Mulhouse) et 2 sur Bas Rhin. 1603€ brut mensuel (primes comprises) + TR + voiture de service.

AM002947 - HAUT RHIN
ENSEIGNANT EN ALLEMAND H/F
Pour centre de formations agricoles. Enseigner la langue allemande dans les classes de Seconde Générale et Technologique, Seconde Professionnelle, Bac Technologique et BTSA. Licence minimum. Débutant accepté. URGENT. Poste à durée déterminée à mi-temps du 26 mars à fin juin 2012. (remplacement congé maladie). Rémunération selon grille et diplôme.

AM002989 - DOUBS
CHARGE D'ETUDES DU CONTRAT DE RIVIERE ORAIN H/F
Collectivité Territoriale. Mise en oeuvre et suivi du contrat de rivière Orain. Assistance technique et administrative auprès des maîtres d'ouvrages. BAC +5 en gestion des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Connaissances géomorphologiques, hydrobiologiques, hydrologiques et en entretien et aménagement des cours d'eau. 1ère exp. Connaissance Access, MAP-INFO ou Arc-View. Cadre d'emploi des ing territoriaux ou CDD de 2 à 3 ans.

AM003013 - MOSELLE
CHARGE D'AFFAIRES AUPRES DES COLLECTIVITES H/F
Ets public. Mettre en oeuvre sur son secteur d'intervention la politique de l'agence auprès des collectivités (essentiellement en matière d'assainissement, d'eau potable mais aussi les approches globales pour l'amélioration des milieux aquatiques). Bonne connaissance techniques dans les domaines de l'assainissement et de l'eau potable. Connaissances réglementaires. Entrée : Avril 2012. CDD 9 mois.

AM003055 - COTE D'OR
RESPONSABLE SERVICE ENVIRONNEMENT H/F
Pour collectivité territoriale. Gestion du service Environnement-Déchets : personnel techn. et adm. 10 pers., déchèteries, collecte OM & sélective, stockage déchets inertes, dossiers marchés publics, subventions, réunions. Travail avec les Chargés de mission Redevance incitative et Prévention. Bac+2 mini environnement/déchets. Exp. souhaitée. Capacités d'encadrement. Permis B exigé. CDD 5 mois.

AM003069 - BAS RHIN
SALARIÉ AGRICOLE POLYVALENT H/F
Exploitation agricole (85 vaches laitières, 125 ha polyculture). Seconder chef d'exploit. pour travaux ds les champs et pour suivi troupeau (suivi traite robotisée, soins, alimentation, ...) et ponctuelle pour entretien des batiments. Devra être capable de gérer l'exploit. en autonomie qq jours/an. CAP/BEP mini. avec 1ère exp. sur exploitation laitiere. Savoir conduire et utiliser engins agricoles. CDD 6 mois. Poss. CDI ds structure.

AM003072 - SAÔNE ET LOIRE
RESPONSABLE DE RAYON JARDIN - MARCHE AUX FLEURS, JARDIN - PEPINIERE H/F
C'est grâce à vos qualités de gestionnaire que vous assurez la bonne tenue de votre rayon. Garant de l'efficacité et de l'attractivité de vos rayons : effectuer les commandes Assurer de la qualité des produits Gérer les marges, la démarque, le niveau de stock et les tableaux de bord de vos rayons. Transmettre les données techniques des produits aux vendeurs. Bac+3 (commerciale ou management). Exp. réussie de deux à trois ans.

AM003091 - LORRAINE/ CHAMPAGNE-ARDENNE
TECHNICO COMMERCIAL PRODUCTION VEGETALE (H/F)
Société agro-fournitures, produits phytosanitaires - Acteur majeur sur un segment de marché en expansion. Professionnel du développement commercial votre expérience acquise en production végétale vous a permis de maîtriser les relations avec une clientèle de coopératives et de négociants agricoles. Bac+2+4. Expérience de suivi de professionnels de coopératives et de négociants en agro-fournitures.

AM003132 - SAONE ET LOIRE
TECHNICIEN BOVINS VIANDE H/F
Organisme de contrôle de performances viande, chargé de missions techniques et de conseil en élevage de bovins allaitants auprès de 500 adhérents et 42 000 vaches. Assurer les pesées et le pointage des bovins (si agrément pointeur). Réaliser les commentaires des résultats bruts suite aux pesées. Assurer le conseil technique auprès des adhérents : génétique, alimentation... Organiser les tournées. BTSA PA minimum indispensable avec une bonne connaissance du monde de l'élevage. Aptitude à la manipulation des bovins. Forte capacité d'écoute, qualité relationnelle, esprit de travail en équipe. Sens du conseil, des performances techniques des animaux. CDD jusqu'à novembre 2012 pour remplacement congé maternité. Possibilité de prolongation. Lieu de travail : CHAROLLES. Poste à pourvoir dès que possible.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Groupama vous conseille

Travail en hauteur: gare aux chutes !

Interventions sur toiture, élagage, taille d'arbres, ensilage… : il vous arrive souvent d'effectuer des tâches à plusieurs mètres du sol.

Prenez toutes les mesures de prévention pour travailler en toute sécurité.

Sur échafaudage

• Choisissez soigneusement votre échafaudage en fonction de la charge (nombre de personnes, matériel) et du travail à effectuer;
• Faites-le monter et démonter par un professionnel habilité;
• Répartissez bien les charges pour ne pas surcharger les planchers.

Les bonnes mesures :
• Épaisseur du plancher : 15cm minimum;
• Hauteur du garde corps : entre 1 m et 1,10 m du plancher;
• Hauteur de la plinthe de butée : 10 à 15 cm;
• Hauteur de la main courante intermédiaire : 0,45 m du plancher;
• Distance entre l'échafaudage et la surface verticale à traiter : 20 cm maximum;
• Échafaudage sans garde corps : présence de filets de recueil, pour éviter une chute de + de 3 m.

Sur plate-forme roulante individuelle

- Placez la plate-forme sur un sol stable, plat et dégagé;
- Avant de monter, bloquez le dispositif empêchant son déplacement pendant le travail;
- Ne jamais effectuer de déplacement avec une personne dessus

Sur échelle

Réservez son usage aux travaux de faible hauteur et/ou de courte durée. Vérifiez :
• Que les pieds sont munis de sabots antidérapants,
• Que les échelons sont horizontaux et bien fixés (ils ne doivent pas pivoter),
• Que l'échelle dépasse d'au moins 1 m le niveau d'accès ;
• L'inclinaison qui doit être comprise entre 65° et 75°, pour éviter glisse et basculement ;
• Descendez toujours face aux barreaux.

Règle d'or : gardez le contact !
• Conservez toujours minimum 3 points de contact avec l'échelle : 1 pied/2 mains ou 2 pieds /1 main;
• Ne montez pas avec des outils en main : placez-les dans une sacoche en bandoulière.

Prudence en toute occasion

La protection individuelle :
En fonction des travaux, prévoir les Equipements de Protection Individuelle suivants (EPI) :
• Tenue de travail adaptée : proscrire les vêtements amples
• Chaussures ou bottes de sécurité
• Gants anti-coupures
• Casque et lunettes de protection
• Harnais anti-chute conforme à la réglementation

Les bons réflexes :
• Lorsque c'est possible, privilégiez les outils sur perches télescopiques ;
• Travaillez toujours avec un éclairage suffisant ;
• Utilisez des matériels portant les normes CE appropriées et conservez leurs notices ;
• Contrôlez vos matériels au moins visuellement avant chaque utilisation. Au mieux, faites-les examiner régulièrement par un professionnel ;
• Éliminez tout matériel défectueux : barreaux manquants, marques de corrosion, cordes usées… ;
• Interdisez l'accès des échafaudages, plates-formes, échelles… aux personnes n'ayant pas à y travailler et surtout aux enfants.

Les imprudences à bannir :
• Evitez les travaux en hauteur en cas de mauvaises conditions météo : vent, forte pluie, verglas...;
• N'enjambez jamais le garde corps d'un échafaudage ;
• Même à faible hauteur, n'utilisez pas de moyens d'accès de fortune: chaise, cartons, empilement d'objets divers… ;
• Ne montez jamais à 2 personnes sur une échelle ;
• N'entreprenez jamais seul des travaux en hauteur, pour pouvoir être secouru rapidement en cas de chute.

De la part de Groupama, un assureur pour qui la prévention de ses sociétaires est au centre de ses préoccupations.



Prévention

Protégez vous contre le feu !

Un extincteur est efficace s'il est adapté au type de feu à éteindre et s'il est vérifié annuellement.

Quel extincteur pour quel type de feu ?
Un extincteur à eau pulvérisée est efficace pour les feux de bois, pailles, tissus…

Un extincteur à poudre est efficace contre les feux de liquides inflammables (fioul, essence…).

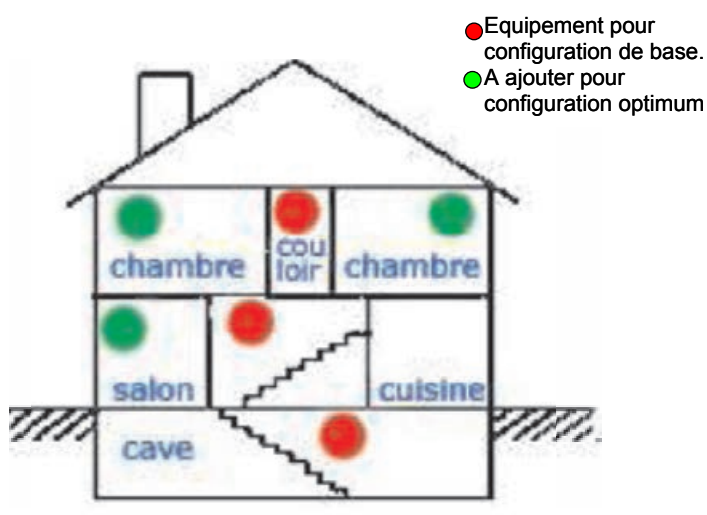
Le tableau ci-dessous vous aidera à savoir quel extincteur utiliser en fonction du type de feu qui se présente à vous.

TYPE DE FEUX	TYPE D'EXTINCTEURS			
	Eau Pulvérisée	Eau Pulvérisée + additif	Poudre	Dioxyde de carbone (CO^2)
Classe : A Feux de matière solide (bois, papier, tissus…) produisant flammes et braises	OUI	OUI	ABC Uniquement MOYEN (après étude du risque)	NON
Classe : B Feux de liquide (essence, huiles…) et de solides liquéfiables (paraffine, graisses…) produisant uniquement des flammes.	NON	OUI	OUI	OUI
Classe : C Feux de gaz (acétylène, gaz de ville, propane…) Ces mélanges peuvent être explosifs. Couper l'arrivée du gaz.	NON	NON	OUI Moyen	NON

NB : Pour les feux d'origine électrique (tableau électrique, ordinateur, photocopieuse) il est recommandé d'utiliser un extincteur au dioxyde de carbone (CO_2). Il convient de couper toute alimentation d'énergie avant l'extinction du feu.

Prévoyez dès à présent la vérification de vos extincteurs en 2012.
Faire vérifier les extincteurs, c'est garantir leur bon fonctionnement en cas de nécessité.
Pour de plus amples informations, le service prévention de Groupama Paris Val de Loire se tient à votre disposition.
Groupama, l'expérience de la prévention depuis plus de 50 ans
Contact : 01 49 85 52 05 - site Internet «vivons prévention.com»
Plus d'informations sur www.groupama.fr - Source : Groupama Paris Val de Loire
Entreprise régie par le Code des Assurances - Document non contractuel

Détecteurs avertisseurs de fumées



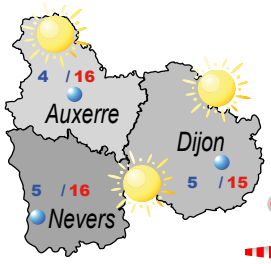
Le saviez – vous ?
- La 1ère cause de mortalité dans les incendies est due à l'intoxication par les fumées !
- 70% des décès surviennent la nuit !
- Plus de 1 000 personnes par an sont victimes de feux d'habitation!
- Environ 1 personne en meurt chaque jour !
- 3 minutes : c'est le temps moyen dont on dispose pour fuir ou éteindre un incendie sans dommage corporel.
- Toutes les 2 minutes un incendie domestique se déclare !
- 1 incendie sur 4 est du à une installation électrique défectueuse !
- A peine 5% des foyers français sont équipés d'un détecteur de fumée !

Les législateurs ont réagi :
A compter du 5 mars 2015 chaque logement devra impérativement être équipé au minimum d'un détecteur de fumée normalisé (norme EN 14604 et porter la marque CE, la marque NF sera une sécurité supplémentaire).

Ce détecteur devra être installé au plafond et au centre de la pièce (évitez : cuisine, salle de bain, chaufferie, optez plutôt pour les couloirs et paliers, la fumée monte), cet équipement de sécurité fonctionnant sur pile, optez pour celui qui utilisera des piles au lithium dont la durée de vie est garantie 5 ans.

▶ Prévisions **météo** du 30 mars au 05 avril

Vendredi 30 Mars



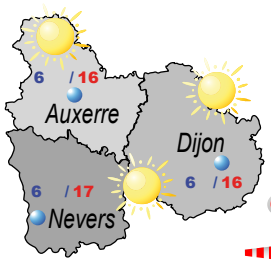
Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Amédée
Soleil : 07:48 - 20:29
Lune : 12:28 - 03:09

Samedi 31 Mars



Agréable
Le temps restera bien agréable et ensoleillé ce samedi. Les températures seront en hausse et les vents modérés.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

Vents : Nord 20 km/h

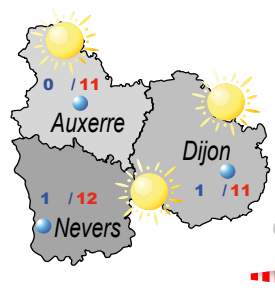
St Benjamin
Soleil : 07:46 - 20:31
Lune : 13:29 - 03:50

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 1er Avril



Plein soleil
Cette journée dominicale se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les températures seront en baisse et les vents modérés.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Nord-Est 20 km/h

St Hugues
Soleil : 07:44 - 20:32
Lune : 14:33 - 04:27

Prévisions à 7 jours

Lundi 2 au Mercredi 4 Avril :
Le ciel sera clair au cours de ces prochains jours.
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 0 à 7 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 5 au Dimanche 8 Avril :
Un temps ensoleillé pour ce jeudi. La fin de semaine sera instable, avec la présence de quelques averses, parfois orageuses pour ce vendredi.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 5 à 11 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Des professionnels à votre service

Patrick CESCHIN
patrick.ceschin@ceschin.fr
03.86.42.38.61
PAROI DE SOUTENEMENT ET DE STOCKAGE
HANGARS, SILOS COULOIRS, CELLULES, MURS, GARAGES, CAVES...
www.patrickceschin-btp.fr
BLOCS 2S BETON®
Ecologique - Economique - Durable

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
Conditions de MORTE SAISON
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
13, Rue des Acacias - 89450 Pierre Perthuis
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles

SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE
Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage
Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

CLÔTURE ÉLECTRIQUE
patura
CONSEILS TECHNIQUES DE POSE POUR UNE EFFICACITÉ MAXIMALE
DELPHINE BUISSON - 06 84 63 92 41
J.PAUL CLERGET - 06 80 34 11 73
L'Éleveur Bourguignon
SAV ET ENTRETIEN
12, Rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS
Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ **Télévision** Sélection du 31 mars au 06 avril

Samedi 31

TF1
20.50 The voice. Divertissement avec Jenifer, Louis Bertignac, Garou et Florent Pagny.
23.15 The voice, au cœur des coulisses.
23.55 Les experts, Miami ⓯.

FRANCE 2
20.35 Sidaction 2012 «Les stars chantent la tête dans les étoiles». Divertissement avec Roberto Alagna, Sophia Essaïdi, Thomas Dutronc, J.-L. Aubert, Christophe Willem, etc.
23.05 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 (La) nouvelle Maud «L'été des rumeurs» (1, 2 et 3/6) ★. Téléfilm avec Emma Colberti, Gérard Rinaldi. *Outrancier et très moyen.*
23.45 Appassionata «Juliette Gréco à contretemps».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Titanic, l'ultime scénario» ★★. *Excellent.*
21.35 L'aventure humaine «John Law, la banque royale et le krach de 1720». Documentaire.
22.30 "Moi, je" «Udo Kier, comédien». Documentaire.

M6
20.50 The Glades. Série avec Matt Passmore ⓾.

CANAL +
20.55 La proie ★★. Policier (2011) de É. Valette, avec Albert Dupontel (1h41) ⓬. *Haletant, invraisemblable.*

Dimanche 1er

TF1
20.50 Inside man ★★★. Thriller (2006) de Spike Lee, avec Denzel Washington (2h10) ⓾. *Brillant.*
23.10 Les experts, Manhattan ⓯.
03.00 La marche de l'empereur ★★★. Documentaire (2004) de Luc Jacquet (1h25). (voir Sélection)

FRANCE 2
20.45 Camping ★★. Comédie (2006) de F. Onteniente, avec G. Lanvin, Franck Dubosc (1h35). *Drôle.*
22.20 Faites entrer l'accusé ⓾.

FRANCE 3
20.35 Les piliers de la Terre (7 et 8/8) ★★★ ⓬. *Remarquable.*
23.05 Dr. Kinsey. Biographie (2004) de Bill Condon, avec Liam Neeson (1h58). *Un film malhonnête.*
01.00 Les cinq sous de Lavarède ★★. Comédie en NB (1938) avec Fernandel (1h49). *Amusant, mais gros.*

ARTE
20.40 Ulysse ★★. Péplum (1954) de M. Camerini, avec Kirk Douglas (1h40). *Spectaculaire.*
22.20 La fabuleuse machine d'Anticythère. Documentaire.

M6
20.50 Capital «Alimentation : Quand la tradition fait recette». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Espagne : Le nouvel eldorado des jeunes fêtards». Magazine ⓬.

CANAL +
21.00 Football «Rennes/Lyon».

Lundi 2

TF1
20.50 Clem «La guerre des familles» ★★. Téléfilm avec Lucie Lucas, Victoria Abril. *Amusant.*
22.30 Esprits criminels. Série ⓬.
01.00 Au Field de la nuit, avec Jean-Christophe Rufin, Clémentine Portier-Kaltenbach, Jérôme Attal, Mélanie Doutey.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «Du sang sur la glace», «Le monde du silence», «L'héritier». Série avec Katryn Morris ⓾.
23.00 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Disneyland et ses secrets ★★. Magazine de Mireille Dumas, avec Nolwenn Leroy et François Berléand. (voir Sélection)
23.05 La guerre perdue du Vatican. *Tendancieux et inexact.*

ARTE
20.35 Confidences trop intimes ★★. Comédie dramatique (2003) de P. Leconte, avec Sandrine Bonnaire, Fabrice Luchini (1h44) ⓾. *Original.*
22.20 Conversation secrète ★★★. Drame (1974) de F. Ford Coppola, avec G. Hackman (1h48). *Brillant, mais complaisant.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.40 Un dîner presque parfait.

CANAL +
20.55 Mafiosa (5 et 6/8) ★★ ⓾.

Mardi 3

TF1
20.35 Ligue des Champions «Bayern Munich/Marseille».
22.50 Dr. House : «Deux frères», «Démission...» ★★★ ⓾. *Excellent.*

FRANCE 2
20.35 Histoires en série «Ceux par qui le scandale est arrivé». Magazine de Béatrice Schönberg.
22.50 Infrarouge «Sauve qui peut».
23.45 Elle s'appelle Sabine ★★★. Documentaire (2007) de Sandrine Bonnaire (1h25). (voir Sélection)
01.35 Et Dieu créa la femme ★. Comédie (1956) de Roger Vadim, avec Brigitte Bardot (1h20). *Daté.*

FRANCE 3
20.35 Un village français (3 et 4/12) ★★★. Série avec Robin Renucci. *Affreux, mais passionnant.*
22.15 Un village français… Ils y étaient «Le sort des enfants juifs».
22.55 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.35 Citoyen ou étranger ? ★★. *Instructif, mais inégal.*
22.00 Le dessous des cartes.
22.15 Khmers rouges.
23.55 Mein Kampf ★★. *Intéressant.*

M6
20.50 Anges et démons ★★. Thriller (2008) de Ron Howard, avec Tom Hanks (2h13) ⓾. *Pas mal.*

CANAL +
20.55 Coup d'éclat ★★. Policier (2011) de José Alcala, avec Catherine Frot (1h26) ⓾. *Émouvant.*

Mercredi 4

TF1
20.50 Les experts : «Nuit d'ivresse», «Pari perdant», «Moi, moi, moi». Série avec M. Helgenberger ⓾.
23.15 New York, section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio.

FRANCE 2
20.35 Mourir d'aimer ★. Téléfilm avec Muriel Robin, Sandor Funtek (1h35). *Pas crédible.*
22.10 Dans les yeux d'Olivier «Les disparitions». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Le grand tour. Documentaire de Patrick de Carolis, avec Philippe Jaroussky, Frédéric Lenoir, Nolwenn Leroy, Ian Rankin, Woopie Goldberg, Barbara Schulz, etc.
23.15 L'ombre d'un doute «Le naufrage du Titanic : Destins brisés». Magazine.

ARTE
20.35 All or nothing ★★. Comédie dramatique (2002) de Mike Leigh, avec Timothy Spall (2h03). *Poignant.*
22.40 The Black Power mixtape.
23.40 Hunger ★★★. Drame en VO (2008) de S. McQueen, avec Michael Fassbender (1h31). *Magistral.*

M6
20.50 Victoire Bonnot «Un enfant sur les bras» ★. Téléfilm avec Valérie Damidot (1h40). *Caricatural.*
22.30 16 ans… et bientôt maman. Documentaire.

CANAL +
20.45 Ligue des Champions.

Jeudi 5

TF1
20.50 Profilage ★★. Série avec Odile Vuilemin ⓾. *Pas mal.*
23.40 New York, unité spéciale ⓾.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Assureurs, assurés, mauvais payeurs ?», «Une corne à prix d'or». Magazine.
22.05 Complément d'enquête «Ouvriers : Les courtisés de la campagne». Magazine.
23.20 Avant-premières. Magazine.

FRANCE 3
20.35 L'armée du crime ★★★. Drame (2009) de R. Guédiguian, avec Simon Abkarian (2h14) ⓬. *Brillant.*
23.35 U-571 ★★. Film de guerre (2000) de J. Mostow, avec M. McConaughey (1h52) ⓾. *Excellent.*

ARTE
20.35 Les enquêtes du commissaire Winter (5 et 6/8) «Presque mort» ★★. Série. *Très prenant.*
22.35 Le mystère des éléphants géants. Documentaire.

M6
20.50 Slumdog millionaire ★★★. Comédie dramatique (2007) de Danny Boyle, avec Dev Patel Freida Pinto (1h56) ⓾. (voir Sélection)
22.50 La belle et ses princes presque charmants.

CANAL +
20.55 Dexter (11 et 12/12) ★★ ⓯. *Excellent, mais sinistre.*
22.40 Damages (10/10) ★★. Série ⓾. *Fin d'une excellente série.*

Vendredi 6

TF1
20.50 Koh-Lanta, la revanche des héros. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.55 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Michaël Youn, Stéphane Rousseau et Franck Dubosc.

FRANCE 2
20.35 Antigone 34 (5 et 6/6) ★★. Série avec Anne Le Nen. *Prenant, mais la fin est décevante.*
22.25 Flashpoint (13 et 14/18) ⓾.
23.50 Taratata. Divertissement.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine présenté en direct de Sète.
23.25 Des femmes dans la dépendance ★★. *Émouvant et positif.*

ARTE
20.35 Karol (1 et 2/4) «Un homme devenu pape» ★★★. Téléfilm avec Piotr Adamczyk, Malgorzata Bela, Raoul Bova (3h). (voir Sélection)
23.45 Monty Python, toute la vérité ou presque (1 et 2/6) ★★. *Pas mal, mais pas toujours amusant.*

M6
20.50 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 La fille du puisatier ★★. Comédie dramatique (2011) de Daniel Auteuil, d'après Marcel Pagnol, avec Daniel Auteuil, Kad Merad (1h45). *Bien fait, mais appliqué.*

SÉLECTION


DR

Karol - En 1939, Karol Wojtyla est un étudiant, très croyant et attaché à sa Pologne natale. Mais les troupes allemandes envahissent la Pologne et traitent avec mépris les Polonais. Le pays est bombardé, les atrocités se multiplient, les juifs sont persécutés. Devant tant d'horreurs, Karol découvre sa vocation. La vie de Karol Wojtyla, premier pape d'origine polonaise, fut si riche et si dense qu'elle ne pouvait qu'inspirer les scénaristes. L'œuvre que propose Arte, divisée en quatre parties, étonne par le très grand respect qu'elle témoigne envers le personnage et sa foi. Grâce au travail rigoureux des historiens, elle reflète bien ce que fut la vie du pape. Cet homme à la foi vibrante a connu les épisodes les plus terribles du XXe siècle (nazisme, communisme). Cette œuvre d'excellente facture, aussi bien sur le plan spirituel qu'artistique, offre un magnifique et inoubliable portrait du pape. ***Vendredi 6, sur Arte, à 20h35.***

La marche de l'empereur - Ce film magnifique a nécessité plus d'un an de tournage dans des conditions terribles. Transformant son histoire en fiction (l'action est commentée par papa et maman manchot, ainsi que par leur petit), Luc Jacquet captive avec un spectacle d'une beauté à couper le souffle. Certes, on peut lui reprocher un certain anthropomorphisme, mais c'est la condition pour rendre vivants ces drôles d'animaux. ***Dimanche 1er, sur TF1, à 03h00.***

Disneyland et ses secrets - Avec plus de quinze millions de visiteurs par an, Disneyland est une véritable ville dans la ville. Pour l'anniversaire de ses vingt ans, Mireille Dumas nous entraîne dans les coulisses, là où travaillent près de 14 500 personnes. Elle rend un bel hommage à ces hommes et ces femmes de l'ombre qui représentent plus de cinq cents métiers différents, avec pour seul but la recherche de la perfection. Fascinant ! ***Lundi 2, sur France 3, à 20h35.***

Elle s'appelle Sabine - Sabine est la sœur cadette de Sandrine Bonnaire. Elle passa plusieurs années dans un hôpital psychiatrique, qui altérèrent ses facultés, avant qu'un diagnostic révèle qu'elle était autiste. Ce documentaire, filmé avec tendresse et humanité, est bouleversant. Sa sœur a été victime d'une thérapie inadaptée, et il est poignant de découvrir les images de celle-ci, lorsqu'elle était encore pleine de vie. ***Mardi 3, sur France 2, à 23h45.***

Slumdog millionaire - Jamal, 18 ans, est né dans un bidonville de Bombay. Avec une grande maîtrise de son art, le cinéaste raconte l'histoire de ce garçon qui se bat pour survivre. Et c'est cette foi en la vie et en l'amour qui fait l'intérêt de ce grand film. Danny Boyle ne cache rien de la grande misère de ces gosses condamnés à mendier pour survivre, mais il ne s'appesantit pas sur elle. Ce conte de fées moderne est populaire et optimiste, à la Dickens. ***Jeudi 5, sur M6, à 20h50.***



POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR